

Justice : M. Chevènement conteste

Jean-Pierre Chevènement conteste l'autonomie accrue des procureurs inscrite dans le projet de réforme de la justice qui sera examiné par l'Assemblée nationale le 22 juin. p. 14

Procès Kelkal

Pendant trois jours, le tribunal correctionnel de Paris a examiné les parcours des membres présumés du commando formé autour de Khaled Kelkal. Ils ont tous nié avoir participé à une entreprise terroriste. p. 16

Hillary Clinton, star à New York

L'annonce de sa candidature au Sénat fait tourner les têtes à New York et sème la panique chez les républicains. p. 6



J.-B. MONDINO

Mode années 00

Habits en kit, vêtements évolutifs ou « habitacle », le prêt-à-porter du nouveau millénaire. p. 33

Un Vinexpo inoubliable

Tout a été fait pour que le dernier Salon mondial des vins et des spiritueux du siècle, qui se tient à Bordeaux du 14 au 18 juin, soit inoubliable. Mais l'excédent mondial menace. p. 25

Rugby : l'équipe de France en tournée

Avant la Coupe du monde de rugby, à l'automne, le XV tricolore est en tournée dans l'hémisphère Sud et doit rencontrer, samedi, la sélection de Samoa. p. 32

Les poissons de la Seine

Chaque année, les biologistes recensent la population de la Seine : 46 espèces piscicoles profitent de la qualité de l'eau améliorée. p. 31

Et une cigale !

Avant de pouvoir chanter le soleil, du solstice d'été à la mi-septembre, la cigale a mené, sous terre, une longue vie de « terrassier boueux ». p. 34

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 \$ CAN ; Côte-d'Ivoire, 850 F CFA ; Danemark, 15 KR ; Espagne, 225 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 500 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2900 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 250 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 16 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1,2 Din ; USA (NY), 2 \$; USA (others), 2,50 \$.

M 0147 - 612 - 7,50 F

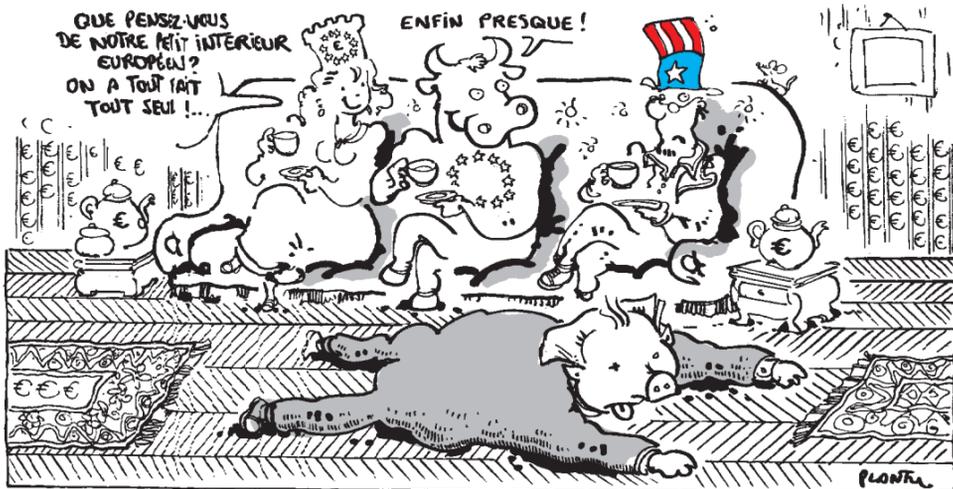


Kosovo : l'Europe à l'épreuve de la paix

● L'Europe des Quinze élit son Parlement au lendemain de la paix au Kosovo ● Soldats britanniques et français forment les premiers détachements de l'opération « Joint Guard » ● Les Européens revendiquent la responsabilité de l'administration provisoire de la province ● Jacques Chirac plaide pour une accélération de l'Europe de la défense

LES EUROPÉENS ont commencé à voter, jeudi 10 juin, en Grande-Bretagne, aux Pays-Bas et au Danemark, pour élire leur Parlement alors que prenait fin la guerre du Kosovo qui vit l'Europe unie s'engager militairement aux côtés des Etats-Unis, au nom de la défense des droits de l'homme sur le Vieux Continent. Aux premières heures de la matinée, samedi 12 juin, les premiers détachements de la force d'intervention internationale, la KFOR, devaient entrer au Kosovo, d'où les troupes serbes ont commencé leur retrait jeudi.

Dès ces premiers départs, l'OTAN a annoncé la suspension de ses bombardements. Au même moment, à New York, à l'ONU, le Conseil de sécurité votait une résolution autorisant le déploiement de la KFOR. La Russie a voté pour, la Chine s'est abstenue. A Belgrade, le président Slobodan Milosevic prenait la parole à la télévision pour assurer : « Nous n'avons pas donné le Kosovo. »



- L'entrée des militaires alliés au Kosovo p. 2
- Le récit d'un massacre caché dans la Drenica p. 3
- M. Chirac : « Capitulation sans conditions » p. 4
- Entretien avec l'opposant serbe Zoran Djindjic p. 5
- Ruptures chez les amis de M. Chevènement p. 8
- Le projet d'un impôt européen p. 10

- L'Union prépare son élargissement p. 12
- L'enjeu de la réforme des institutions p. 13
- Les régions françaises font la cour à l'Europe p. 18
- Enquête : Parlement européen, mode d'emploi p. 20-21
- Dossier : le programme des principales listes p. 22
- Débats : les têtes de liste de la droite p. 23

Au Monténégro, d'autres réfugiés, serbes cette fois

ROZAJE (Monténégro)
de notre envoyée spéciale

Le vieil homme, Serbe du Monténégro, lève les bras au ciel, exaspéré : « Qu'auraient-ils donc à attendre là-bas ? », dit-il en parlant du sort des Serbes du Kosovo. « L'arrivée de ceux qui ont bombardé [l'OTAN] ou le retour des Shiptari [mot péjoratif désignant les Albanais], qui veulent leur trancher la gorge ! » Dehors, des gamins jouent dans l'eau glacée d'un torrent dévalant les montagnes qui séparent Berane, bourgade serbe du nord-est du Monténégro, de la province du Kosovo. « Aucun Serbe ne restera là-bas, assure le vieillard. Vous voudriez peut-être qu'ils attendent l'arrivée de l'OTAN alors qu'elle a lâché des bombes sur leur télévision ? »

Environ 80 familles serbes, soit près de 300 personnes selon la police locale, ont quitté le Kosovo pour le Monténégro, ces trois jours. Ce sont, pour la plupart, des familles d'officiers serbes stationnés au Kosovo, qui ont choisi d'évacuer leurs proches en prévision de l'avancée des troupes de la KFOR ou par crainte de représailles de l'UCK, l'armée kosovare. « Mon voisin, officier à Pec [nord-ouest

du Kosovo], a fait sortir toute sa famille hier », dit un habitant de Berane, où l'on parle avec une rage à peine contenue de ce que chacun, sur ces terres acquises à la « cause serbe », perçoit comme un début d'exode. Après les familles de militaires, les mieux informés des « dangers » qui approchent, suivront les autres habitants serbes, pense-t-on ici. « Et le monde entier va s'en désintéresser. Vous, les Occidentaux, n'avez jamais parlé du départ des Serbes de Krajina [sous la pression de l'armée croate, en 1995] comme vous vous êtes émus de celui des Albanais du Kosovo. »

A 3 heures du matin, jeudi 10 juin, Skender Hasanas, responsable d'un camp de réfugiés à Rozaje, ville musulmane du Monténégro, a été réveillé par des bruits de camions et d'altercations : « Deux camions militaires tirant d'énormes remorques étaient bloqués par des policiers monténégrins. Dans ces camions, qui venaient du Kosovo et portaient des insignes de l'armée, j'ai vu des équipements agricoles pour la récolte et les semences, des réfrigérateurs, des télévisions, des machines à laver. » Il ne fait aucun doute, pour lui, que ces biens ont été pillés dans des habitations albanaises au Kosovo

et que la troupe fédérale s'emploie à faciliter l'évacuation du magot ainsi saisi. Dans cette ville où, en début de soirée, le chant du muezzin flotte au-dessus de ruelles empruntées aussi par des réservistes de l'armée fédérale, l'antenne du HCR redoute l'arrivée « d'éléments incontrôlés ». C'est-à-dire de paramilitaires ou de réservistes serbes. Certains ont déjà été aperçus en ville, achetant des cigarettes et narguant les habitants.

La crainte d'un déferlement de soldats yougoslaves est encore renforcée par des cas de « disparitions » de réfugiés albanais du Kosovo, harcelés et arrêtés à des contrôles militaires au Monténégro. Les représentants du HCR sont très inquiets, par exemple, du sort d'une vingtaine de Kosovars arrêtés par des patrouilles le 24 mai, près du village de Dacici. Ils seraient détenus à Andrejevica, une base mal famée de l'armée fédérale au Monténégro. Aucun observateur étranger ni policier local n'y a accès. « Un trou noir » où, selon les ONG, nombre de réfugiés accusés de liens avec l'UCK seraient en train de croupir.

Nathalie Nougayrède

Le miracle européen

PEUT-ÊTRE dira-t-on demain que l'Europe est née en 1999. Que cette année, à quelques mois de la fin du millénaire, l'Europe est enfin devenue le futur collectif des na-



tions et des peuples qui la composent, une réalité désormais tangible, concrète et incarnée, indissociable-

ment politique, économique et culturelle. Comme s'il avait fallu dix ans pour qu'advienne ce qui était inscrit dans l'événement obscur et soudain de l'effondrement du communisme : l'unification du continent dans une interdépendance revendiquée et une démocratie accentuée. Comme s'il avait fallu attendre dix ans pour que l'Europe s'affirme clairement, jusqu'à l'emploi de la force, face à sa négation, le repli sur les haines nationales et ethniques. En 1989, l'irruption, au Kosovo déjà, du national-communisme incarné par Milosevic avait précédé de peu la chute du Mur. En 1999, après trop de tergiversations et de compromis, dont le peuple bosniaque fit notamment les frais, l'Europe s'est renforcée dans la désignation claire de cet adversaire.

Mais comment ne pas exprimer, avant toute chose, un immense soulagement ? Car c'est bien la première fois qu'un acte de violence inouï - la déportation cynique de près d'un million de personnes - va être corrigé et bientôt annulé. La victoire contre Milosevic est le premier coup d'arrêt porté, dans l'Histoire, à une tentative de changer la composition ethnique d'un pays.

J.-M. C.

Lire la suite page 24

Perverse cohabitation à l'européenne

UNION de nations démocratiques, l'Europe est forcément sous le contrôle des électeurs de ses quinze Etats membres. Mais ce contrôle est aussi lointain qu'indirect. Lors des scrutins nationaux, les gouvernements ne sont jamais jugés à l'aune de leurs décisions bruxelloises. Et le choix des députés à l'Assemblée de Strasbourg ne se fait malheureusement que bien peu sur des critères européens. Ce manque de démocratie dans le fonctionnement quotidien de l'Union est, bien entendu, un argument pour tous ses adversaires, avoués ou camouflés. Il nourrit aussi l'incompréhension, voire le rejet de ses citoyens. Des réformes institutionnelles seraient certes le meilleur des remèdes, mais de simples changements de comportements permettraient déjà de corriger les plus graves des inconvénients. Il suffirait simplement - mais c'est beaucoup - de faire le nécessaire pour qu'il y ait, dans les instances de décisions européennes, comme dans toute démocratie, une majorité et une opposition, alors que, jusqu'à maintenant, la Communauté devenue Union a toujours été gérée par une « grande coalition ».

Quatre institutions participent à la gestion de l'Europe : le Conseil

européen des chefs d'Etat et de gouvernements ; le conseil des ministres ; la Commission ; le Parlement. Les deux premières réunissent obligatoirement les représentants des diverses majorités au pouvoir dans les pays membres, donc des dirigeants de gauche et de droite. La troisième pourrait se soustraire à cette contrainte, mais il n'en est rien : les « grands » pays - ceux qui ont le droit de désigner deux commissaires - se sont toujours efforcés de nommer un représentant de la majorité au pouvoir et un représentant de l'opposition.

L'Assemblée de Strasbourg n'échappe pas, non plus, à ce type de fonctionnement. D'abord parce que les traités lui imposent d'adopter nombre de ses décisions à la majorité absolue de ses membres et non à la majorité relative des votants. Pour franchir le seuil fatidique des 314 voix, il faut en fait que ses deux principaux groupes - les socialistes et une partie de la droite réunie dans le Parti populaire européen, d'origine démocrate-chrétienne - se mettent d'accord.

Thierry Bréhier

Lire la suite page 24

Lisbonne design



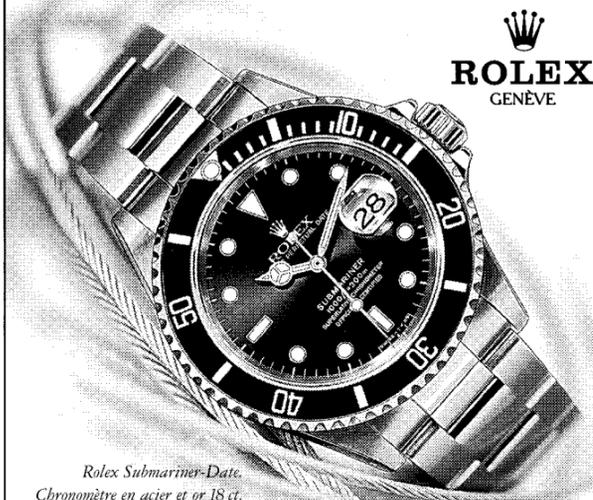
FRANCISCO CAPELO

EN COLLECTIONNANT meubles et objets du XX^e siècle, surtout ceux des années 60, Francisco Capelo, financier et homme de médias, voulait les offrir au public, pour une « pédagogie du goût ». C'est chose faite avec la création, à Lisbonne, du Musée du Design, symbole de la modernisation culturelle du Portugal, comme l'est, à Porto, l'ouverture du Musée d'art contemporain.

Lire page 35

International	2	Tableau de bord	28
Européennes	8	Aujourd'hui	31
France-société	14	Météorologie, jeux	34
Régions	18	Culture	35
Carnet	19	Guide culturel	37
Horizons	20	Kiosque	38
Entreprises	25	Abonnements	38
Communication	27	Radio-Télévision	39

LA REMISE D'UN CHEF-D'ŒUVRE DOIT TOUJOURS SE FAIRE DANS LES RÈGLES DE L'ART.



Rolex Submariner-Date. Chronomètre en acier et or 18 ct.

WEMPE

Horloger & Joaillier depuis 1878

Wempe Joaillier • 16, rue Royale • 75008 Paris • Tél. 01 42 60 21 77
New York Londres Vienne Berlin Hambourg

INTERNATIONAL

LE MONDE / SAMEDI 12 JUIN 1999

BALKANS Les premiers éléments de la KFOR devaient entrer au Kosovo tôt samedi 12 juin au matin, l'OTAN et les organisations humanitaires se demandent comment

éviter un afflux massif des réfugiés sur les routes du retour. Dans l'immédiat, le HCR distribue des papiers plastifiés aux Kosovars. Mais il organise aussi les équipements d'hi-

ver pour les réfugiés qui devront rester dans les camps. ● LE PRÉSIDENT CLINTON a déclaré dans un discours à la nation : « nous avons obtenu la victoire pour un monde

plus sûr, pour nos valeurs démocratiques et pour une Amérique plus forte ». ● JACQUES CHIRAC a estimé sur TF 1 que Slobodan Milosevic a « capitulé sans condition ».

● SLOBODAN MILOSEVIC s'est adressé, pour la première fois depuis le début de conflit, à la population serbe : « Nous n'avons pas donné le Kosovo. »

Opération « Gardien conjoint » : la KFOR pénètre au Kosovo

L'entrée des troupes internationales devait débuter samedi 12 juin au matin, probablement par l'envoi d'éléments de la 5^e brigade aéroportée britannique. L'opération est rendue dangereuse par les mines et l'éventualité de snipers serbes

LE CONSEIL PERMANENT de l'Atlantique nord, qui réunit les ambassadeurs des dix-neuf pays membres de l'Alliance, a donné, jeudi soir 10 juin à Bruxelles, l'ordre au commandement de la KFOR de faire entrer ses troupes au Kosovo, en application de la résolution de l'ONU adoptée quelques heures avant à New York. Il revient désormais au « patron » de la KFOR, le général britannique Michael Jackson, qui n'est pas encore en possession de la totalité des 50 000 soldats promis par une trentaine d'Etats, de faire exécuter cette décision de l'OTAN par ses subordonnés à partir des premières unités principalement basées en Macédoine et en Albanie.

Baptisée « Gardien conjoint » – après « Force alliée », le nom de code de la campagne aérienne –, l'opération terrestre devrait commencer dans la discrétion, l'OTAN ne souhaitant pas rééditer le battage médiatique des Américains en Somalie en 1992. Elle pourrait commencer samedi 12 juin, à l'aube, et se développer sur quelques semaines, compte tenu de l'arrivée des renforts, notamment en Grèce et en Macédoine, et du fait que tous les pays n'y ont pas encore acheminé les forces planifiées à Bruxelles. Le général Jackson

s'est toutefois refusé à avancer la moindre date. Il peut compter, dans l'immédiat, sur 18 500 hommes déjà disponibles au total.

Ce devrait être des éléments de la 5^e brigade aéroportée britannique qui pourraient être hélicoptérés en premier au Kosovo. Cette brigade est l'un des contingents composant la force britannique (11 000 hommes pour le moment) déployée sous les ordres du général Richard Dannatt. Sa tâche serait de sécuriser l'itinéraire emprunté par les éléments lourds de la KFOR, à savoir les chars de combat et les blindés transport de troupes, en

raison de la présence probable de mines, de pièges sous les ponts ou dans les tunnels et de bombes ou d'obus non explosés.

C'est une opération rendue complexe, au plan logistique, par les destructions et par le manque d'eau ou d'électricité, et d'autant plus risquée que les soldats réguliers, les policiers spéciaux et les miliciens serbes n'ont fait qu'amorcer leur retrait sans pouvoir toujours donner de plans précis de mines qu'ils n'avaient pas relevés. Selon des sources yougoslaves, quelque 80 000 mines antipersonnel ont été posées.

Dans un premier temps, seules des troupes de pays de l'Alliance vont entrer au Kosovo. Sur les 50 000 hommes annoncés, ces pays devraient en fournir 44 000, le reste provenant de pays neutres ou est-européens.

TIREURS ISOLÉS

L'objectif du général Jackson est, autant qu'il lui sera possible, de ne laisser aucun vide ni temps mort s'instaurer entre le départ des Serbes et l'arrivée des troupes internationales. C'est ce qui explique que des « marsouins » français du 21^e régiment d'infanterie de marine (RIMA), de Fréjus (Var), et des légionnaires du 1^{er} régiment étranger de cavalerie (REC), à Orange (Vaucluse), feront mouvement en parallèle, à l'est de l'axe Blace-Pristina, suivis par les Britanniques.

A Londres, où, jeudi 10 juin, il recevait des journalistes, le premier ministre britannique, Tony Blair, a considéré que, outre les mines, « de vrais dangers attendent la KFOR », et il a cité la menace que seraient « des Serbes qui refusent la défaite ». Allusion au fait, par exemple, que des tireurs isolés (snipers) – ce fut le cas en Bosnie contre la Forprou et contre l'IFOR – pourraient s'en prendre à des soldats alliés au Kosovo. « Nous ne pouvons pas garan-

tir qu'il n'y aura pas de pertes en vies humaines », a ajouté M. Blair, appelant la KFOR à la vigilance.

De Skopje, en Macédoine, d'où il doit transférer le PC de la KFOR à Pristina, au Kosovo, le général Jackson a tenu précisément à lancer une mise en garde, apparemment destinée aux éléments de l'Armée de libération (UCK) et aux miliciens serbes encore sur le terrain.

Il les a exhortés à éviter toute ingérence qui aboutirait à créer des incidents durant le retrait progressif – la durée maximale a été fixée à onze jours – des forces de Slobodan Milosevic. L'OTAN, a notamment expliqué le général Jackson sans entrer dans les détails, réservera le même traitement aux deux parties. Ce qui laisse supposer l'emploi de la force, comme l'y autorise le mandat des Nations unies au titre du chapitre VII de la Charte.

La mission de la KFOR est d'assurer « un environnement de sécurité » dans la province, de surveiller un cessez-le-feu, d'aider à reconstruire les infrastructures collectives et à déminer, et de faciliter le retour des réfugiés et la réinstallation des Kosovars déplacés dans le pays.

Jacques Isnard

Un général français numéro deux de la KFOR

Le général de division Jean-Claude Thomann, cinquante-deux ans, a été nommé au poste de numéro deux de la force internationale au Kosovo (KFOR), auprès du général Michaël Jackson. Ce général français était en compétition avec un général allemand.

Saint-Cyrien, le général Thomann commandait, depuis juillet 1998, à Nantes (Loire-Atlantique), l'état-major de force numéro 2 (l'ancienne 9^e division d'infanterie de marine). Entre 1989 et 1991, il a commandé le 8^e régiment parachutiste d'infanterie de marine, qui participait, depuis le début de l'année, à la force d'extraction des vérificateurs de l'Organisation de sécurité et de coopération en Europe (OSCE) avant d'être affecté à la KFOR. Le général Thomann connaît déjà les Balkans : il a servi, en 1994, à la cellule de planification pour l'ex-Yougoslavie, auprès de l'état-major français des armées, puis il a été, fin 1995, l'adjoint du général qui commandait l'IFOR en Bos-

OTAN et HCR veulent éviter un afflux massif des réfugiés sur les routes

TIRANA (Albanie)

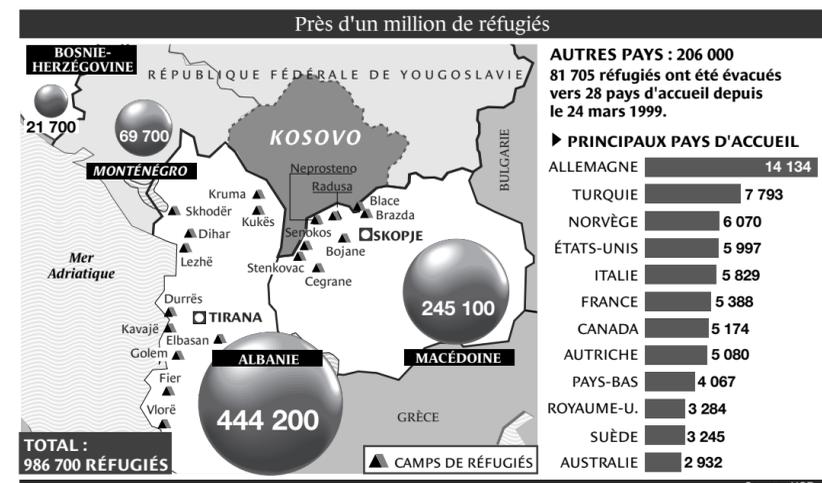
de notre envoyée spéciale

Idéalement, cela devrait ressembler à un film projeté à l'envers : des colonnes de réfugiés franchissant la douane dans l'autre sens, à quelques mois d'intervalle, du poste-frontière albanais au poste-frontière serbe, puis la route jusqu'à chez eux. Le film du retour des Kosovars promet d'être autrement plus imprévisible et plus complexe.

En Albanie, principal pays d'accueil, les premières scènes sont en train d'avoir lieu dans les différents camps, avec l'enregistrement des personnes et la distribution de nouveaux papiers d'identité. Mais après ? Les réfugiés sont impatients. Ils ne pensent qu'à rentrer chez eux, « même si ce doit être pour camper dans mon jardin », répètent-ils. Une centaine de Kosovars placés dans des camps du sud de l'Albanie se sont mis en marche spontanément

pour rejoindre au plus vite la frontière, au nord-est. Comment alors éviter l'afflux massif sur les routes albanaises, comment prévenir l'engorgement de la zone de Kukës, près du poste-frontière albanais de Morina, comment maîtriser les cohortes de personnes lancées sur des chemins dont l'OTAN ne peut matériellement garantir le déminage intégral, comment assurer leur sécurité jusqu'aux maisons susceptibles elles-mêmes d'avoir été minées ? Et s'il n'y a plus de maisons, plus de terres cultivées, plus de puits pour survivre ?

Ces questions, on pouvait déjà les lire dans les yeux cernés du général Michael Jackson qui veut garantir le retour des réfugiés « de la façon la plus sûre et le plus tôt possible ». Le Haut Commissariat pour les réfugiés, le Comité international de la Croix-Rouge ou les ONG se les posent également, partagés entre le



BANG & OLUFSEN

222, bd St-Germain PARIS 7 - 01 42 22 92 10
12, av. F.D. Roosevelt PARIS 8 - 01 53 76 38 08
(Parking Rond-Point des Champs-Élysées)

7^{ÈMES} JOURNÉES DE L'OCCASION

samedi 12 juin
dimanche 13 juin
lundi 14 juin

de 9h00 à 21h00

OFFRES EXCEPTIONNELLES SUR MATÉRIEL D'OCCASION

BANG & OLUFSEN

soulagement d'un rapatriement enfin imminent et l'anxiété de l'urgence.

« Je n'ai jamais vu un exercice de géométrie variable aussi compliqué », confesse Hasim Utkam, représentant à Tirana du Haut Commissariat pour les réfugiés auquel cette mission a été confiée. Le HCR, largement critiqué pour s'être laissé prendre de court par les déportations massives de Kosovars, n'a plus droit à l'erreur. Pour « ne pas mettre tous les œufs dans le même panier », il est donc contraint d'envisager simultanément deux scénarios : à la fois le retour, et l'impossibilité du retour. Selon l'hypothèse la plus optimiste formulée par la présidente, Mme Ogata, 50 % des réfugiés devraient rentrer chez eux dans les mois qui viennent. Pour l'autre moitié, le HCR doit prendre des dispositions, en association avec le gouvernement albanais, pour prévoir la canicule de l'été et surtout pour préparer les mois d'hiver (achat de cabanes préfabriquées, transfert des personnes logées sous les tentes dans des centres communaux réaménagés, aide aux familles d'accueil...) – ce que l'on appelle désormais, dans le jargon des agences internationales, l'« hivernisation ».

Le scénario du retour, quant à lui, reste construit sur du sable. Il dépend de ce qu'on découvrira sur le terrain. Or, le jour où les forces internationales devaient pénétrer au Kosovo, vendredi 11 juin, on ne savait encore quasiment rien, à commencer par l'état des puits, sans doute empoisonnés, et l'ampleur

des zones minées. Préalable primordial avant le retour : la question de l'enregistrement des réfugiés. Les militaires serbes ont systématiquement détruit papiers et plaques d'immatriculation, signes d'appartenance des Kosovars à leur pays. Parmi les 400 000 personnes passées par la frontière de Morina, depuis le mois de mars, toutes n'ont pas pu être recensées à la frontière.

TENTATIVES DE FRAUDES

Le HCR a entrepris un enregistrement systématique qui sera suivi, après entretiens, d'une distribution de cartes d'identité « plastifiées », leur donnant droit à l'assistance au retour. Là encore, tout est chamboulé par la précipitation des événements. Il était prévu de commencer tranquillement par les camps les plus éloignés de la frontière, là où la population est la moins mobile. C'est maintenant dans les camps de Kukës, d'où les réfugiés seront les premiers à partir, que ces mesures seront prises en priorité.

Dans la cohue, combien découvrira-t-on de « faux Kosovars », combien d'Albanais tentés de se procurer une carte d'identité pour bénéficier de l'aide internationale ou obtenir en Occident le statut de réfugié politique ? Le HCR n'en est sûr que par l'hypothèse, même s'il sera difficile à un Albanais de se faire passer pour kosovar auprès de ses voisins de village. Les tentatives de fraudes, jusqu'ici, ne sont d'ailleurs apparues qu'en proportion dérisoire. Au bureau des réfugiés, une antenne du ministère albanais du

pouvoir local chargée de produire des papiers provisoires pour les réfugiés, on a refusé 10 demandes sur 21 000 depuis un an. « Les mensonges sont facilement perceptibles », explique le directeur du bureau, Enton Lita. L'accent et le dialecte les trahissent, mais aussi la façon dont ils peuvent ou non décrire le lieu où ils habitaient au Kosovo. Des membres de la communauté kosovare participent avec nous aux entretiens. »

Cela ne règle en rien le désordre prévisible du retour. « Personne ne va empêcher les réfugiés de passer la frontière », souligne la porte-parole du HCR, Ariane Quantier. Or l'état de l'unique route qui mène, en Albanie, de Tirana à la frontière de Morina, ne peut matériellement supporter un afflux simultané de tous les réfugiés. Pour éviter l'embouteillage, le HCR prévoit des campagnes d'information de masse dans les camps pour sensibiliser les Kosovars au danger des mines, les dissuader de revenir trop hâtivement et limiter l'insécurité du retour.

Habitué à un fonctionnement clandestin, parallèle aux lois du gouvernement serbe, les Kosovars des camps de réfugiés devraient écouter le chef de leur « clan » plutôt que de partir en désordre sur des initiatives individuelles. Le HCR compte sur la sagesse de ces chefs pour retarder le départ des familles sur les routes, à pied, en charrette ou en tracteur, en attendant les camions de l'OTAN.

Marion Van Renterghem

« Les tommies seront en tête »

LONDRES

de notre correspondant

« Les troupes anglaises conduisent la libération du Kosovo ». Qu'il lise le *Times*, le *Daily Telegraph*, les tabloïds, où qu'il se branche sur les radios, le public britannique pouvait légitimement se demander vendredi matin si la guerre était vraiment terminée. Certes, les bombardements ont cessé, l'armée serbe se retire mais « le job reste à faire » disent-ils, et il n'est « pas sans réels dangers », a prévenu le « commandant Blair », comme l'appellent désormais les éditorialistes, parfois au second degré, parfois au premier. Qu'importe, « nos vaillants soldats sont prêts à faire le sale boulot » titre le *Daily Mail*. Le *Sun* ne s'inquiète pas outre-mesure, « les forces britanniques sont les meilleures du monde » et elles sont commandées « par d'authentiques héros » : le général Michaël Jackson, qui ne signe plus ses communiqués que « Mike Jackson » parce qu'il détestait qu'on le confonde avec un célèbre saltimbanque, et le général Adrian Freer, commandant en chef des troupes britanniques proprement dites.

Attention, « ce ne sont plus de pauvres hordes civiles que les Serbes vont devoir affronter », notent les tabloïds, « mais la meilleure force combattante de l'OTAN ». Trente, cinquante ou soixante kilomètres de long, la colonne de troupes, de chars, de transports blindés et de pièces d'artillerie qui devait prendre la route du Kosovo samedi à l'aube ? Les médias britanniques se contredisent sur ce point, mais une chose est sûre : « les tommies seront en tête » et, vingt-quatre heures plus tard au maximum, « ils prendront le thé à Pristina », parie le *Sun*.

Les plus nombreuses sur le terrain, avec 11 000 à 13 000 hommes, les troupes britanniques devaient commencer par envoyer des milliers de paras du premier bataillon d'élite, accompagnés de plusieurs sections de Gurkhas – recrutés dans les montagnes du Népal – pour « sécuriser les 10 à 15 premiers kilomètres du chemin de la victoire » entre la frontière montagnarde de Macédoine et le Kosovo. Les fameux « tueurs de tanks » américains – les hélicoptères « Apache » – feraient enfin leur apparition sur le théâtre d'opérations en survolant ces troupes d'assaut. Dans le même temps, les hélicoptères britanniques Chinook s'en iront déposer 2 000 paras de la 5^e brigade aéroportée sur l'aéroport de Pristina, ou ce qu'il en reste. La jonction devrait être complétée dans les 76 heures. Il faut aller vite pour au moins deux raisons. La première, dit le *Telegraph*, est « d'empêcher absolument des tueries de vengeance par les Albanais contre les civils serbes ». Citée par le *Times*, la seconde est plus prosaïque : « Le président Clinton souhaite venir au plus tôt dans la capitale libérée pour s'adresser aux troupes ».

Une autre course de vitesse est engagée. Qui entrera la première à Pristina, s'interroge ironiquement l'envoyé spécial du *Times* à Skopje : Kate Adie, la star du journalisme de guerre de la BBC, ou Christiane Amandpour de CNN ? Au moins 3 000 journalistes, des milliers de militants humanitaires, sans parler des petits marchands ambulants qui veulent être les premiers à reprendre les affaires, attendent également leur tour. Nul n'en doute, on verra bientôt le plus grand embouteillage du siècle.

Patrice Claude

■ LES RENFORTS AMÉRICAINS DÉBARQUENT EN GRÈCE



Les troupes américaines qui vont renforcer la KFOR, la force de sécurisation internationale qui s'apprête à se déployer au Kosovo, ont commencé à débarquer par hydroglisseurs à Litóhoró, en Grèce, jeudi 10 juin, avant de rejoindre la Macédoine et, de là, leur théâtre d'opérations.

Ramaddan Muqolli, témoin et survivant d'un massacre de dizaines de civils au Kosovo

SKOPJE
de notre envoyé spécial

Ramaddan Muqolli est un homme de cinquante-huit ans aux cheveux blancs, au visage ridé, à la diction presque inaudible et au parler d'une infinie lenteur : l'ancien aiguilleur de la gare de Glogovc, dans la région de la Drenica, au Kosovo, est un homme brisé. Nous l'avons retrouvé jeudi 10 juin dans le camp de réfugiés de Neprostina, au nord de la Macédoine, en contrebas des montagnes de Shar qui délimitent la frontière avec la province du Kosovo. Dimanche 6, après des semaines d'errance dans les forêts, il est arrivé en République macédonienne avec un groupe de plus de deux cents hommes hagards fuyant les troupes serbes et les combats entre l'UCK et les forces de Belgrade.

Ramaddan est le survivant de l'un de ces Oradour-sur-Glane du Kosovo dont personne, à ce jour, ne peut encore mesurer ni l'ampleur ni la fréquence. Son témoignage, confirmé dans deux autres camps par celui de quatre autres réfugiés originaires de son village de Poklek, est accablant pour les Serbes : « Le 17 avril, un groupe de miliciens serbes vêtus d'uniformes noirs, un brassard rouge au bras, sont arrivés à Poklek et ont commencé à tirer partout dans le village, raconte Ramaddan. Les gens ont commencé à évacuer en direction de Glogovc. » A la hauteur de la mosquée de Poklek, les paramilitaires arrêtent les fuyards, les conduisent sur la route avant de leur intimer, un peu plus loin, l'ordre de faire demi-tour. « Retournez chez vous. Vous n'avez rien à craindre là-bas », disent-ils aux quelque cinq cents fuyards. Poklek est un gros hameau de cent cinquante maisons peuplé de 1 200 personnes.

Alors qu'ils reviennent au village, les tirs reprennent. Intimidation ou accrochages avec des maquisards de l'Armée de libération du Kosovo ? Ramaddan affirme que non. Toujours est-il qu'avec un groupe d'une soixantaine de personnes, dont ses deux belles-filles, sa fille, son petit-fils de quatorze ans et trois autres de ses petits-enfants, âgés respectivement de trois ans, deux ans et neuf mois, ainsi que des cousins et des voisins, Ramaddan est conduit

dans la maison d'un de ses parents, Sinan Muqolli.

Ramaddan monte au deuxième étage pour regarder le manège de deux miliciens restés devant la maison. Une pluie drue tombe sur Poklek. A 17 heures, l'un des deux hommes ouvre la porte et intime au propriétaire et à l'un de ses amis de sortir. Il demande s'ils possèdent des armes. Les deux Albanais répondent qu'ils n'en ont pas. « Dans notre groupe, il n'y a que des gens âgés, des adolescents, des femmes et des enfants », disent-ils, selon les souvenirs de Ramaddan qui est redescendu dans le salon. Les paramilitaires emmènent alors leurs deux interlocuteurs cinquante mètres plus loin. Là, ils les abattent brutalement au kalachnikov. La première victime est Sinan Muqolli, propriétaire de la maison et cousin de Ramaddan. Le second est le directeur de l'école de Poklek. Il s'appelle Imer Elshani.

Le lendemain, il ne trouve que « des os, des débris humains dont certains n'étaient pas complètement calcinés. Nous les avons mis dans des sacs en plastique que nous avons enterrés »

Ramaddan interrompt son récit, expire longuement comme pour reprendre son souffle et reprend, d'une voix encore plus basse. « Les enfants commencent à hurler. A ce moment, l'un des deux miliciens rouvre la porte et lance une grenade. Immédiatement après l'explosion, il revient et mitraille tout le groupe réfugié dans le salon avec son fusil d'assaut AK 47. » Ramaddan est allongé dans un coin. Il n'est pas atteint par les balles. Il se souvient qu'il git tête-bêche avec

un autre homme « baignant dans le sang qui s'écoule des victimes ». Il se souvient vaguement entendre le tireur « recharger trois fois » son kalachnikov. Il se rappelle que l'autre milicien, resté dehors, lance à son camarade : « Arrête maintenant, ça suffit ! » « Non, rétorque son compagnon, je n'ai pas tué tout le monde ! »

Mais l'homme s'en va. Ramaddan se relève, attend un moment et se précipite au secours des blessés qui gémissent. Il en soigne quelques-uns comme il peut. Il ne sont que six survivants, dont deux petits enfants. Ils s'enfuient, trouvant refuge dans la grange d'à côté. Du haut de cette étable, il ne distingue pas grand-chose, Ramaddan. Mais il sent l'odeur de brûlé : il comprend que les criminels serbes commencent à incendier la maison et les corps pour effacer les traces de leur forfait.

Le groupe de survivants parvient alors à s'enfuir dans la forêt. Le lendemain, quand ils reviennent, Ramaddan ne trouve plus que « des os, des débris humains dont certains n'étaient pas complètement calcinés. Nous avons mis leurs restes dans des sacs en plastique que nous avons enterrés ». Il affirme que les miliciens ont dû s'y reprendre à deux fois pour achever leur macabre tâche, rebrûlant plus tard le charnier en s'aidant de pneus pour aider à la combustion.

« Je ne peux pas vous dire exactement le nombre de morts. Je pense que nous étions une cinquantaine, peut-être même soixante, y compris mon cousin Sinan et le directeur de l'école. Je peux vous dire, ajoute-t-il, que les enfants étaient âgés de six mois à quatorze ans, l'âge de l'ainé de mes petit-fils. » Son fils est assis à ses côtés aujourd'hui, sous une tente du camp de réfugiés. Calmement, avant l'arrivée de son père, qui est l'unique témoin oculaire, il avait raconté cette tragédie, avec le même luxe de détails.

Fehmi Muqolli, trente-huit ans, a perdu sa femme et son fils dans le massacre. « Quand on écoute le récit des enfants qui ont échappé, il y a de quoi vous rendre fou », dit-il. Son père, Ramaddan, conclut alors de son ton monocorde : « J'ai survécu à tout cela parce que l'être humain est plus solide que la pierre. »

Bruno Philip

L'UCK : « Nous ne tirerons pas dans le dos des Serbes »

KRUMË (Albanie)
de notre envoyé spécial

« La paix ! Quelle paix ? » Avduil Gashi redescend du front, juste au dessus du village de Krumë, dans

REPORTAGE

L'Armée de libération du Kosovo « ne semble pas en mesure de progresser »

le massif montagneux de Pashtrik. Mercredi 9 juin au soir, alors que les autorités yougoslaves signaient un accord avec l'OTAN, Avduil, cheveux blancs, visage buriné, était à son poste dans les montagnes, approvisionnant en munitions les combattants de l'Armée de libération du Kosovo (UCK), pris sous le feu sporadique de l'artillerie serbe. Comme toutes les nuits depuis samedi, les villages, désertés, de la frontière albanoyougoslave ont reçu une poignée d'obus tirés, de loin, par les forces serbes. « J'attends une voiture qui me ramènera sur le front », affirme cet homme de soixante-dix ans qui a décidé il y a trois mois de quitter les Etats-Unis, où il était établi depuis 1982, pour rejoindre les rangs de l'UCK.

« Tous les jours, ils nous tirent dessus, nous forçant à nous cacher dans nos abris », précise-t-il. « Le plus éprouvant, ce sont les tirs de mortiers, les tanks et les mines », explique-t-il. Pourtant, un jeune combattant à ses côtés affirme : « Si les Serbes se retirent vraiment, nous ne leur tirerons pas dans le dos. »

Difficile de savoir ce qui se passe dans les montagnes qui dominent Krumë. Seule la route qui mène vers Bajram Curri est ouverte. Les chemins transversaux qui permettraient d'atteindre la frontière sont interdits d'accès par de sourcilleux guérilleros de l'UCK. Plusieurs milliers de combattants de l'UCK auraient pris position sur les

deux versants de la montagne, à cheval sur la frontière. « Ils ne semblent pas en mesure de progresser plus en avant au Kosovo. Ils tiennent le sommet mais ils sont barrés plus bas par les forces serbes installées dans la vallée située côté kosovar. Leur seule chance serait d'occuper le terrain en profitant d'un vide, entre le retrait des serbes et le déploiement de la force internationale », explique un observateur occidental. Jeudi soir, on annonçait, à Kukës, l'arrivée prochaine d'environ 5 000 soldats allemands chargés d'aller jusqu'à Prizren, constituant, théoriquement, un tampon avec les forces de l'UCK déployées dans les montagnes. « Ce sera une course contre la montre », ajoute cet observateur.

Sensiblement, toutefois, quelque chose est en train de changer à Krumë. Durant la nuit, aucun projectile n'est tombé sur le village même. Les rues, désertes la veille, retrouvaient, jeudi matin,

un semblant d'animation. Des hommes parading en uniforme de l'UCK déambulaient au pied d'immeubles décrépits, les quelques terrasses de cafés étaient pleines de gens désœuvrés.

RISQUES D'EMBOUTEILLAGES

« Les habitants ont salué la signature de l'accord par des tirs de joie », affirme Dylber Geca, secrétaire général de la mairie du village. Des femmes et des enfants de Krumë se sont aussi pris à croire au règlement de la crise. Entassés sur une cariole, ils réintègrent la maison qu'ils avaient quittée les jours précédents. Pourtant, le scepticisme domine toujours dans les discours. Le village, qui a vu défiler quelque 70 000 réfugiés, a perdu 40 % de ses 2 500 habitants. « Peut-on faire confiance à Milosevic ? s'interroge M. Geca. Nous voulons que les Américains arrivent le plus vite possible. Après, les gens rentreront chez eux et nous reprendrons nos activités. La paix est importante pour nous sur le plan économique. Prizren, au Kosovo, est plus proche d'ici que notre capitale Tirana. »

A Krumë, « pour le moment, les réfugiés affirment qu'ils ne repartiront pas avant que le Kosovo ait été sécurisé et nettoyé », affirme un représentant du Haut Commissariat pour les réfugiés. Une affiche a été posée par le HCR sur les murs de la mosquée qui héberge des réfugiés, les avertissant des risques d'un retour prématuré tant que les mines laissées par les forces serbes n'auront pas été neutralisées. « Ils n'ont pas l'air de vouloir se précipiter », assure le HCR. Ce n'est pas tant le retour massif des Kosovars au Kosovo que redoute le HCR. C'est surtout l'afflux des réfugiés répartis dans le reste du pays, comme dans la région de Kukës et du poste frontière de Morina, pour rentrer le plus rapidement chez eux. Ce moment approche.

Christophe Châtelot

Modèle Réf: J283/BL et J286/BL

JAGUAR
— SUISSE 1937 —

33, avenue de la République - 75011 PARIS Tél. 01 40 21 17 00

Pour Jacques Chirac, Milosevic a « capitulé sans conditions »

Le président de la République affirme qu'« aucune frappe n'a été faite sans l'accord de la France », qui, en revanche, « en a refusé un certain nombre »

Jacques Chirac a estimé, jeudi 10 juin, que le président yougoslave, Slobodan Milosevic, avait capitulé face à l'OTAN et il a affirmé qu'à aucun moment la France n'avait été alignée sur les Etats-Unis pendant toute la du-

JACQUES CHIRAC a revendiqué, jeudi soir 10 juin, sur TF 1, le premier rôle dans la conduite de la participation française aux opérations de l'OTAN contre la Serbie, en insistant sur l'influence prépondérante qu'avait eue la France tout au long de la crise. Dans une interview en direct de son bureau de l'Elysée dans le journal de 20 heures, Jacques Chirac a rappelé avec force que « le chef de l'Etat, en France, est le chef des armées ». La Constitution de la V^e République, « s'agissant d'opérations militaires, donne le pouvoir au président de la République », qui a « une responsabilité éminente » en politique étrangère, a-t-il fait valoir.

Sans jamais citer le nom du premier ministre, Lionel Jospin, il s'est félicité que, pendant toute cette période, il n'y ait pas eu « de divergences de vue entre le gouvernement et le président de la République », ce qui est « un élément de force »

rée de la guerre du Kosovo. Une demi-heure durant, au cours du journal de 20 heures sur TF 1, Jacques Chirac s'est efforcé de démontrer le bien-fondé de l'intervention armée de l'Alliance atlantique. Il a insisté sur le rôle

devoir de l'aide occidentale tant que la démocratie n'y régnerait pas, « tant que Milosevic sera là ». Il a toutefois salué le peuple serbe, qui a « beaucoup de qualités » et qui a « prouvé son courage », mais qui subit « un système politique inacceptable ». « Il lui appartient maintenant d'en tirer toutes les conséquences », a-t-il dit.

AIDER LE MONTÉNÉGR

Soulignant que, contrairement à la Serbie, le Monténégro, membre de la Fédération de Yougoslavie, était bien une démocratie, il a souhaité que cette République puisse bénéficier de l'aide à la reconstruction. Il a réaffirmé son refus de l'indépendance du Kosovo : « Ce serait très dangereux car cela pourrait remettre en cause l'équilibre de cette région. »

Le président de la République a insisté sur « le rôle essentiel » de la France, tant dans la phase diplomatique que dans la phase mili-

taire. « Dire que la France s'est contentée de suivre les Américains, c'est tout simplement une erreur », a-t-il dit. Pour preuve, il a affirmé que la France, « qui ne fait pas partie de l'organisation militaire intégrée de l'OTAN », avait mis son veto à certaines frappes. « Pas une seule frappe n'a été faite sans l'accord de la France », a-t-il indiqué.

« La France, jour après jour et plusieurs fois parfois, (...) a donné son accord sur toutes les frappes exécutées et a refusé un certain nombre » d'entre elles. « Quand il y a eu refus de la France, a-t-il affirmé, les frappes n'ont jamais eu lieu. » Il a notamment expliqué que « si, aujourd'hui, les ponts de Belgrade sont toujours en place, c'est pour l'essentiel grâce à la France ».

« Chaque fois qu'il y avait un doute, un changement, une évolution, c'est ici même, dans ce bureau, que la décision était prise », a-t-il dit. Jacques Chirac a également

montré les téléphones, situés à portée de main, qui lui permettent d'être en contact direct avec les présidents américain, Bill Clinton, et russe, Boris Eltsine.

Tirant les leçons du conflit, au terme d'une journée qu'il a qualifiée d'« historique », il a plaidé pour la mise en place d'une « Europe de la défense », en rappelant les progrès réalisés lors du récent sommet européen de Cologne. Sans jamais évoquer les élections européennes de dimanche, il a aussi exposé sa vision d'une Europe « solidaire, démocratique et pacifique » qu'il souhaitait voir « s'étendre sur l'ensemble du territoire » du continent européen, y compris les Balkans, lorsque la démocratie y régnera.

Jacques Chirac a enfin vu dans la victoire des alliés l'annonce d'« un monde où la morale et les droits de l'homme seraient respectés » et où régnera « la conscience universelle ».

Bill Clinton et Madeleine Albright à l'heure des félicitations

NEW YORK

de notre correspondante

Après le « tangage » du début, comme dit le président Clinton, après des semaines de doutes, après la prudence de ces derniers jours malgré le succès en vue, l'administration américaine a soudain, jeudi 10 juin, laissé éclater sa satisfaction. Madeleine Albright, le secrétaire d'Etat, a dit son bonheur d'avoir obtenu « la reddition des Serbes ». William Cohen, le secrétaire à la défense, a évoqué « la patience, la persévérance et la grande précision » des forces de l'OTAN. Et le président Clinton, dans une allocution solennelle, a expliqué que son pays a remporté « une victoire pour un monde plus sûr, pour les valeurs démocratiques et pour une Amérique plus forte ». « Nous avons envoyé au monde un message de détermination et d'espoir, a-t-il dit. Nous avons fait ce qu'il fallait, comme il fallait, et nous allons le faire jusqu'au bout. »

Tous ont estimé que la cohésion de l'Alliance fut capitale. Pour le général Henry Shelton, chef d'état-major interarmes, cela a même constitué « la clé du succès ». « L'Alliance a été fantastique », s'est exclamée Mme Albright, à qui l'on demandait, à la télévision, ce qu'elle avait répondu à son collègue allemand Joschka Fischer qui lui a dit : « C'était la guerre de Madeleine. » « Je lui ai dit que cette guerre, nous l'avions faite ensemble », a-t-elle ajouté, précisant n'avoir jamais pensé qu'un jour on donnerait son nom à une guerre, sans paraître pour autant trouver quoi que ce soit à y redire.

FAUSSE NOTE AU CONGRÈS

Mais il reste à gagner la paix. Bill Clinton a tenu à préparer les Américains à de nouvelles difficultés, en particulier à la possibilité de victimes au sein du contingent. Il a refusé de se prononcer sur la durée probable du mandat de la KFOR, évitant de commettre la même erreur qu'en Bosnie (où il avait parlé d'un an, alors que ses troupes y sont toujours). A ceux qui critiquent un dénouement qui laisse Slobodan Milosevic en place, Bill Clinton répond qu'aucune assistance à la reconstruction ne sera accordée à la Serbie tant qu'il sera au pouvoir.

C'est le Congrès, où persiste un fort courant isolationniste, qui aura apporté la fausse note. La Chambre des représentants débattait jeudi de la loi budgétaire de la défense, à laquelle les républicains ont ajouté une clause empêchant le recours à des fonds fédéraux après le 30 septembre pour la participation américaine à la KFOR. Au terme d'un débat passionné, M. Clinton a dû s'engager à demander l'autorisation du Congrès à ce sujet, pour éviter l'adoption de la clause. En privé à la Maison Blanche, on qualifie de « honteux » le comportement de certains élus.

Sylvie Kauffmann

L'ONU salue « la fin d'un chapitre sombre dans l'histoire des Balkans »

NEW YORK (Nations unies)

de notre correspondante

Quatorze voix pour et une abstention – celle de la Chine : le Conseil de sécurité de l'ONU a adopté, jeudi 10 juin, le plan de paix pour le Kosovo. Le vote est intervenu peu après la confirmation, par écrit, du secrétaire général de l'OTAN, de l'arrêt des bombardements des forces alliées. L'adoption de la résolution 1244 qui autorise le déploiement immédiat d'une force internationale et d'une administration civile pour la province yougoslave a suscité, aux Nations unies, une

exaltation sans précédent. Des 185 pays membres de l'ONU, une trentaine seulement ont pris la parole lors de la réunion formelle du Conseil, et la plupart saluent « une journée heureuse pour les Nations unies ».

Pour l'écrasante majorité de ceux qui ont pris la parole, l'adoption du plan de paix, pourtant intégralement rédigé au sein du G 8, marque « le retour en grâce de l'ONU » dans les affaires internationales et une « reconnaissance de ses capacités ». Elle confirme, dit-on, l'autorité du Conseil de sécurité en lui donnant la « préroga-

tive d'autoriser » le recours à la force. Ce qui, note l'ambassadeur français, Alain Dejammet, confirme « la doctrine de la France » selon laquelle le recours à la force devait être décidé par une résolution du Conseil de sécurité. A ses yeux, les termes de la résolution sur le Kosovo sont « nettement plus satisfaisants » pour l'ONU que le texte adopté à la fin du conflit bosniaque qui, lui, « ne faisait qu'endosser » le déploiement de la force internationale décidée à Dayton. La résolution 1244, elle, « l'autorise ».

Le représentant français rap-

pelle aussi l'exigence d'une « coordination étroite » prévue par la résolution, entre le volet civil, dirigé par l'ONU, et le commandement militaire, ce qui, note-t-il, « n'est pas le cas pour la Bosnie ». Cette nouvelle autorité « arrachée aux Américains, explique un autre diplomate, est peut-être le prix à payer pour la démonstration de la force par l'OTAN ».

LE TEXTE DU G 8 PEU MODIFIÉ

Pour de nombreux autres pays, l'adoption du plan de paix est « une victoire pour l'humanité ». Mais certains représentants, africains notamment, ne se font pas d'illusion : « Je sais que cette bonne volonté des Occidentaux ne s'étendra jamais au continent africain, disait l'un d'entre eux. Mais je suis tout de même ravi d'être témoin, à l'ONU, de la fin de cette première véritable ingérence humanitaire ».

Javier Solana :

« M. Milosevic incarne le passé »

Le secrétaire général de l'OTAN, Javier Solana, a déclaré, jeudi 10 juin, qu'il n'était « pas question de traiter de l'avenir de la Serbie avec Milosevic ». « Il appartient maintenant au peuple serbe, aux citoyens de la Serbie de décider ce qu'ils veulent faire pour leur avenir collectif, s'ils veulent avancer vers le futur ou se retourner vers le passé. Milosevic incarne le passé », a estimé le secrétaire général de l'OTAN.

« S'ils veulent s'associer aux objectifs de la communauté internationale et de l'Union européenne, ils savent qu'il leur faut transformer leur pays », a ajouté Javier Solana, qui vient d'être désigné par les quinze membres de l'Union européenne comme le représentant de la politique étrangère et de sécurité commune (PESC). Si la campagne aérienne de l'OTAN a été « plus dure » que celle menée en Bosnie, la mise en œuvre de la paix « n'a pas de raison d'être plus difficile », a estimé M. Solana. – (AFP)

Mis au point par les chefs de la diplomatie du G 8, le texte de la résolution a été très peu modifié au Conseil de sécurité. Les amendements proposés, la veille, par la Chine ont été rejetés. Seule une phrase dans le préambule rappelant « les principes et les buts » de la Charte de l'ONU et la primauté du Conseil de sécurité dans le maintien de la paix et la stabilité internationale aura été maintenue. Pour le représentant de Pékin, cette phrase signifie que désormais, « toute utilisation » de la force devra être autorisée par le Conseil de sécurité. Selon M. Shen Guofang, les « problèmes ethniques » à l'intérieur des États

devraient être réglés par les Etats souverains et ne devraient plus être un « prétexte » pour une intervention étrangère.

Dans son discours, l'ambassadeur russe a souligné que la résolution autorise une présence internationale « sous l'égide de l'ONU ». Sergueï Lavrov a cependant de nouveau condamné « avec sévérité l'agression de l'OTAN (...) qui a transformé une crise humanitaire en une catastrophe humanitaire qui affecte tout les Balkans ».

Le chargé d'affaires yougoslave a rappelé pour sa part que le Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie (TPIY), a réclamé en vain une limitation, dans le temps, du mandat de la force internationale. Valdislav Jovanovic a vivement dénoncé les « bombardements brutaux » de l'OTAN et a amèrement reproché au Conseil de sécurité d'avoir fait « la sourde oreille » aux demandes « insistantes » de Belgrade d'y mettre fin. A ses yeux, en s'opposant aux activités « terroristes des séparatistes albanais » au Kosovo, les forces serbes n'ont « menacé personne ». A cette remarque, l'ambassadeur britannique, Jeremy Greenstock, a rétorqué : « Je vois que pour le régime de Milosevic les un million huit cent mille Kosovars albanais ne sont pas considérés comme des personnes... ». Il a par ailleurs affirmé que, « au cœur » de la force internationale, autorisée par l'ONU, se trouvera l'OTAN, dont plus de treize mille soldats britanniques. Il a également exhorté le peuple albanais à « se montrer à la hauteur » en acceptant en particulier la démilitarisation de ses combattants.

« UN AVENIR MEILLEUR »

Parmi les membres non-permanents du Conseil, les interventions des Pays-Bas et celle de la Malaisie ont été remarquées. Pour l'ambassadeur néerlandais, Peter van Walsum, la crise du Kosovo démontre que la communauté internationale « accorde plus d'importance au respect des droits de l'homme qu'à la souveraineté nationale ». L'ambassadeur malaisien a, quant à lui, consacré la quasi-totalité de son discours au rôle du Tribunal international. Si les « criminels de guerre en Bosnie » avaient été arrêtés, a-t-il dit, l'épuration ethnique au Kosovo « n'aurait jamais eu lieu ».

Pour Kofi Annan, l'adoption de la résolution marque « le début de la fin d'un chapitre sombre dans l'histoire des Balkans ». Cette résolution, a dit le secrétaire général de l'ONU, « trace la voie d'un meilleur avenir » pour les habitants du Kosovo, « un avenir dans lequel tous les réfugiés peuvent retourner en toute sécurité dans leurs foyers ». Il a salué « une résolution historique » en ajoutant : « Ne nous montrons pas triomphalistes, car la tâche est lourde ».

Afsané Bassir Pour



COMMUNIQUÉ

Votre santé est notre souci premier.

Les pralines LEONIDAS ont toujours été élaborées avec le plus grand soin à partir de matières premières de tout premier choix. Elles ont en outre toujours été soumises aux contrôles sanitaires les plus stricts.

Tous les certificats de toutes les matières premières délivrées par tous nos fournisseurs nous garantissent l'origine et la qualité de toutes les ingrédients que nous employons. Ils nous garantissent notamment l'origine et la qualité de toutes nos matières premières laitières.

Nous vous remercions pour votre fidélité.

Sincèrement,
S.A. Confiserie LEONIDAS

S.A. Confiserie LEONIDAS - 41-43 Boulevard Jules Graind'or - B-1070 Bruxelles
Tel : +32 2 522 19 57 - Fax : +32 2 522 09 43



ISTH
Enseignements Supérieurs Privés

Préparation ENM

- Écrits et oraux
- Session intensive d'été (du 21 juin au 24 août)

Préparation EFB

- Écrits et oraux
- Session intensive d'été (du 9 août au 10 septembre)

Tél. : 01 42 24 10 72

Zoran Djindjic, opposant de Belgrade réfugié au Monténégro « Les Serbes du Kosovo se préparent à un exode massif »

Zoran Djindjic, brièvement maire de Belgrade, est l'une des figures de proue de l'opposition serbe. Informé que « des membres de l'entourage de M^{me} Milosevic voulaient attenter à

sa vie », début mai, il a quitté la Serbie. Il vit depuis réfugié au Monténégro, sous la protection de la police de cette République unie à la Serbie mais hostile au régime de Belgrade. M. Djindjic

doit participer à une réunion de dirigeants de l'opposition serbe, samedi 13 juin au Monténégro, pour « préparer la rénovation de la vie politique dans la Serbie d'après-guerre ».

« Face au retrait des troupes yougoslaves du Kosovo, pensez-vous que la population serbe locale va quitter la province ?

– Je sais que les habitants serbes du Kosovo se sont préparés à un exode massif vers la Serbie. Le métropolitain Artemije, chef de l'Eglise orthodoxe au Kosovo, demeuré à Pec, m'en a averti récemment au téléphone. Le départ en nombre des Serbes du Kosovo serait un désastre pour l'avenir, il signe que la crise n'est pas réglée.

» Le problème est qu'aucune garantie ne leur a été donnée pendant la première phase – cruciale – qui correspond au retrait des troupes yougoslaves. La protection des organisations internationales, prévue par le plan global de paix, n'est prévue qu'à l'issue de cette phase des dix premiers jours. Mais il sera trop tard. Si leur sécurité n'est pas assurée d'emblée, les Serbes du Kosovo ne resteront pas : ils sont trop effrayés par d'éventuelles représailles de l'UCK, qui risque en effet de tenter de les chasser de la province. La seule garantie, pour les Serbes comme pour les Albanais, c'est l'OTAN.

– Comment réagissez-vous aux déclarations de « victoire » par lesquelles le régime de Belgrade a salué la fin de la guerre ?

– Je dois d'abord dire que cela n'a pas été une vraie guerre, mais un massacre avec des bombardements sans risque et avec beaucoup de victimes civiles. Cela a constitué une punition de la Serbie, conduite avec cynisme par la communauté internationale. Une sale guerre, vraiment.

» Quant à la « victoire »... Nous avons été complètement défaits, comme on pouvait s'y attendre, alors que Milosevic prétendait que nous allions vaincre l'OTAN. Notre pays est détruit. Quelle nation, quels intérêts privés voudront investir dans notre re-

construction ? Tant que Milosevic sera au pouvoir, nous resterons complètement à l'écart de la communauté internationale.

– Considérez-vous que la Serbie a perdu le Kosovo ?

– Nous avons perdu le contrôle du Kosovo, qui va rester pendant des années sous la protection des institutions internationales. Je crois pourtant qu'un Etat souverain et constitué sur une base ethnique (les albanophones) ne pourra pas s'installer au Kosovo. Cela provoquerait d'énormes tensions et des conflits dans toute la région, en commençant par l'Albanie et la Macédoine. Si nous développons un Etat démocratique en Serbie, avec des institutions crédibles, une prospérité économique et une coopération régionale, je pense que nous pourrions récupérer le Kosovo, dans un Etat commun lui reconnaissant une large autonomie et intégrant tous les citoyens.

– Quelles chances donnez-vous à Milosevic de rester au pouvoir ?

– Son pouvoir n'est plus celui dont il disposait dix ans plus tôt, conforté par un large soutien po-



ZORAN DJINDJIC

lulaire. Il est aujourd'hui un petit dictateur balkanique, protégé par ses gardes du corps. Il va cependant continuer à manipuler les citoyens en se servant des médias et en monopolisant les institutions, peut-être en prolongeant l'état de guerre. En même temps, dans toutes les villes importantes de Serbie, les gens doivent affronter d'énormes problèmes quotidiens, qu'il s'agisse de l'électricité ou du chauffage.

» La propagande du régime va tenter d'en rendre l'OTAN responsable. Mais je ne crois pas que les citoyens seront dupes. La situation est très différente de celle

Le président yougoslave réapparaît à la télévision

Slobodan Milosevic s'est adressé – pour la première fois depuis le début de conflit – à la population serbe pour lui signifier la fin de la guerre. « L'agression est terminée, la paix a eu raison de la violence », a-t-il annoncé, jeudi 10 juin, à la télévision. « Nos premières pensées vont aux héros qui ont donné leur vie pour la défense de la patrie », a dit M. Milosevic, déplorant la perte de « 462 membres de l'armée yougoslave et de 114 membres de la police ». Il a félicité « le peuple qui a participé à cette guerre : les bébés dans les maternités, les grands malades en soins intensifs, les soldats dans les tranchées, la DCA et les gardes-frontières ».

Le président yougoslave a voulu justifier sa politique, expliquant qu'il n'avait « pas donné le Kosovo ». Il en a appelé au G 8 et à l'ONU, qui, selon lui, « garantissent la souveraineté et l'intégrité territoriale de notre Etat ». Evitant soigneusement de rappeler qu'il avait toujours refusé l'entrée de troupes de l'OTAN en Yougoslavie, Slobodan Milosevic a affirmé que « les forces qui viennent au Kosovo seront au service de la paix ».

Les « scafistes » d'Albanie contrôlent le « trafic de marchandise humaine »

VLORA (Albanie)

de notre envoyé spécial

« Ici commence l'avenue des vendeurs de mort. » Les phares de la voiture balaient la route qui

REPORTAGE

Tous les soirs, les canots embarquent leur lot de candidats à l'exil

épouse les contours de la baie de Vlora. De part et d'autre de la voie, des restaurants fraîchement ouverts alternent avec de somptueuses villas aux murs blanchis à la chaux. Sur une dizaine de kilomètres, la route de la corniche est tout aussi défoncee que partout ailleurs dans le pays, mais sillonnée par de grosses berlines ou des voitures de sport, probablement volées quelque part en Europe.

« C'est ici que les "scafistes" [conducteurs de bateaux] organisent leur trafic et investissent leur gains », explique Robert Dervishi, le chef de la police des frontières de Vlora. Le gros 4x4 du policier s'engage dans un chemin sablonneux. Il s'immobilise un instant et ses phares balayaient une petite plage et la surface de l'eau. Robert Dervishi traque une espèce très particulière de délinquants dont Vlora s'est fait une spécialité : « Les trafiquants de marchandise humaine », dit-il. Ces scafistes qui, tous les soirs que la mer le permet, embarquent leur lot de candidats à l'exil et traversent en une heure et demie le canal d'Otrente – voie la plus courte entre l'Italie et l'Albanie – à bord de canots pneumatiques super-motorisés, ou de vedettes rapides.

« Cette nuit, la moisson de Robert Dervishi sera maigre. A chacun de ses arrêts, il n'éclaire qu'une mer lisse. Sur terre, rien ne bouge. Devant, un véhicule des forces spé-

ciales de la police ouvre la route, gros bras, visages cagoulés, kalachnikov en bandoulière. « C'est à cause de la vendetta. Il ne faut pas que les scafistes puissent reconnaître les policiers si nous devons faire une intervention musclée, explique le chef des gardes-frontières. Les scafistes sont puissants. » En février, le chef de la police avait séquestré neuf bateaux d'un coup. Quelques jours plus tard, il était pris en otage et « échangé » contre les embarcations. « Il fallait éviter un bain de sang », avaient alors commenté les autorités.

Le trafic de clandestins à destination de l'Italie est une affaire juteuse. La plupart des canots chargent une trentaine de passagers, certains soixante. A 700 ou 1 000 deutschemarks par voyageur (350 à 500 €), le prix d'un bateau pneumatique, même doté de moteurs puissants, est amorti en une nuit. « Les scafistes comptent en centaines de milliers de dollars. Ce trafic fait vivre une famille sur quatre dans une ville de 120 000 habitants, qui compte 37 000 chômeurs », explique un observateur local sous couvert d'anonymat.

La lutte est inégale entre les quelques 200 scafistes et les 95 gardes-frontières de Vlora. Payés au lance-pierre par l'Etat, ils sont chargés, théoriquement, de surveiller 145 kilomètres de côtes, mais ne disposent d'aucun bateau pour les traquer en mer. Ils se contentent donc de patrouiller à terre, à bord de voitures données par la Guardia di Finanza italienne. Leurs chances de réussite sont minimes. « Les clandestins attendent, parfois plus d'une journée, le signal de départ, regroupés dans des maisons du bord de plage. Les bateaux sont amenés par un tracteur jusqu'à l'eau pendant que les gens sortent en courant. On démarre en trombe. Le tout dure moins de deux minutes », explique un scafiste, dont l'une des chaînes en or doit représenter plusieurs mois de salaire d'un policier. Une étroite collaboration avec

la Guardia di Finanza italienne a toutefois permis de mettre un bémol au trafic. Le travail des scafistes est devenu risqué, bien avant l'arrivée dans les eaux territoriales italiennes. Les Italiens ont en effet établi une base de surveillance à Sazan, une île interdite aux civils et qui verrouille la baie de Vlora.

« Rien de ce qui en part ne nous échappe », explique le capitaine Davide Capano, chef de ce Nucleo frontiera maritime installé au début du mois d'avril. Sitôt les embarcations repérées, au moins une des trois vedettes italiennes ultrarapides, amarrées au port militaire de Sazan, se met en chasse. « L'objectif est d'obliger les trafiquants à faire demi-tour. Après, c'est à la police albanaise de faire le travail, ou aux Italiens » pour les embarcations qui passent, explique-t-il. Au mois de mai, 101 canots ont été repoussés et autant de clandestins secourus.

DE PLUS EN PLUS DE RISQUES

Les scafistes prennent donc de plus en plus de risques. Fin mai, un scafiste a terminé sa course contre des rochers, tuant six personnes dont trois enfants. « Certains n'ont pas hésité à menacer de jeter des enfants à l'eau, parce que nous nous approchions trop d'eux », affirme le capitaine. Au cours du premier trimestre de cette année, plusieurs dizaines de bateaux partaient quotidiennement de Vlora. Moins d'une dizaine de bateaux prendraient maintenant la mer chaque nuit. « La situation est encore très problématique. Le trafic organisé peut à nouveau exploser à cause de l'arrivée de dizaines milliers de réfugiés kosovars dans la région. Ils augmentent le nombre de candidats au départ », avertit Robert Dervishi.

Azem est arrivé à Vlora il y a deux mois, chassé du Kosovo par les Serbes. Logé dans un camp largement improvisé, il affirme y avoir été contacté plusieurs fois par des passeurs. Il avait alors re-

qui avait suivi la guerre de Bosnie : la manipulation de l'opinion avait alors marché, mais le conflit s'était déroulé très loin de la Serbie. Sur un plan politique, Milosevic va chercher à utiliser Vojislav Seselj [le chef ultranationaliste du Parti radical, membre de la coalition gouvernementale en Serbie] et Vuk Draskovic [le chef du SPO, membre de la coalition gouvernementale au niveau fédéral, qui a marqué son désaccord avec Slobodan Milosevic pendant le conflit] pour demeurer à la présidence.

– Êtes-vous favorable à l'arrestation de Milosevic, sous le coup d'une inculpation pour crimes de guerre devant le Tribunal pénal international (TPI) ? Les poursuites doivent-elles, selon vous, viser une série de responsables ?

– Milosevic est le premier chef d'Etat poursuivi devant le Tribunal de La Haye. Ce n'est pas à moi de dire s'il est ou non coupable. Mais j'accepte l'ONU et ses institutions, dont le TPI. Si des preuves, sur la base d'investigations indépendantes, en présence d'experts serbes, indiquent qu'il a commis des crimes de guerre, il serait déraisonnable de renforcer notre isolement international à cause du cas de Milosevic. Dans une dictature, une seule personne prend les décisions. En Serbie, seul Milosevic a décidé de la politique menée au Kosovo. S'il avait demandé à la police d'embrasser les Albanais, les policiers l'auraient fait. Il avait tout le pouvoir en mains. Si le TPI juge qu'il y a eu des crimes de guerre au Kosovo, Milosevic doit être considéré comme le responsable. S'il y a un accusé, cela ne doit pas être la collectivité serbe dans son ensemble. »

Propos recueillis par Erich Inciyan

L'économie serbe esxangue après les frappes

Le pays est revenu cinquante ans en arrière. Les Occidentaux conditionnent leurs aides au départ de Slobodan Milosevic

QUE RESTE-T-IL de la Yougoslavie après le pilonnage systématique de tous ses centres économiques vitaux ? Un pays dévasté et un peuple privé de tout ou presque. Le risque d'une grave crise humanitaire, comme l'a rapporté le secrétaire général-adjoint de l'ONU, Vieira de Mello, après sa mission fin mai dans la région. Après 79 jours de bombardements, la Fédération est économiquement retournée cinquante ans en arrière.

Les centrales électriques et les raffineries de pétrole ont été sinon totalement détruites, du moins endommagées au point de ne plus pouvoir fournir une production d'énergie suffisante – en tout cas pour cet hiver –, les infrastructures routières et de télécommunications sont hors d'usage, les voies navigables quasiment impraticables, même si quelques barges chargées de pétrole en Ukraine continuent à naviguer sur le Danube, selon le Pentagone. Le chômage, qui atteignait déjà 35 % avant les frappes, devrait presque doubler. Selon l'économiste serbe Pavle Petrovic, directeur du Centre d'études économiques (Cesmecom) de Belgrade, l'activité économique, qui avait déjà beaucoup chuté pendant les quatre premiers mois de 1999, s'est rétractée de 60 % par rapport à ce qu'elle était en 1998.

RECONSTRUIRE SANS ATTENDRE

Le bilan est évidemment difficile à évaluer avec précision, le gouvernement ne fournissant plus de statistiques macro-économiques depuis qu'il s'est coupé des institutions financières multilatérales fin 1992 et les chiffres qu'il avance ne sont soumis à aucune contre-expertise. A prendre avec précaution, les éléments recueillis par différents organismes n'en sont pas moins de précieux indicateurs sur une économie qui est, selon la commission économique des Nations unies, « dans un état précaire depuis de nombreuses années ». L'activité a souffert successivement de l'éclatement de la République socialiste de Yougoslavie en 1992, de quatre années de conflit, de sanctions internationales et d'une politique économique digne de l'ère soviétique, centralisée, non rentable, phagocytée par le pouvoir en place.

La reconstruction nécessaire de l'ensemble de la région pourrait cependant se révéler être une chance sur le plan économique. Pour la Yougoslavie comme pour les pays de la ligne de front. Depuis l'afflux de réfugiés kosovars vers l'Albanie et la Macédoine et la déstabilisation économique et politique qu'il pouvait représenter, les pays industrialisés ont changé de regard sur ces pays déjà très pauvres. Alors qu'on ne parlait de l'Albanie que pour déplorer les masses d'immigrants qui se déversaient sur l'Italie et qu'on évoquait à peine la Macédoine, ces deux pays sont désor-

mais en tête des priorités des Européens. S'il ne s'agit pas de les intégrer immédiatement dans l'Union, les chefs d'Etat et de gouvernement envisagent sérieusement de brûler les étapes pour arrimer ces deux pays à l'Europe, ne serait-ce que par des accords d'association.

L'appréciation des Occidentaux sur la République fédérale a également évolué. Bien que partie intégrante de la Fédération et, comme telle, isolé théoriquement de la communauté internationale en vertu de l'embarco qui frappe le pays, le Monténégro a cependant bénéficié d'un traitement différencié de la part des Alliés, comme l'a rappelé Jacques Chirac sur TF 1 jeudi 10 juin. Dès les premières estimations de l'aide nécessaire à la reconstruction de la région, une enveloppe – 15 millions d'euros – a été prévue pour la petite République. Personne ne s'est insurgé d'une telle décision. Au contraire, le souci de la Commission européenne, pourvoyeuse de ces fonds, a été de les domicilier dans une banque monténégrine située en Europe occidentale, de manière à éviter que Belgrade ne s'en empare. De même, tout le monde s'accorde pour apporter l'aide nécessaire à la reconstruction du Kosovo, dès que les troupes serbes auront été évacuées, et ce sans attendre la définition d'un nouveau statut qui distinguerait la province sans remettre en cause l'intégrité territoriale de la Yougoslavie. Désormais, dans l'esprit de nombreux responsables, lorsqu'on parle de la Yougoslavie, on parle en fait de la Serbie. Mais celle-ci n'entre pour l'instant pas dans les plans de reconstruction des Alliés.

En vertu d'un « vieux principe » qui veut que les relations internationales soient « conditionnées à la nature du régime » des pays, la coopération « souhaitable » avec la Serbie, qui a « vocation à entrer dans l'Europe » suppose que « ce pays soit doté d'un régime démocratique » a déclaré M. Chirac. La Serbie peut choisir la voie de l'intégration économique, bénéficiant comme les autres pays de la région de la manne financière qu'envisage de consentir la communauté internationale aux Balkans et espérer à terme faire partie de la « Maison commune européenne ». Elle en connaît le prix : le départ de Slobodan Milosevic. En revanche, une Yougoslavie isolée ne seulement maintiendrait le peuple serbe dans le plus grand dénuement – 50 % de la population vivrait au-dessous du seuil de pauvreté – mais constituerait un point de fragilité pour l'ensemble des Balkans. Le pire serait de sortir du conflit « à l'irakienne », avec un pays qui respecte de plus ou moins bon gré les accords internationaux. Ni vraiment dehors, ni vraiment dans l'Europe.

Christophe Châtelot

Babette Stern

35 ans!

35 ans d'histoire d'amour entre la France et le Brésil avec Varig.

 **VARIG** Brasil

1^{ÈRE} COMPAGNIE AÉRIENNE D'AMÉRIQUE LATINE
Renseignements et réservations : 08 01 63 61 62

STAR ALLIANCE 

L'enjeu des municipales au Pays basque dominera les scrutins du 13 juin en Espagne

Du résultat dépend l'évolution d'un processus de paix aujourd'hui paralysé

Parallèlement au scrutin européen, les Espagnols vont notamment renouveler leurs conseils municipaux. Les résultats au Pays basque sont

particulièrement attendus : ils vont peser sur l'équilibre des forces politiques, et sans doute aussi sur les discussions pour la paix, en panne

depuis la trêve déclenchée par les indépendantistes armés de l'ETA. Ces derniers ne cachent pas avoir beaucoup misé sur les municipales.

MADRID

de notre correspondante

Le 13 juin, les Espagnols auront de multiples raisons de se rendre aux urnes : ils devront voter à la fois pour les élections européennes, pour les municipales et, dans treize des dix-sept communautés autonomes, pour élire les parlements régionaux. De ces trois scrutins, celui qui a suscité la campagne la plus acharnée a été celui des municipales, qui a pris valeur de test et de symbole.

En mars 2000, José Maria Aznar affrontera les législatives. Or, même s'il part vainqueur dans les sondages, avec de bons chiffres économiques en poche et un parti socialiste (PSOE) qui n'a pas encore trouvé son souffle dans l'opposition et vient de perdre son chef de file, José Borrell (démissionnaire en raison d'un scandale financier touchant deux de ses anciens collaborateurs), le 13 juin, ce

sera la première fois que le chef du gouvernement espagnol affrontera ses adversaires sur le plan national.

Lorsqu'il était chef de l'opposition, c'est précisément par la double victoire des municipales de 1994 et des régionales de 1995 que M. Aznar avait fait vaciller quatorze ans de pouvoir socialiste, avant de remporter les législatives de 1996 avec un peu plus de 300 000 voix d'avance. Si l'on en croit les dernières études d'opinion, le chef du gouvernement et son Parti populaire ne devraient pas avoir trop de soucis pour affirmer de nouveau leur pouvoir régional et municipal face à un PSOE en légère remontée et à une coalition de la gauche communiste, Izquierda Unida, en perte de vitesse.

A cela près qu'il reste encore un enjeu de taille, quoique imprévisible, pour José Maria Aznar : l'issue des municipales au Pays

basque, qui ont également lieu dimanche. En dépend l'équilibre des forces politiques au Pays basque, mais peut-être aussi les discussions sur la paix. Depuis la trêve déclenchée par les indépendantistes armés de l'ETA, en septembre 1998, le processus semblait s'être paralysé. Le gouvernement campait sur sa position : ne « jamais payer un prix politique pour la paix ». Face à lui, le Parti nationaliste basque (PNV) et les autres nationalistes « modérés » d'Euzko-Altartasuna avaient fini par former un gouvernement autonome à Vitoria, avec le soutien de la coalition Herri Batasuna (HB), le « bras politique » de l'ETA.

SARCASMES SOCIALISTES

Mais qui dirige à Vitoria ? Le PNV, promoteur ou « otage » de ses accords avec les radicaux de HB ? Ou HB et, à travers elle, directement l'ETA, comme le dé-

nonce Madrid ? Herri Batasuna et sa version électorale, Euskal Herri-tarrok, ne s'en sont jamais cachées : elles ont tout misé sur les municipales, tentant, à travers la conquête d'un pouvoir local, de mener à terme leur plan de tisser un « grand Pays basque » de fait incluant le Pays basque espagnol – et si possible français – et la Navarre.

A la surprise générale, il y a deux jours, M. Aznar a annoncé qu'une première rencontre (infructueuse) avec les dirigeants de l'ETA avait eu lieu, ce qui lui a valu les sarcasmes des socialistes, empressés de voir dans cette annonce une manœuvre électorale. Mais dans quelles conditions se déroulera la suivante et avec quel type de rapports de forces, si Herri Batasuna ne réussissait que trop bien à engager son projet municipal ?

Marie-Claude Decamps

Hillary Clinton débarque en star et fait tourner les têtes à New York

La panique gagne les républicains depuis l'annonce de sa candidature au Sénat

NEW YORK

de notre correspondante

Ce sera, vous promettent les New-Yorkais avec le sens de la mesure qui les caractérise, l'élection du siècle. La mère de toutes les batailles. Le clash des titans. Bref, une aubaine médiatique telle que, sous la pression, Hillary Clinton a dû annoncer un mois avant la date prévue son intention de franchir, en juillet, le premier pas vers une candidature au siège de sénateur de l'Etat de New York. Depuis deux mois, les spéculations à ce sujet faisaient les gros titres. Et le scrutin n'est qu'en novembre 2000.

Convaincu que le « star power » de la première dame des Etats-Unis, dans une ville où l'on révère la célébrité, constituerait un atout majeur contre celui qui devrait être le candidat républicain, l'actuel maire de New York, Rudy Giuliani, le Parti démocrate de l'Etat s'est littéralement jeté aux pieds de M^{me} Clinton dès que l'idée de sa candidature a été émise par un élu de Harlem, Charles Rangel.

D'abord hésitante, Hillary Clinton semble s'être finalement laissée séduire par l'accueil des New-Yorkais, flatter par l'excitation des médias et euphoriser par la fièvre qui entoure chacun de ses déplacements. Les sondages, en outre, lui donnent des chances honorables de l'emporter contre un maire qui a, certes, ramené l'ordre dans la ville mais dont le style autocratique a beaucoup irrité. En créant formellement, début juillet, un comité exploratoire en vue d'une éventuelle candidature, Hillary Clinton obtient le droit de lever des fonds et d'écartier les cri-



tiques qui l'accusent de faire financer ses visites dans l'Etat de New York – douze depuis le début de l'année, avec avion et sécurité de la Maison Blanche – par le contribuable américain.

UN PARACHUTAGE TOTAL

L'initiative est historique : ce sera la première fois que l'épouse d'un président en exercice est candidate à une fonction élective fédérale et, aux Etats-Unis, celle de sénateur n'est pas des moindres. Quelle revanche pour la brillante étudiante en droit de Yale qui, diplômée un an avant son futur mari, refusa les offres des meilleurs cabinets de New York et de Washington pour rester avec Bill Clinton et le suivre, un an plus tard,

dans son Arkansas perdu ! Quelle revanche pour la première femme de président à se voir confier en 1993 une mission politique officielle à la Maison Blanche – la réforme du système de santé – qui devait se solder par un lamentable fiasco ! Quelle revanche pour la compagne publiquement humiliée qui dut se résigner, en 1998, à voir sa cote de popularité épouser celle des turpitudes de son mari : 57 % au début de l'affaire Lewinsky, 66 % à la fin...

Soudain, alors que lui se prépare à quitter la scène, son avenir à elle paraît sans limites. Inévitablement, plus d'un commentateur lit dans sa démarche des ambitions beaucoup plus élevées : celles d'utiliser le Sénat comme un trem-

plin vers la Maison Blanche, Bill Clinton n'ayant pas le droit de s'y présenter une troisième fois.

Mais si elle fait saliver d'avance les rédacteurs en chef, sa candidature n'est pas sans embûches. Hillary Rodham Clinton n'a jamais, pour commencer, habité l'Etat de New York. Ce qui, légalement, n'est pas un problème, mais a déjà fourni quelques munitions à Rudy Giuliani : « Née dans l'Illinois, mariée au pouvoir en Arkansas, sans le moindre lien avec New York, Hillary a jeté son dévolu sur le siège de New York au Sénat », accuse l'un des sites créés sur Internet par les amis de M. Giuliani, www.HillaryNo.com.

UNE REVANCHE, MAINTENANT

Les démocrates ripostent en citant un illustre précédent, celui de Bob Kennedy, le frère du président, élu sénateur de New York en 1964 alors qu'il était du Massachusetts ; mais John avait été assassiné un an plus tôt, et le pays baignait dans la nostalgie Kennedy, ce qui n'est pas à proprement parler le cas pour les Clinton. Ensuite, concilier ses obligations de première dame avec les exigences d'une campagne électorale de cette ampleur risque de se révéler un exercice délicat, miné de conflits d'intérêt. Autre danger, si Hillary Clinton est incontestablement populaire dans la ville de New York, près des trois quarts des électeurs de l'Etat vivent en dehors de la ville et sont loin d'être acquis aux démocrates.

Enfin et surtout, la candidature d'Hillary Clinton risque de porter tort à l'ensemble des candidats démocrates dans le reste du pays. D'une part, parce que les médias n'auront d'yeux que pour elle, de l'autre parce qu'elle n'aura pas le temps d'aller les soutenir ; or l'expérience de 1998 prouve que la présence d'Hillary aux côtés d'un candidat lui fait généralement gagner des voix, en particulier celles des femmes. Le premier à souffrir de cette absence risque donc d'être le vice-président Al Gore, qui sera très vraisemblablement, en novembre 2000, le candidat démocrate à l'élection présidentielle.

Néanmoins, la panique gagne déjà les républicains, qui se divisent sur le meilleur candidat à désigner face à Hillary. Mais les analystes les plus avisés se demandent pourquoi M^{me} Clinton n'attend pas 2004, date à laquelle un siège de sénateur se libère dans son Illinois natal. Parce que, répondent les uns, c'est aujourd'hui qu'Hillary Clinton est populaire. Et sa position de première dame lui assure une visibilité médiatique et politique qu'elle n'aura plus dans quatre ans. Ou parce que, répondent d'autres, elle veut sa revanche. Tout de suite. « Un acte monumental de vanité politique », commente le *Wall Street Journal*.

Sylvie Kauffmann

Turquie : les procédures judiciaires contre les journalistes se multiplient

ISTANBUL. Le journaliste américain Andrew Finkel, correspondant en Turquie de l'hebdomadaire américain *Time*, du quotidien britannique *The Times* et de la chaîne de télévision américaine CNN, a comparu jeudi 10 juin devant un tribunal à Istanbul, pour avoir « insulté les institutions étatiques », en vertu de l'article 159 du code pénal. Dans un article publié en février 1998 par le quotidien turc *Sabah*, Andrew Finkel avait décrit les opérations lancées par l'armée turque contre les rebelles kurdes du PKK, dans le Sud-Est anatolien.

Le 8 juin, les autorités turques ont également arrêté Hasan Deniz, le rédacteur en chef du quotidien pro-kurde *Ozgür Bakis*. En mai, l'éditorialiste turc Oral Alislar avait été condamné à 13 mois d'emprisonnement pour avoir publié, en 1993, un entretien avec Abdullah Öcalan, le dirigeant du Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK), et un autre avec Kemal Burakay, le chef du Parti socialiste kurde, le Comité pour la protection des journalistes (CPI) a protesté auprès du premier ministre Bülent Ecevit, demandant l'abolition des lois qui limitent la liberté d'expression. — (Corresp.)

L'Inde outrée après la restitution des corps de soldats mutilés

NEW DELHI. « Barbarie, sauvagerie » : toute la presse indienne commente en termes très durs, vendredi 11 juin, le retour des corps mutilés de six soldats indiens, disparus depuis le 14 mai au Cachemire et rendus jeudi par l'armée pakistanaise. « Le gouvernement étudie cette affaire avec le plus grand sérieux et prendra des mesures appropriées après avoir reçu le rapport officiel d'autopsie », a affirmé le porte-parole du ministère des affaires étrangères.

L'éventualité de l'annulation de la visite prévue samedi, à New Delhi, du ministre pakistanais des affaires étrangères a été évoquée, même si l'Inde, qui bénéficie, face au Pakistan, du soutien de la communauté internationale, ne veut pas apparaître refuser un dialogue. En tout état de cause, M. Aziz trouvera à New Delhi des interlocuteurs extrêmement fermes et seulement disposés à parler de la fin de « l'intrusion pakistanaise ». — (Corresp.)

Nelson Mandela rend hommage à 122 Sud-Africains

PRETORIA. Le magnat de l'or Harry Oppenheimer, le vétéran anti-apartheid Govan Mbeki (père du futur président), des généraux blancs, des artistes noirs : Nelson Mandela, dans l'un de ses derniers actes officiels, a décoré, jeudi 10 juin, 122 compatriotes choisis pour leur contribution à une Afrique du Sud « en paix avec elle-même ». Ces décorations, a-t-il expliqué, vont à des Sud-Africains qui, « un par un et collectivement, représentent l'esprit de notre nation ». Elles honorent « notre vieux rêve et célèbrent une Afrique du Sud unie ». La chanteuse Myriam Makeba, le jazzman Hugh Masekela, le magnat (tabac, spiritueux) Anton Rupert, la militante anti-apartheid Albertina Sisulu, les chefs de la police, George Fivaz, et des forces armées, Siphive Nyanda, figurent au tableau d'honneur. Une vingtaine de décorations ont été décernées à titre posthume, dont Albert Luthuli, ancien chef de l'ANC avant la lutte armée, Prix Nobel de la paix en 1961 et décédé en 1967, et Oliver Tambo, chef de l'ANC en exil décédé en 1993, peu après son retour au pays. Les dirigeants communistes Joe Slovo (mort en 1995) et Chris Hani (assassiné en 1993) ont reçu à titre posthume l'Etoile de l'Afrique du Sud. Et le chef du mouvement de la Conscience noire, Steve Biko (mort en détention en 1977), était cité à l'ordre du Mérite. Le Prix Nobel de littérature (1991), Nadine Gordimer, et l'anthropologue Phillip Tobias ont reçu la plus haute distinction, l'ordre de la Croix du Sud. — (AFP)

DÉPÊCHES

■ **NIGERIA : le président Olusegun Obasanjo** a approuvé la mise à la retraite de 93 officiers supérieurs détenteurs de mandats politiques entre 1985 et 1999, a annoncé, jeudi 10 juin, la radio d'Etat. Cette décision porte à 149 le nombre de départs au sein de l'armée nigérienne depuis le 29 mai, date de la prise de fonction du nouveau président, qui s'est engagé à lutter contre la corruption. — (Reuters.)

■ **TUNISIE : dans une lettre datée du 8 juin, Mohamed Moada**, le président du Mouvement des démocrates socialistes (MDS), le principal parti de l'opposition légale, a lancé un appel au rassemblement de « toutes les forces nationales militantes » pour « renforcer la résistance et mettre en place un régime démocratique réel ». Dénonçant « le comportement répressif des autorités [...], les procès politiques [...], les institutions judiciaires devenues un outil de répression », il accuse le régime de pratiquer le double langage. « Il y a un fossé entre le discours officiel et la pratique », juge M. Moada, dont le domicile à Tunis fait l'objet d'une surveillance policière constante.

■ **CHINE : auteur d'un appel en faveur de réformes démocratiques**, l'ancien haut fonctionnaire chinois, Fang Jue, a été condamné, jeudi 10 juin à Pékin, à quatre ans de prison « pour activités commerciales illégales », a indiqué sa sœur Liu Jin. D'après l'avocat de Fang, Mo Shaoping, l'audience a duré un peu moins d'une heure. « Le parquet a présenté de nouvelles preuves au cours des vingt premières minutes, puis les juges ont discuté entre eux pendant une demi-heure avant d'annoncer le verdict », a-t-il ajouté. — (AFP)

■ **INDONÉSIE : des étudiants indonésiens ont manifesté**, vendredi 11 juin à Djakarta, pour protester contre la lenteur du dépouillement des élections législatives de lundi. A peine 12 % des suffrages ont été recensés dans ce premier scrutin démocratique depuis 1955, et les rumeurs d'une éventuelle manipulation des résultats se propagent rapidement. — (Reuters.)

■ **INDE : récemment expulsé du Parti du Congrès** pour avoir mis en cause la capacité de Sonia Gandhi, d'origine italienne, à éventuellement devenir premier ministre, Sharad Pawar a lancé, jeudi 10 juin, dans son fief de Bombay, capitale économique de l'Inde, sa nouvelle formation, le Parti nationaliste du Congrès. M. Pawar, qui bénéficie d'un large soutien parmi les députés de l'assemblée locale du Maharashtra et au sein des élus nationaux de cet Etat, a réussi à réunir une foule de plus de 200 000 personnes, à qui il a promis de rester à égale distance des nationalistes hindous du BJP (Parti du peuple indien) et du Congrès de M^{me} Gandhi. — (Corresp.)

Trente pays souffrent de pénuries alimentaires graves

ROME. L'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) a indiqué que 30 pays – dont 16 situés en Afrique – souffraient de pénuries alimentaires graves, dans son bulletin *Perspectives de l'alimentation* publié jeudi 10 juin. Ce sont : l'Afghanistan, l'Angola, l'Arménie, l'Azerbaïdjan, le Cap Vert, la République démocratique du Congo, la Corée du Nord, Cuba, l'Erythrée, l'Ethiopie, la Géorgie, la Guinée-Bissau, l'Indonésie, l'Irak, la Jordanie, le Kenya, le Laos, la Mauritanie, la Mongolie, le Mozambique, l'Ouganda, la Russie, le Sénégal, la Sierra Leone, la Somalie, le Soudan, le Tadjikistan, la Tanzanie, le Tchad et la Yougoslavie. En Afrique, plus de 10 millions de personnes, dont 4,6 millions en Ethiopie et 2,4 millions au Soudan, souffrent de la faim. — (AFP)

10 fois !

10 fois par semaine,
Varig relie la France au Brésil.
Vols directs Paris / Rio de Janeiro.
Vols directs Paris / São Paulo.

VARIG Brasil
1^{ÈRE} COMPAGNIE AÉRIENNE D'AMÉRIQUE LATINE

Renseignements et réservations : 08 01 63 61 62

STAR ALLIANCE

Treize juifs iraniens accusés d’espionnage au profit d’Israël et des Etats-Unis

Les autorités israéliennes démentent ces allégations et réclament leur libération

Treize juifs iraniens, arrêtés depuis plusieurs semaines pour des délits mineurs, viennent de se voir notifier une accusation d’espionnage au

profit d’Israël et des Etats-Unis. Les autorités de l’Etat hébreu ont démenti les accusations iraniennes et multiplient actuellement les dé-

marches pour éviter le pire. Il y a deux ans, deux juifs accusés d’espionnage avait été condamnés à mort et pendus en Iran.

nage. Ces dernières charges ont été confirmées, jeudi 10 juin, par un porte-parole du ministère iranien des affaires étrangères, accompagnées d’une mise en garde contre toute « *ingérence dans les affaires intérieures* » du pays.

CHANGEMENT DE CAP

Rendue publique le 8 juin en Israël, où elle a provoqué une profonde émotion, l’arrestation des « treize » était en réalité connue depuis plusieurs mois, grâce, notamment, aux démarches des familles habitant Israël, les Etats-Unis et la France. Dès le mois de mai, le Conseil représentatif des institutions juives de France (CRIF) faisait état de l’arrestation de vingt-deux personnes « *arrêtées pour des motifs inconnus, il y a quelques semaines, et dont on reste sans nouvelles* ». Le président du CRIF, Henri Hajdenberg, avait alors demandé, sans succès, audience auprès de l’ambassadeur d’Iran à Paris. D’autres démarches avaient été menées auprès du ministre français des affaires étrangères, Hubert Védrine, qui, préoccupé, avait averti l’Union européenne et demandé à l’ambassadeur de France à Téhéran de suivre le dossier de près.

Pour sa part Israël a préféré garder l’information confidentielle, menant de discrètes approches, via des canaux privilégiés liés au monde des affaires, pour tenter d’obtenir la libération des accusés. Mais l’annonce, le 7 juin, de poursuites pour espionnage, incrimination dont personne n’avait jusquelà entendu parler, a provoqué un brutal changement de cap. « *Cette nouvelle nous a surpris en même temps qu’elle nous a inquiétés*, a affirmé au *Monde* un haut fonction-

naire du ministère des affaires étrangères. *L’affaire d’il y a deux ans et son issue tragique nous ont traumatisés. Lorsqu’on entend parler d’arrestations de juifs, puis de procès pour espionnage, c’est pour nous un signe inquiétant.* »

Dès le lendemain, dans un bref et inhabituel communiqué, le ministre des affaires étrangères, Ariel Sharon, a démenti que les accusés aient entretenu un quelconque contact avec « *une agence israélienne de renseignement* », accusant Téhéran de les avoir arrêtés « *au seul motif qu’ils sont juifs* » et demandant leur « *libération immédiate* ». D’autres démarches ont été effectuées tant auprès du secrétaire général des Nations unies, Kofi Annan, que du président du Comité international de la Croix-Rouge (CICR) à Genève, Cornelio Sommaruga.

Forte de quinze à vingt mille membres (contre plus de 100 000 avant la révolution islamique de 1979), la communauté juive d’Iran bénéficie d’un statut officiel de minorité religieuse, reconnue et protégée au même titre que le christianisme et le zoroastrisme. Les juifs

10 millions de km² de pollution pèsent sur l’océan Indien

La découverte témoigne du niveau très élevé des rejets atmosphériques de l’Inde et de la Chine, qui pourraient affecter la mousson

« ***ON** a trouvé une couche de pollution au-dessus des Maldives du même ordre de grandeur que dans une région industrialisée du centre de l’Europe* » : Robert Sadourny, du Laboratoire de météorologie dynamique (Paris), résume le sentiment des 150 scientifiques qui ont étudié la pollution atmosphérique de l’océan Indien : « *On a été impressionnés par ce qu’on a constaté.* » Pilotée par Paul Crutzen, Prix Nobel de chimie, et par

Veerahadran Ramanathan, de l’Institut océanographique Scripps de San Diego, l’expérience IN-DOEX a mesuré les aérosols (petites particules de quelques millièmes de millimètres) entre janvier et mars au-dessus de l’océan Indien.

Depuis les Maldives et Goa, les équipes américaine, allemande, indienne et française, ont mis en œuvre trois avions de mesure, 17 ballons, deux navires et deux satellites. Le constat : entre la surface et trois kilomètres d’altitude, les aérosols réduisent fortement la visibilité en horizontal jusqu’à

moins de dix kilomètres. En absor-

bant le rayonnement solaire, les aérosols – produits par la combustion de gaz, d’essence ou de bois et transportés sur plus de 2 000 km – diminuent la limpidité de l’air. La zone de pollution, qui couvre près de 10 millions de km² (l’équivalent du territoire américain), s’arrête nettement à 10° de latitude sud, où la zone de convergence intertropicale aspire l’air en haute altitude.

Cette couche d’aérosols (formée de suie, de sulfates, de particules organiques et de poussière minérale) pourrait affaiblir les moussons, vitales en Asie du Sud-Est, en perturbant les interactions atmosphère et océan qui produisent ces fortes pluies. Par ailleurs, les chercheurs vont étudier son effet sur le climat : en réfléchissant le rayonnement solaire, les aérosols sulfatés ont normalement un effet refroidissant. Mais les aérosols asiatiques, provenant de moteurs rudimentaires, comptent beaucoup de suie, absorbent l’énergie et sont réchauffants.

Hervé Kempf

Partie de chasse à Moscou

MOSCOU

correspondance

Boris Eltsine a le doigt sur la détente d’une carabine de chasse. Le maire de Moscou, Iouri Loujkov, le met en joue avec un fusil à lunette. Le quotidien *Moskovskii Komsomolets* illustrait ainsi cette semaine « *l’arrivée de la saison de chasse* » : la reprise des hostilités autour du Kremlin. A six mois des élections législatives, et à un an du scrutin présidentiel, cette guerre intestine éclipse largement, dans les médias russes, l’affaire du Kosovo.

« *J’ai été désigné par le Kremlin comme l’ennemi numéro un* », a déclaré, jeudi 10 juin, Iouri Loujkov, le plus sérieux prétendant au trône. « *L’équipe présidentielle, a-t-il précisé, a reçu l’ordre de réunir sur nous des “kompromaty”* [« dossiers compromettants »]. *Ils n’en trouveront pas, car nous avons toujours respecté les lois* ». La veille, Sergueï lastrjembski, passé dans le camp loujkovien après avoir été porte-parole du président russe, expliquait qu’après le départ du premier ministre Evgueni Primakov, li-mogé le 12 mai, le Kremlin se cherchait à nouveau des adversaires.

En réalité, le profil d’homme à abattre de Iouri Loujkov se dessinait déjà depuis des mois : celui d’un ancien fidèle à qui « la Famille » – M. Eltsine et son entourage – n’a pas pardonné d’avoir affiché ses ambitions présidentielles, et d’avoir publiquement conseillé au président de se retirer pour raisons de santé. A la mi-mai, Vladimir Jirinovski, le leader ultranationaliste surnommé la « marionnette du Kremlin », s’est chargé de tirer le premier coup de feu, à sa manière. Dans une lettre à Boris Eltsine, il proposait d’abolir la fonction de maire de Moscou et de créer un ministère chargé des affaires de la capitale... « *Jirinovski exprime les rêves de l’administration présidentielle* », répondait Iouri Loujkov. La veille, ses fidèles à la Douma (Chambre basse du Parlement), cadres de son parti La

Patrie, avaient voté en faveur de la procédure d’*impeachment* contre Boris Eltsine.

Mais, aujourd’hui, le Kremlin mise surtout sur le jeune Sergueï Kirienco, l’ancien et éphémère premier ministre libéral. Candidat à la mairie de Moscou, ce dernier a ouvert sa campagne en déclarant que « *la gestion de la capitale est inefficace* » et que « *rien ne s’y règle sans pots-de-vin* ».

ÉLECTION À LA MAIRIE

Alors que la ville de Moscou donne déjà de sérieux signes de faiblesse sur le remboursement de sa dette extérieure, ces critiques mettent à mal l’argument électoral favori de Iouri Loujkov : la saine administration de sa ville, modèle de réussite économique pour la Russie. Réagissant aux accusations de corruption, le maire de Moscou menace de traîner en justice Sergueï Kirienco. Lequel se dit prêt à ouvrir une ligne téléphonique pour recueillir les doléances des Moscovites.

A la grande joie de la présidence, la combativité de Sergueï Kirienco ne devrait pas faiblir. Les députés de la Douma lui ont fourni de nouveaux arguments. Ils ont adopté mercredi 9 juin, en première lecture, une loi autorisant à avancer à décembre 1999 l’élection du maire de Moscou, initialement prévue en juin 2000. La « ma-nœuvre », qui a toutes les chances d’aboutir, permettrait à Iouri Loujkov d’être réélu à la tête de sa ville sans avoir à attendre que le scrutin soit couplé à la présidentielle, qui l’aurait obligé à choisir entre la mairie et le Kremlin... Mais il risque maintenant de se retrouver sans aucun mandat : « *Le terme légal des élections a été violé* », a déclaré son adversaire Sergueï Kirienco, laissant entendre que le vote sur des élections anticipées peut être contesté en justice. Son intéressante « proposition » vient d’être reprise par le chef de l’administration présidentielle..

Agathe Duparc

LES ÉLECTIONS EUROPÉENNES

LE MONDE / SAMEDI 12 JUIN 1999

M. Chevènement veut « aider » M. Jospin à « trouver un deuxième souffle »

Dans son seul discours de la campagne, prononcé à Lille en présence de François Hollande et de Martine Aubry, le ministre de l'intérieur s'est attribué le mérite de la « cohérence » de la majorité et n'a évoqué qu'allusivement la crise provoquée dans son parti par la guerre au Kosovo

LILLE
de notre envoyé spécial
Jour de paix. Depuis que l'entrée en campagne européenne avait coïncidé avec le début de la guerre des Balkans, ils finissaient par ne plus imaginer que la joute électorale puisse se terminer autrement que sur fond de bombes. Jeudi 10 juin, au Zénith de Lille, pour le dernier meeting de la liste PS-MDC-PRG, devant 3 500 personnes, François Hollande, Pierre Mauroy, Martine Aubry, Catherine Lalumière et Jean-Pierre Chevènement ont d'abord célébré ce « jour de paix ».



« Pour mener une guerre au nom du droit, il faut la légitimité des Nations unies, et c'est ce que nous avons fait », a lancé le premier secrétaire du PS, voyant dans la perspective de paix au Kosovo « une victoire de l'Europe ».

Très attendu et très applaudi pour son seul discours de la campagne, le président du Mouvement des citoyens s'est félicité de voir qu'au Kosovo, « heureusement, les forces de paix ont dominé la tentation d'une guerre terrestre encore plus ravageuse ». « C'est au Conseil de sécurité de l'ONU, comme il se doit, que les conditions d'une solution politique sont fixées, a enchaîné M. Chevènement. (...) C'est une victoire de la France qui ne pouvait pas accepter de faire du Kosovo un précédent, illustrant le nouveau concept stratégique de l'OTAN, délivrée de l'obligation d'agir avec l'autorisation du Conseil de sécurité de l'ONU. »

A ses « amis et camarades », M. Chevènement a présenté la liste PS-MDC-PRG comme « le pôle stable de la majorité, le pilier solide du soutien au gouvernement de Lionel Jospin ». Le ministre de l'intérieur a assuré, à partir d'un bilan détaillé de son action, de l'immigration à la sécurité, que « le MDC s'est efforcé de donner à

la gauche plurielle la cohérence sans laquelle il n'y a pas d'action féconde dans la durée ». Vantant l'efficacité de la police nationale, « au service de la loi et, par conséquent, de la liberté », y compris en Corse, M. Chevènement a appelé les électeurs à conforter « la volonté réformatrice » de M. Jospin, à « l'aider à trouver un deuxième souffle ». Se félicitant de la « réorientation » de l'euro « au service de l'emploi », M. Chevènement a souligné qu'« il faut une France forte et sachant ce qu'elle veut ».

Juste avant lui, M^{me} Lalumière avait rappelé l'attachement des radicaux de gauche au « fédéralisme » et la convergence, « au risque de [me] faire tancer par Jean-Pierre Chevènement », des trois partis autour d'« une Europe forte ». « Non, chère Catherine, a répondu le ministre, je ne vais pas te tancer ! Les termes de Lionel Jospin sont justes : il ne faut pas opposer la nation à l'Europe. » « Ni l'Europe ni les Etats ne doivent

s'abandonner à la mondialisation libérale », a ajouté M. Chevènement, en créditant M. Jospin d'avoir remis l'ouvrage européen « sur des bases réalistes et solides ». Faisant implicitement allusion au choix de Max Gallo en faveur de la liste Pasqua et à la signature commune d'un « point de vue » (Le Monde du 11 juin) par son ami Didier Motchane et Marie-France Garaud, il a martelé qu'« une gauche républicaine est seule en mesure, aujourd'hui, de résoudre la question des rapports entre la nation et l'Europe ».

Renforcer la gauche française au sein de la gauche européenne, pour « bouger l'Europe » — formule empruntée par M^{me} Aubry à Robert Hue — est apparu comme une volonté commune. D'emblée, il a suffi que M. Mauroy, président de l'Internationale socialiste, comme Tony Blair et Gerhard Schröder pour provoquer un déferlement de huées. « Nous avons des désaccords, mais nous avons besoin de leur concours », a plaidé en vain

M. Mauroy. M. Hollande a eu plus de chance en citant les propos de M. Blair contre la droite et en prônant l'émulation. « Tony et Gerhard aiment la concurrence. Ne la redoutons pas ! », a-t-il avancé. Le PS a renoncé à lire le message de soutien de M. Schröder, reçu jeudi matin. « Nous sociaux-démocrates et socialistes respectons toutes les particularités nationales, nous sommes en même temps la seule force politique en Europe qui ait su interpréter son époque, qui conduise un dialogue ouvert avec la société et qui soit prête à tirer les leçons des expériences faites dans les autres pays européens », écrit pourtant le chancelier allemand, en transmettant ses « vœux de succès » à MM. Jospin et Hollande. Le tête de liste socialiste, qui a ravi son public en ferraillant contre la droite et contre le chef de l'Etat — « qui a senti quelque chose », car s'il est intervenu jeudi soir, c'est qu'« il a senti le rous-si » —, a terminé sa campagne sous un déluge de compliments.

Michel Noblecourt

Ultimes passes d'armes dans la campagne de la droite

POUR François Bayrou, comme pour Nicolas Sarkozy, la campagne électorale s'est achevée, au fond, là où elle avait commencé il y a six mois. Tout un symbole. En

pourrons changer la France lorsque nous tiendrons un langage de vérité sur tous les sujets. » Changer la France... quel programme !

Hasard ou nécessité, c'est également en Rhône-Alpes, à Lyon, que le président par intérim du RPR a bouclé sa campagne, devant quelque neuf cents personnes, dans cette « capitale de l'UDF ». Traitant les enjeux européens pour mémoire, en conclusion, c'est sur les questions de politique intérieure que Nicolas Sarkozy a choisi de mobiliser les militants et sympathisants gaullistes. Et, encore et toujours, sur ces divisions qui minent l'opposition. « Pourquoi, systématiquement, attaquer l'opposition et le président de la République ? Cessons de marquer des buts contre notre camp, ça facilite la tâche des socialistes », a-t-il lancé à l'adresse du président de l'UDF et des frères ennemis qui ont préféré suivre Charles Pasqua.

RÉCIT
Charles Pasqua : « Il y a quelque chose de cassé entre nous »

choisissant Annecy pour tenir sa dernière grande réunion publique, jeudi 10 juin, le président de l'UDF revenait aux sources : n'était-ce pas en Rhône-Alpes qu'il avait remporté, le 9 janvier, sa première victoire contre le RPR en faisant élire Anne-Marie Comparini à la présidence de la région ? Ce jour-là, face à un Nicolas Sarkozy à la manœuvre et empêtré par le cas Millon, M. Bayrou avait, pour la première fois, brandi le drapeau centriste et engagé une aventure dont il a répété à l'envi, mardi, qu'elle ne s'arrêtera pas le 13 juin au soir.

Quant à l'ancien président de la région, Charles Millon, il a tenté, en vain, de s'inviter à Annecy et à Lyon. Dans l'après-midi, le président de La Droite a annoncé qu'il apportait son soutien à la liste conduite par Charles Pasqua et Philippe de Villiers, « les seuls candidats dont le comportement relève d'une logique de rupture avec le système politique dévoyé ». Nicolas Sarkozy a ironisé sur cette « bonne nouvelle » en affirmant : « Je n'ai pas observé que les stratégies suivies par Charles Millon ces derniers temps étaient extraordinairement cohérentes, ni toujours couronnées de succès. J'avais cru comprendre que Charles s'était engagé en politique pour l'idée européenne. Disons que c'est un changement. » Comme en écho, à Annecy, Bernard Bosson rappelait cruellement comment M. Millon avait justifié, devant lui, son soutien à la candidature de Jacques Chirac en 1995 : « Edouard Balladur n'est pas net avec le Front national. » Et François Bayrou se souvenait des plaidoyers enflammés que Charles Millon consacrait, il n'y a pas si longtemps, à l'Europe fédérale.

« L'UDF a été trop longtemps absente du débat. Il faut réhabiliter les Français à voter pour notre famille, les convaincre que nous sommes porteurs d'une nouvelle manière de faire de la politique, fondée sur le courage, la sincérité, le débat d'idées, faute de quoi la politique se résume à des querelles de personnes », a-t-il, à nouveau, martelé lors de cet ultime périple qui l'a conduit de Moulins à Chambéry, puis à Annecy.

« QUERELLES DE PERSONNES »
L'Europe, bien sûr, a été au centre de son propos devant quelque sept cents sympathisants attentifs rassemblés dans le fief de Bernard Bosson. Cette Europe dont les centristes se veulent les héritiers des pères fondateurs, cette Europe dont « il faut donner les clefs aux citoyens », François Bayrou en fait son étendard. Mais il n'entend pas, à l'évidence, y borner ses ambitions. En même temps que les « archaïsmes » et la « bureaucratie » européenne, ce sont « les archaïsmes et le jacobinisme français » qu'il faut corriger, a-t-il assuré, avant de lancer, la tête déjà à d'autres échéances : « Nous

des affaires européennes, a raconté à ses collègues les coulisses de cet accord germano-britannique. En fait, les socialistes français ont été conviés, par son intermédiaire, voire d'apostropher Lionel Jospin. Voilà déjà un moment que la discussion des ministres, réunis ce matin du jeudi 10 juin à l'hôtel Matignon, porte sur le manifeste « social-libéral » rendu public deux jours plus tôt par Tony Blair et Gerhard Schröder. Et si, autour de la table, plusieurs visages affichent des sourires décontractés, le premier ministre, lui, prend l'affaire au sérieux.

« MAIS dis-moi, Lionel, ça fonctionne comment, la social-démocratie ? » D'une voix pleine de gouaille, Jean-Claude Gayssot, ministre communiste des transports, vient d'apostropher Lionel Jospin. Voilà déjà un moment que la discussion des ministres, réunis ce matin du jeudi 10 juin à l'hôtel Matignon, porte sur le manifeste « social-libéral » rendu public deux jours plus tôt par Tony Blair et Gerhard Schröder. Et si, autour de la table, plusieurs visages affichent des sourires décontractés, le premier ministre, lui, prend l'affaire au sérieux.

« SÉRÉNITÉ DE SURFACE »
Après la sortie de M. Gallo, M. Chevènement a pris le soin de téléphoner personnellement à M. Hollande pour lui réaffirmer son soutien à la liste que conduit le premier secrétaire du PS et sur laquelle figure en troisième position Sami Nair, son représentant. Jeudi, c'est le MDC qui, par la voix de son président délégué, Georges Sarre, député de Paris, a réagi, condamnant la tribune cosignée avec M^{me} Garaud, qui « exprime sans doute le point de vue de M. Motchane, mais en aucune façon la position du MDC ».

dirigeants socialistes européens, lui ont tous deux demandé directement de s'associer à leur initiative. Le premier ministre français a décliné l'offre. « Je pensais que la droite me poserait une question, mercredi, lors des questions d'actualité, poursuit-il un peu frustré, mais ils ont été assez malins pour ne pas le faire. Simon, je me serais bien amusé ! » A l'entendre, ce n'est que partie remise : « Le moment venu, j'aurai l'occasion de dire ce que je pense de ce texte et, aussi, du moment de sa publication. » Voilà Tony et Gerhard prévenus.

Alain Beau-Méry

Un peu plus tôt dans cet échange, Pierre Moscovic, ministre

des affaires européennes, a raconté à ses collègues les coulisses de cet accord germano-britannique. En fait, les socialistes français ont été conviés, par son intermédiaire, voire d'apostropher Lionel Jospin. Voilà déjà un moment que la discussion des ministres, réunis ce matin du jeudi 10 juin à l'hôtel Matignon, porte sur le manifeste « social-libéral » rendu public deux jours plus tôt par Tony Blair et Gerhard Schröder. Et si, autour de la table, plusieurs visages affichent des sourires décontractés, le premier ministre, lui, prend l'affaire au sérieux.

« Ce manifeste, je ne le trouve pas bon, attaque à son tour M. Jospin. Il ne correspond ni à ma sensibilité ni à celle du gouvernement. Je pense même qu'il ne convient pas aux attentes européennes, car il manque de réflexion sur la croissance économique, la question de l'emploi. » M. Blair, début mai, puis M. Schröder, lors de sa venue à Paris, le 28 mai, à l'occasion du meeting des

« pour quoi on vote », et 13,8 %

Aux Pays-Bas, l'abstention record bénéficierait à l'extrême gauche et aux Verts

LA HAYE
de notre correspondant
Un record absolu des abstentions : tel est le premier enseignement des élections européennes aux Pays-Bas, qui ont eu lieu jeudi 10 juin. Avec à peine 30 % de taux de participation, les Néerlandais ont été peu nombreux à se déplacer pour élire leurs 31 eurodéputés. En 1994, ils étaient 35,7 %. Les résultats ne seront officialisés que dimanche, mais un sondage donne une idée de la répartition des voix et des raisons du désintérêt des Néerlandais, qui s'affirment pourtant bons Européens.

« Pas confiance dans le Parlement européen ».
Sans doute les électeurs ont-ils en mémoire les scandales qui ont entouré la démission de la Commission européenne présidée par Jacques Santer. Un livre récemment paru aux Pays-Bas est venu accroître leur défiance : écrit au terme d'une enquête d'un an à Bruxelles et à Strasbourg, *Idealistes européens, ne demandez pas comment c'est possible, profitez-en*, dresse l'image implacable de parlementaires aux salaires astronomiques, déclarant des frais injustifiés et souvent absents du Parlement. L'ouvrage de Joep Dohmen est un best-seller. La parution, mercredi dans le *NRC Handelsblad*, d'une étude prouvant que les eurodéputés néerlandais sont les plus

« Les chefs d'entreprise méritent à notre époque la même considération que des stars de la pop music ou des footballeurs professionnels. » Du coup, cette considération a disparu du texte final. L'anecdote amuse plutôt le gouvernement, ce jeudi, à l'hôtel Matignon.
« Ce manifeste, je ne le trouve pas bon, attaque à son tour M. Jospin. Il ne correspond ni à ma sensibilité ni à celle du gouvernement. Je pense même qu'il ne convient pas aux attentes européennes, car il manque de réflexion sur la croissance économique, la question de l'emploi. » M. Blair, début mai, puis M. Schröder, lors de sa venue à Paris, le 28 mai, à l'occasion du meeting des

assidus dans l'enceinte européenne, et que donc, proportionnellement, leur voix pèse plus lourd qu'il n'y paraît, n'a pas suffi à inverser l'image couramment répandue, et martelée, jeudi soir, lors d'une émission de la télévision publique, selon laquelle le Parlement n'est qu'une assemblée de « voleurs ».

HONNÉTÉTÉ ET ENVIRONNEMENT
Si l'on sait que les programmes des grands partis vont tous dans le sens d'une plus grande intégration européenne, on comprend mieux le peu d'enthousiasme des électeurs. Reste que, selon le sondage « sortie des urnes », les vainqueurs se regroupent à l'extrême gauche de l'échiquier politique, chez ceux qui mettent l'accent sur « l'honnêteté et l'environnement ». Ainsi, le parti Vert-Gauche est-il crédité de 11 % des voix, contre

Alain Franco

DETAILLANT GROSSISTE VEND AUX PARTICULIERS
Recommandé par Paris pas Cher, Paris Combines...

MATELAS & SOMMIERS
Toutes dimensions - Plus ou relevables SWISSFLUX - TRECA - EPEDA - SIMONS DUNLOPILLO - BULTEX - PIRELLI - ETC...

CANAPES, SALONS, CLIC-CLAC
Cuir - Tissus - Alcantara Steiner - Coulon - Duvivier - Sufren - Etc...
Vente par téléphone possible
Livraison gratuite sur toute la France

MOBECO
247, rue de Belleville PARIS 19 M^e Télégraphe
50, avenue d'Italie PARIS 13 M^e PI. d'Italie
01.42.08.71.00 - 7j/7

Gérard Courtois avec Claude Courtilon (à Lyon)

BNP

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

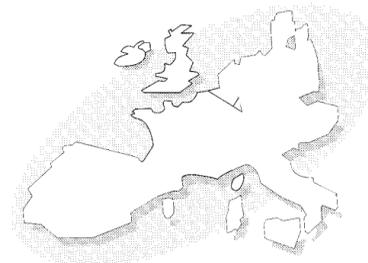
PARIBAS

SBP AURA LES MOYENS DE SON AMBITION EUROPÉENNE

Toute grande banque a besoin d'un puissant ancrage dans son pays d'origine. Déjà, de grands groupes nationaux se sont constitués chez nos voisins européens.

La réunion des réseaux de la Société Générale, du Crédit du Nord et de la BNP dotera SBP d'une part de marché

comparable à celle de ses principaux concurrents européens. Cette solide implantation domestique est la source d'une capacité bénéficiaire stable et élevée. Elle donnera à SBP la puissance nécessaire pour se développer et nouer des partenariats dans toute l'Europe.



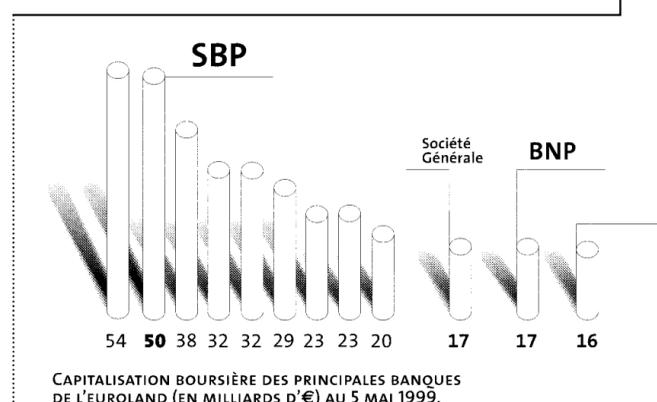
PAYS OÙ DES GROUPES BANCAIRES NATIONAUX SE SONT CONSTITUÉS DANS LES ANNÉES 90 (RAPPROCHEMENTS DE BANQUES COMMERCIALES À RÉSEAUX DE TAILLE COMPARABLE).

SBP FIGURERA AU 2^{ÈME} RANG DE L'EUROLAND

SBP sera au tout premier rang des capitalisations boursières européennes, ce qui lui donnera les moyens de son indépendance et de son développement.

Cette capitalisation boursière permettra

à SBP de faire partie des grands indices bancaires européens et mondiaux. Le titre figurera ainsi dans de nombreux portefeuilles du monde entier : la demande sera plus forte et la liquidité meilleure.



BP www.sbp.bnpgroup.com

Pour plus d'informations concernant ce projet et ses modalités pratiques pour les actionnaires

Deux notes d'information visées par la COB relatives aux offres publiques d'échange de la BNP sur la Société Générale et sur Paribas, ayant reçu respectivement les visas de la Commission des Opérations de Bourse n° 99-296 et n° 99-297 en date du 29 mars 1999, sont disponibles gratuitement auprès de la BNP



Le projet d'un impôt européen est soutenu par l'UDF et par le PS, mais dénoncé par le RPR

La proposition vise à renforcer les compétences budgétaires de Bruxelles

IL A PEU été question de fiscalité lors de la campagne des élections européennes. Le seul thème qui ait émergé des nombreux débats télévisés entre les différentes têtes de liste a été celui de l'impôt européen. A plusieurs reprises, Nicolas Sarkozy, président par intérim du RPR, est monté au créneau pour accuser le PS et l'UDF de vouloir imposer un nouvel impôt aux Français.

Ce sujet n'apparaît que de manière allusive dans le programme du PS. Celui-ci souligne le besoin que ne manquera pas d'avoir, à terme, la Commission européenne d'augmenter son budget, dont le montant des crédits, actuellement, ne peut dépasser 1,27 % du PIB communautaire. A titre de comparaison, le budget français représente 19,6 % de la richesse nationale. Pour financer cette hausse du budget européen, le PS propose d'« imaginer des ressources nouvelles pour financer l'investissement, et en particulier les grands travaux d'infrastructure : prêts accordés par la Banque européenne d'investissement, partenariat public-privé, émission d'emprunts au niveau européen » ; il recommande aussi de « rendre plus efficaces les procédures de contrôle sur la bonne utili-

sation et l'efficacité de la dépense communautaire ».

Le PS ne franchit pas explicitement le pas de l'impôt européen dans son programme : en période électorale, l'opinion pourrait craindre que cette suggestion ne conduise à une hausse des prélèvements. Toutefois, elle est en arrière-plan de cette proposition. « Il faudra bien un jour se poser la question de savoir si une Europe qui veut se structurer dans le domaine économique, qui veut intervenir dans le domaine de la culture, de l'éducation, n'aura pas besoin d'un budget plus important. Pourquoi ne disposerait-elle pas, à terme, de ressources différentes, d'un impôt européen ? », se demandait Pierre Moscovici, ministre délégué aux affaires européennes, dans une interview au *Monde*, le 16 septembre 1998.

L'UDF, elle, ne prend pas ces précautions. « Dans le budget européen, les dépenses ne sont pas financées par des ressources européennes propres mais par des contributions nationales, poussant chacun des pays à faire la comparaison entre ce qu'il paie et ce qu'il reçoit. Ce mode de financement est à l'origine d'un certain nombre de blocages. La solution la plus satis-

faisante serait de remplacer, à due concurrence, les contributions budgétaires nationales à l'Union par des ressources européennes directes, ce qui serait complètement neutre pour le contribuable. » L'UDF propose donc de « transférer à l'Union un impôt national existant dans tous les pays. Comme, par ailleurs, les entreprises sont imposées en Europe selon des systèmes très différents au titre de l'impôt sur les sociétés, ce qui crée des distorsions de concurrence, nous proposons d'harmoniser les taux, l'assiette et les modalités de recouvrement de l'impôt sur les sociétés et son transfert à l'Union ».

IDÉE DE TRANSFERT

L'optique de l'UDF est-elle donc différente de celle défendue par M. Moscovici ? En tout cas, les centristes prennent soin de préciser que, dans leur esprit, il s'agirait d'un transfert d'impôt et non d'une augmentation de la fiscalité pesant sur les contribuables français.

« Il va de soi que l'Europe ne doit pas coûter plus cher au contribuable, estime Alain Lamassoure, ancien secrétaire d'Etat au budget, à l'origine de cette proposition. Les nouvelles dépenses doivent être financées par des économies. » Phi-

lippe Maystadt, ministre des finances belge, a fait une proposition de cette nature au début de l'année, proposition qui est restée sans suite. Pierre Bérégovoy, au moment des discussions sur Maastricht, avait fait de même. Avec aussi peu de succès.

Aujourd'hui, le budget européen est financé notamment par les droits de douane, par des prélèvements agricoles et par une partie de la TVA que chaque pays perçoit. La logique que défend l'UDF est celle qui a conduit à consacrer une partie de la TVA à l'Europe.

Soit, répond le RPR. Mais même dans l'optique où l'impôt européen ne représenterait pas une nouvelle charge pour les contribuables, le parti gaulliste en refuse le principe, car il s'inscrit dans la logique du fédéralisme : « Nous dénonçons l'Europe des grands impôts, des grands travaux et des grands emprunts que défend François Hollande, estime Jean-François Copé, secrétaire national du RPR chargé des questions économiques. Et nous sommes fondamentalement opposés à la logique fédérale qui justifierait la création d'un impôt européen. »

Virginie Malingre

L'« Europe rouge » unie par le réformisme révolutionnaire

Le conflit au Kosovo divise les communistes

LA GUERRE du Kosovo a mis en évidence les difficultés de l'extrême gauche européenne à adopter une ligne commune. Mais au-delà même de cette relative confusion, les partis communistes sont en léger déclin depuis les européennes de 1994. Le Parti communiste portugais et la Gauche unie espagnole (Izquierda unida) sont en régression. En Italie, Rifondazione comunista est affaibli par la scission du groupe mené par un des chefs historiques du communisme, Armando Cossutta, qui est venu à la rescousse du gouvernement de centre-gauche. Le PCF, qui avait connu son plus bas score lors du scrutin de 1994 (6,8 %), ne devrait pas sombrer en deçà de ce niveau, même si sa liste d'« ouverture », dont la moitié des candidats ne sont pas communistes, ne semble pas, d'après les sondages, avoir réussi à réunir autour d'elle de nouveaux électeurs.

Seuls le PDS allemand et le Vänster Partiet suédois – à supposer qu'on puisse ranger ce dernier dans la famille des partis communistes –, semblent en mesure de gagner des voix. En Grèce également, l'extrême gauche, qui est représentée par trois formations – les communistes orthodoxes (KKE), les communistes réformistes de Synaspismos et le Dikiki, petit parti populiste issu d'une scission du Parti socialiste (PASOK) –, peuvent espérer tirer profit d'une hostilité unanime à la guerre au Kosovo à laquelle le gouvernement socialiste de Costas Simitis a participé, fut-ce indirectement.

Les partis communistes européens, qui siègent en majorité au sein du groupe la Gauche unie européenne (GUE), ont surtout manifesté, durant cette campagne, leur incapacité à faire exister une « Europe rouge » face à une Europe « rose », ou « verte ». Les tentatives du PCF sont restées vaines. Alors que les Français s'étaient employés à construire de nouveaux liens entre « forces progressistes et antilibérales » européennes, depuis 1996, les meetings communs sont restés marginaux. Le PCF n'a pas réussi à peupler sa liste de militants européens, comme il le souhaitait (*Le Monde* du 20 novembre 1998).

Avec les « cossutistes » italiens, les communistes français sont les seuls en Europe à participer à une coalition gouvernementale menée par la gauche social-démocrate. Ailleurs, le PC portugais, la Gauche unie en Espagne et Rifondazione comunista en Italie voient dans les partis socialistes ou sociaux-démocrates leurs adversaires principaux. Il en est de même pour le PDS allemand, héritier du SED qui a gouverné pendant quarante ans la RDA. Le PDS essaie de tirer profit de son opposition à la coalition « rouge-verte » au pouvoir à Bonn depuis octobre 1998 et des difficultés des Verts pour s'implanter dans l'Ouest de l'Allemagne où le Parti communiste a toujours été marginal depuis 1949. L'attitude vis-

à-vis de l'intégration européenne varie d'un parti à l'autre. Fidèle à la tradition italienne, Rifondazione est restée, de toutes les formations communistes, la plus ouverte à cette idée. A l'opposé, le Parti communiste portugais reste fermement opposé à l'Europe. Quant au PDS allemand, il relaie le malaise que provoque dans la population est-allemande une politique dont elle ignore à peu près tout.

Dans ce paysage divisé en deux familles, la grande nouveauté provient du PCF : les communistes français se sont rapprochés des partis communistes qui, comme Izquierda unida, sont favorables à une « autre construction européenne », « réorientée », « sociale et non libérale », dépassant leur opposition à Maastricht qui les avaient amenés à voter « non » au référendum de 1992. Robert Hue, le secrétaire national du PCF, se prononce même pour une défense européenne, à condition qu'elle soit indépendante des Etats-unis.

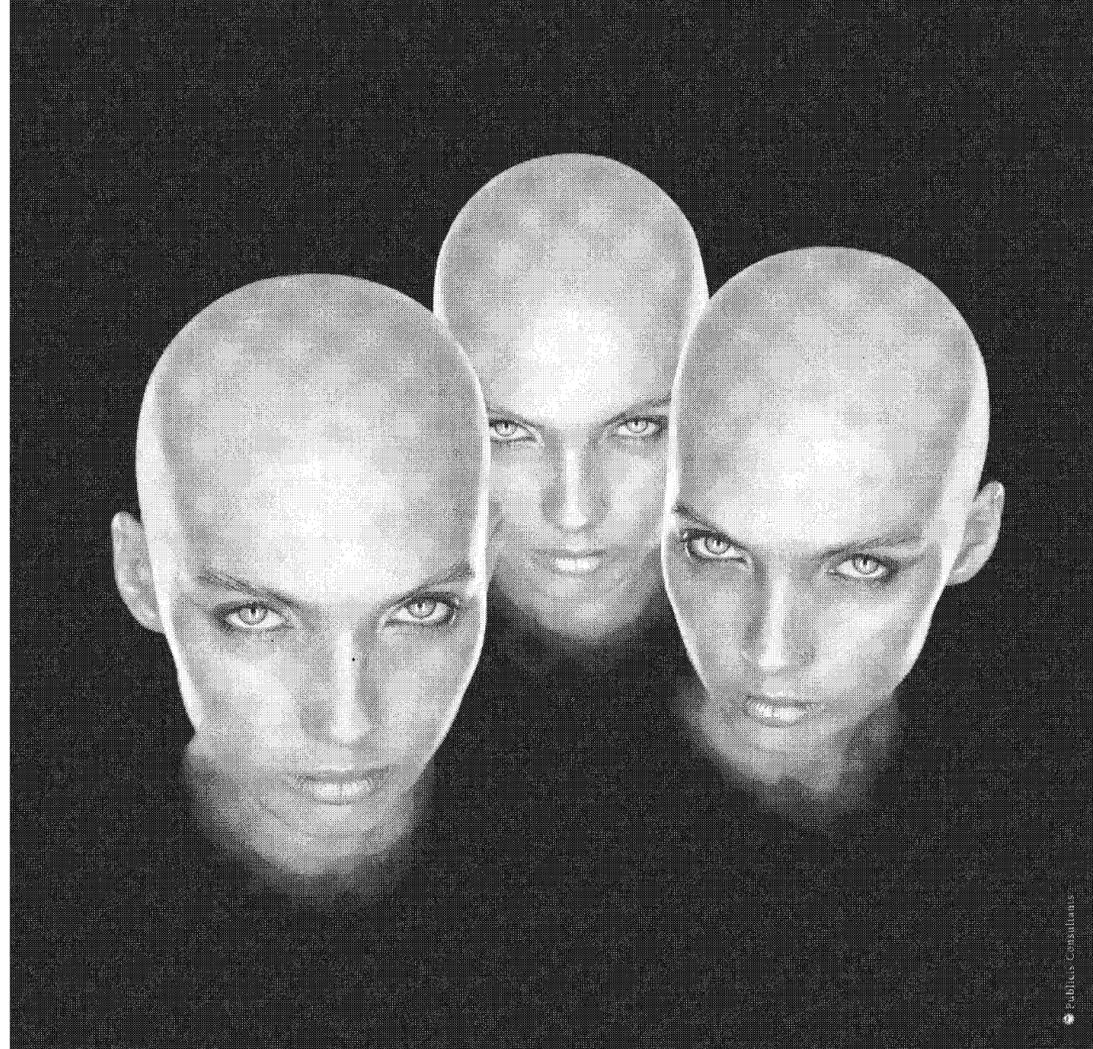
RÉFÉRENCE À GRAMSCI

Quatre valeurs – l'anti-impérialisme, l'anticapitalisme, l'antifascisme et l'antiracisme – constituent toujours le ciment de ces partis communistes. On pourrait y ajouter le pacifisme : lors de la guerre au Kosovo, ils se sont prononcés contre les frappes de l'OTAN. Néanmoins, certains d'entre eux, tels le PCF, ont connu de notables évolutions. Après deux ou trois jours d'atermoiements, M. Hue, a refusé de s'associer à des manifestations anti-guerre, puis a plaidé pour une Europe de la défense et une « force d'interposition au Kosovo » (*Le Monde* du 22 mai), alors que des membres de la liste de M. Hue « Bouge l'Europe ! » se prononçaient en faveur de l'intervention militaire.

D'autres, comme Rifondazione comunista, sont restés fidèles à ce que l'historien Marc Lazar qualifie de « pacifisme intégriste ». Les Italiens ont organisé les plus grandes manifestations contre l'action de l'OTAN dans les Balkans. En Grèce aussi, où les communistes n'ont pas hésité à se mêler aux groupes les plus nationalistes et xénophobes. Un réformisme révolutionnaire – « l'évolution révolutionnaire » de Jean Jaurès – décliné selon les pays, unit enfin toutes ces forces. Dans *Communisme, un nouveau projet* (Stock, 1999), M. Hue explique qu'il compte bâtir en 2000 une nouvelle « force communiste » adaptée au « révolutionnement du cours des choses ». Fausto Bertinotti, secrétaire général de Rifondazione, évoque une « option réformatrice d'alternative ». Les partis communistes européens n'osent plus se dire révolutionnaires, comme l'extrême gauche ; mais tous sont d'accord pour penser, derrière Gramsci, qu'ils citent volontiers, qu'il faut brusquer la société.

Ariane Chemin

VOUS PRÉFÉREZ PEUT-ÊTRE UN INTERNET MOINS ASEPTISÉ



A Toulouse, « mano a mano » entre les listes PCF et LO-LCR

TOULOUSE

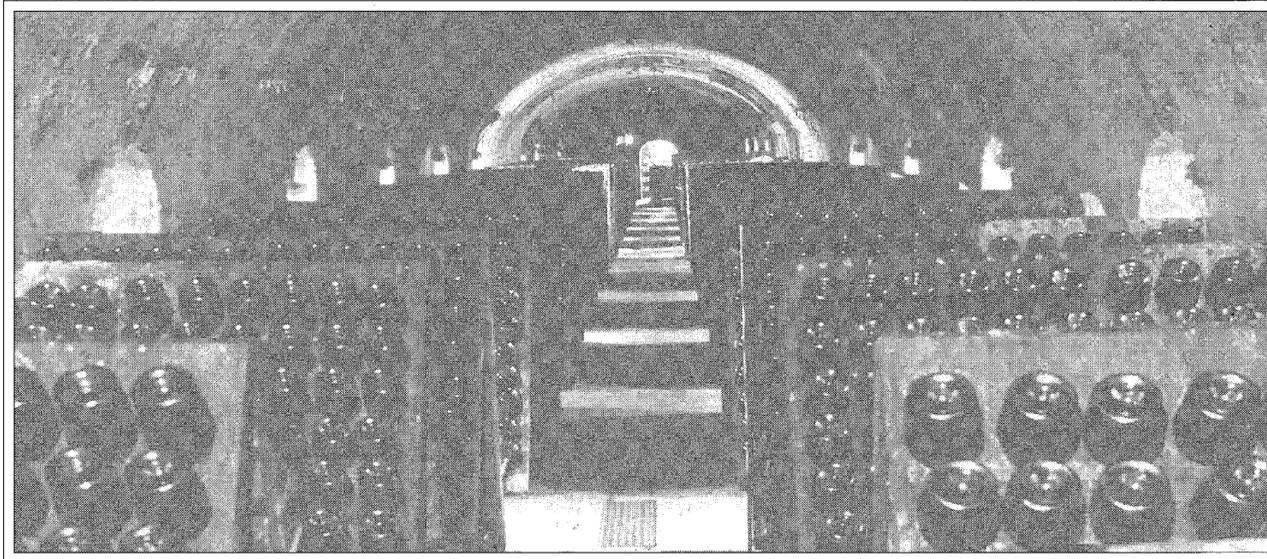
de nos correspondants
Dans les sondages, ils sont coude à coude. A Toulouse, jeudi 10 juin, la liste de Robert Hue et celle conduite par Arlette Laguiller et Alain Krivine se sont livrées à un dernier mano a mano. Même soir, même ville, même attraction. Avec un avantage pour les communistes, qui avaient réservé la salle du Zénith, la deuxième de France, qui n'avait encore accueilli que les filles du Lido et la Neuvième de Beethoven. « Rencontre régionale » contre « meeting », high-tech du Zénith contre la traditionnelle salle Jean-Mermoz retenue par les trotskistes : au choix, tradition ou ringardisme, modernité ou modernisme.

A Toulouse, cinq Algériens sans papiers font la grève de la faim depuis trente-deux jours. Mme Laguiller et M. Krivine sont allés dénoncer, devant eux, ce « scandale moral ». Le soir, l'un vient dire sa vérité à la salle Jean-Mermoz, tandis qu'au Zénith un autre a droit à une ovation debout, plus une bise du secrétaire national du PCF. Ici et

là, on décrie de concert le manifeste de Tony Blair et Gerhard Schröder (*Le Monde* du 10 juin), preuve des « dérives de la social-démocratie », selon M. Hue. Le porte-parole de la LCR se moque, lui, des « minauderies de Robert Hue et Daniel Cohn-Bendit (...), incapables de peser sur les choix antisociaux du gouvernement auquel ils participent ».

Pour la porte-parole de LO, François Hollande n'est rien d'autre qu'un « laquais de la grande bourgeoisie et des capitalistes ». « Quand il nous attaque, c'est pour aider Hue à continuer à avaler des couleuvres », renchérit M. Krivine. M. Hue estime, lui, que c'est sa liste qui fait peur à... la droite. « La preuve, dit-il, c'est que Sarkozy s'en prend chaque jour à moi, jamais à Laguiller ! » Au Zénith, le final offre une étrange allégorie de retraite aux flambeaux. Salle Jean-Mermoz, l'Internationale a retenti. On fait les comptes : 2 500 participants environ, contre 1 300 au meeting d'extrême gauche.

Jean-Paul Besset
et Stéphane Thépot



Plutôt que d'investir dans un sublime appartement parisien, placez votre argent dans une vieille cave en province.

Alors que certains placent encore leur argent dans la pierre, c'est dans la craie qu'une grande Maison de champagne va vous inviter à investir. Dans la craie immuable des caves Laurent-Perrier.

Un lieu intemporel, à l'écart du monde, où le chef de cave vinifie et assemble des crus d'une richesse incomparable.

Trois à cinq ans plus tard, parfois davantage, naît le plus célèbre des vins, le champagne.

Il a et aura toujours la magie d'un produit de

luxue, et pourtant cette magie ne laisse pas la moindre place au hasard.

Voilà pourquoi le champagne Laurent-Perrier est si exceptionnellement constant et si constamment exceptionnel.

Le 11 juin, Laurent-Perrier ouvre son capital. Vous allez pouvoir mettre un peu d'audace dans vos valeurs.

Un prospectus préliminaire qui a reçu le visa COB n° 99-728 en date du 1^{er} juin 1999 est disponible sans frais auprès des intermédiaires financiers.



Laurent-Perrier

L'Union européenne n'a pas achevé son adaptation avant son élargissement

Les pays d'Europe centrale et orientale les plus « méritants » et les plus développés pourraient rejoindre l'UE vers le milieu de la prochaine décennie. Pour se préparer à les accueillir, les Douze, devenus Quinze en 1995, devaient réformer les institutions et les finances de l'Union

COLOGNE

de notre envoyé spécial

Depuis qu'au début des années 60 le général de Gaulle a claqué la porte au nez des Britanniques, la dialectique approfondissement/élargissement a été une constante de la construction européenne. Le fondateur de la V^e République, qui n'avait pas toujours été un Européen convaincu, craignait alors que la Grande-Bretagne n'entraîne le marché commun dans une vaste zone de libre-échange où il aurait perdu son âme.

La question s'est posée à nouveau avec acuité au lendemain de la chute du mur de Berlin et de l'effondrement du système communiste. Que faire des Etats d'Europe centrale et orientale qui, quarante ans après avoir été coupés de l'Occident, aspiraient légitimement à reprendre leur place dans la communauté des nations libres et développées ? Et la question se posait aussi au moment où les Douze d'alors négociaient un approfondissement radical de l'intégration européenne avec la préparation de la monnaie unique.

Certains Etats membres (comme l'Allemagne) ont feint de croire qu'approfondissement et élargissement n'étaient pas in-

compatibles. D'autres pensaient que les deux notions s'excluaient, comme la Grande-Bretagne et la France, mais pour des raisons diamétralement opposées. La première, sous la direction de Margaret Thatcher, parce qu'elle espérait dissoudre la communauté dans un ensemble moins contraignant ; la seconde, parce qu'elle craignait pour les acquis communautaires.

Dans un premier temps, les partisans de l'approfondissement l'emportèrent sans que les solutions envisagées pour faire patienter les candidats potentiels à l'adhésion ne satisfassent pleinement ces derniers, que ce soit la Confédération proposée par François Mitterrand à la fin de 1989, et enterrée par ceux-là mêmes à qui elle était destinée, ou plus récemment la Conférence européenne, créée par le Conseil européen de Luxembourg (1997) pour consoler les candidats qui n'ont pas été retenus dans la première vague des négociations d'adhésion.

Le « pacte de stabilité pour les Balkans », né de la guerre du Kosovo, remplit aussi une double fonction : préparer les Etats de l'Europe du Sud-Est à entrer dans l'Union européenne et offrir un cadre à la coopération en atten-

dant une adhésion que personne n'envisageait avant des décennies.

Car l'Union européenne était placée devant un dilemme : elle ne peut accepter sans discernement tous les candidats se présentant à sa porte, sous peine de faire voler en éclats ses institutions, ses finances et finalement sa raison d'être. Mais elle ne peut les rejeter sans accroître les risques de déstabilisation dans son environnement géographique le plus proche.

ACCORDS D'ASSOCIATION

Malgré les promesses parfois fantaisistes d'une entrée de la Pologne, de la Hongrie, de la République tchèque, voire de la Roumanie, dans l'Union européenne en l'an 2000, les Douze, devenus Quinze, après l'adhésion de l'Autriche, de la Finlande et de la Suède en 1995, ont mis au point une procédure précise, longue et différenciée. Ils ont d'abord passé des accords d'association avec une dizaine de pays d'Europe centrale et orientale (plus Chypre) ; ils leur ont accordé une aide globale de l'ordre de 75 milliards d'euros pour leur permettre de réformer leur économie et les amener à un niveau compatible avec l'ouverture des frontières. Ils ont en effet établi au Conseil euro-

péen de Copenhague, en juin 1993, des critères que les pays candidats doivent remplir pour espérer pouvoir être admis dans l'UE (démocratie, Etat de droit, économie de marché, transparence, etc.).

De son côté, l'Union européenne devait se préparer à accueillir de nouveaux membres et adapter dans cette perspective ses institutions comme ses finances. On retrouve là la dialectique élargissement/approfondissement, le premier pouvant stimuler des réformes que les Etats membres sont disposés à envisager seulement dans l'urgence. C'est ainsi que les Quinze ont décidé d'ouvrir des négociations en vue d'une adhésion avec dix Etats d'Europe centrale et orientale et avec Chypre six mois après la fin de la Conférence intergouvernementale, qui devait aboutir au traité d'Amsterdam et à la réforme des institutions communautaires.

De même sous le nom d'« Agenda 2000 », les Quinze lançaient une réforme du financement de l'UE afin que l'arrivée de nouveaux membres ne constitue une charge insupportable ni pour la politique agricole commune (PAC), ni pour les fonds structurels. Force est de constater que les Quinze se sont contentés, dans les

domaines financiers comme institutionnels, de changements minimes, en espérant soit gagner du temps avec le prochain élargissement, soit maintenir celui-ci dans des limites acceptables.

LE MINIMUM

Entre-temps, en effet, les négociations ont commencé avec six des onze candidats : l'Estonie, la Hongrie, la Slovaquie et Chypre qui paraissent les mieux placés pour respecter les acquis communautaires et pour s'intégrer dans l'UE, fût-ce après une période de transition plus ou moins longue. Selon le mot d'ordre « différenciation sans discrimination », les autres se retrouvent dans une deuxième catégorie dont on n'exclut pas qu'ils puissent sortir pour rejoindre la première vague si leur situation politique change (c'est le cas pour la Slovaquie) ou si leur situation économique s'améliore (par exemple pour les pays baltes).

L'Union européenne, elle, n'a pas achevé son adaptation à la présence de 15, 20, voire 25 Etats membres. Le Conseil européen de Berlin, en mars, n'a décidé qu'une réforme minimaliste des finances communautaires en considérant que le prochain élargissement n'aurait guère lieu avant

l'échéance budgétaire de 2005. Pour la réforme des institutions, on se contentera aussi de faire le minimum lors de la prochaine Conférence intergouvernementale qui pourrait avoir lieu l'année prochaine : réforme de la Commission avec limitation du nombre des commissaires, élargissement du champ des décisions prises à la majorité qualifiée (par opposition à l'unanimité), nouvelle pondération des voix au sein du Conseil entre les « grands » et les « petits ». Autrement dit, on terminera, si tout va bien, à la fin de l'an 2000 sous présidence française. Ce que l'on aurait dû faire à Amsterdam en 1997.

L'Union européenne se propose donc tout doucement d'accueillir vers le milieu de la prochaine décennie quelques pays d'Europe centrale et orientale, les plus méritants, les plus développés, les plus stables, les moins exposés. Cette prudence est compréhensible mais elle laisse entier le problème des autres pays, ceux qui ont le plus souffert des guerres yougoslaves parce qu'ils sont les plus fragiles et ceux où les petits progrès accomplis depuis quelques années ont été ruinés par la crise.

Daniel Vernet

L'Autriche redécouvre le charme de la neutralité avec la guerre du Kosovo

VIENNE

de notre correspondante

La guerre du Kosovo et les bombardements de l'OTAN sont intervenus comme à point nommé pour ranimer le débat sur la neutralité en Autriche. Les cinq partis politiques en lice pour les élections européennes s'affrontent exclusivement sur la question d'une éventuelle adhésion de l'Autriche à l'OTAN, ainsi que sur l'abandon de son statut de pays neutre. Quant au scrutin, il est perçu avant tout comme un test politique pour les législatives du 3 octobre. Le Parti social-démocrate (SPÖ) du chancelier Viktor Klima a nettement bénéficié de ce débat en faisant de la défense de la neutralité son cheval de bataille, et ce d'autant plus que 72 % des Autrichiens sont catégoriquement opposés à l'adhésion de leur pays à l'OTAN.

Avec 6 des 21 députés autrichiens siégeant à Strasbourg, le SPÖ a été battu au scrutin européen de 1996 par le parti conservateur (7 députés) et s'est placé à égalité avec le parti de droite nationaliste FPÖ (6 députés). Les Verts et le Forum libéral (centre) disposent chacun d'un siège. Phénomène plutôt rare en Europe, les sondages montrent l'intérêt des Autrichiens pour ce scrutin : 58 % des électeurs sont résolus à aller aux urnes, donnant la préférence au SPÖ, suivi du FPÖ et des conservateurs.

Le slogan simple des sociaux-démocrates « Votez SPÖ pour garantir la neutralité », sans rapport réel avec le Parlement européen, a mis le parti conservateur de Wolfgang Schüssel, ministre des affaires étrangères, dans l'embarras. Après avoir plaidé la cause de l'OTAN, les conservateurs se sont retranchés derrière une position plus floue, soutenant en même temps une participation sans réserves à la politique européenne commune de sécurité. Nettement sur la défensive, M. Schüssel, ainsi qu'Ursula Stenzel, tête de liste des conservateurs, s'efforcent en vain d'expliquer que la neutralité de l'Autriche est devenue un concept dépassé depuis l'entrée en vigueur du traité d'Amsterdam, qui engage Vienne à soutenir la politique commune de l'UE en matière de sécurité, et qui a rendu nécessaire l'adoption par le Parlement d'un amendement à la Constitution.

Or, au fur et à mesure que l'OTAN a intensifié ses bombardements au Kosovo, les Autrichiens se sont réfugiés derrière la sacro-sainte neutralité, synonyme pour eux de paix et de bien-être matériel. Les réflexes antiaméricains et pacifistes de la frange ultra-gauche du SPÖ et des Verts - seule formation de l'opposition qui défend inconditionnellement la neutralité -, ont conféré un caractère émotionnel à

ce débat, au point d'éclipser les autres dossiers européens tels que le chômage et l'élargissement de l'UE.

Le parti de droite nationaliste de Jörg Haider a, lui aussi, adopté un profil bas sur ce sujet, après avoir revendiqué bien avant tout le monde l'adhésion rapide à l'OTAN. Dans la campagne électorale, ce thème était jusque-là pratiquement éclipsé, Jörg Haider et ses candidats au Parlement européen se bornant à demander qu'un référendum tranche la question de l'abandon ou non de la neutralité. La position ambiguë de l'Autriche en matière de défense européenne a exigé du chancelier Klima qu'il se livre à une certaine acrobatie politique en qualifiant de « nécessaires et justifiées » les actions de l'OTAN, tout en interdisant aux avions de l'Alliance le survol du territoire autrichien, au nom de la neutralité...

Les partis en lice pour les élections du 13 juin s'affrontent sur l'éventuelle adhésion de leur pays à l'OTAN

Une couverture de l'hebdomadaire *Format* montrant le portrait du chancelier avec le titre « Le message de la neutralité » a exprimé une position majoritaire chez les commentateurs. Depuis l'adhésion de la Hongrie, de la République tchèque et de la Pologne à l'OTAN, en mars, l'idée que l'élargissement de l'Alliance à l'Est garantit à l'Autriche la protection de l'OTAN sans contrepartie financière, est ouvertement soutenue par les dirigeants du SPÖ. Les dépenses militaires de l'Autriche sont parmi les plus basses en Europe, avec 0,8 % seulement du produit intérieur brut.

Le blocage par le SPÖ des efforts des conservateurs pour faire adhérer le pays à l'OTAN a conduit à une politique des petits pas. Depuis son adhésion à l'UE, début 1995, l'Autriche occupe un siège d'observateur auprès de l'UEO et elle a adhéré, en février 1995, au Partenariat pour la paix de l'OTAN. Vienne a cependant participé aux opérations menées sous l'égide de l'ONU, notamment pendant la guerre du Golfe, où l'Autriche avait autorisé le transit de matériel militaire de l'OTAN. Des contingents autrichiens participent d'ailleurs régulièrement aux opérations de paix de l'ONU.

Waltraud Baryli

mobi carte
sans facture, sans abonnement.

J'ai moins de vacances que mes enfants, mais je suis toujours avec eux.

K2 de mobicarte pour les juniors

Option verrouillage 10 numéros
Crédit de communication limité et rechargeable
Mini-messages avec images

Vert 0 800 222 800

France Telecom

La réforme des institutions, le plus délicat des « grands chantiers » de la prochaine législature

L'Assemblée se prépare aux auditions des nouveaux commissaires

BRUXELLES
(Union européenne)
de notre correspondant

Après l'approbation fin mars à Berlin de l'Agenda 2000, c'est-à-dire du cadre financier de l'Union pour la période 2000-2006, c'est un ordre du jour largement renouvelé qui attend le Parlement européen, ainsi que les autres institutions de l'Union européenne (UE). Certes le calendrier l'invite à commencer la législature de cinq ans par des joutes institutionnelles : l'Assemblée s'apprête à se livrer au jeu délicieux des auditions des nouveaux commissaires, avant d'investir solennellement l'ensemble du collège, comme le prévoit le traité d'Amsterdam. Ce sera là un moyen pour le Parlement de faire acte d'autorité – en bousculant par exemple tel ou tel représentant de l'exécutif bruxellois – et d'essayer de se placer au mieux pour les débats à venir.

● **Les missions traditionnelles.** Ce démarrage en fanfare coïncidera avec l'examen du deuxième rapport du « comité des sages » sur la gestion de la Commission. Il s'agit d'évaluer les talents de son administration et en particulier ceux de ses plus hauts fonctionnaires. Vu l'approche de justicier qu'affectionne le « comité », on peut s'attendre à nouveau à quelques turbulences. Une fois les promesses de réformes faites, la Commission et le Parlement renoueront avec leurs missions traditionnelles. La monnaie unique est sur ses rails, la Banque centrale européenne (BCE), dont personne ne conteste l'indépendance, fonctionne de façon satisfaisante, l'Euro II, même s'il est encore parfois source de friction entre la France et l'Allemagne, joue son rôle.

● **La gestion de l'Union économique et monétaire.** Cependant, la gestion de l'Union économique et monétaire, pierre

angulaire de l'Europe, nécessite une attention permanente. Le traité prévoit que la BCE doit venir régulièrement dialoguer avec le Parlement pour lui rendre compte de sa politique. Il ne s'agit pas d'une fonction de contrôle, mais plutôt chez le législateur d'un souci de transparence à l'égard de l'opinion. A entendre Pauline Green, l'actuelle présidente du groupe socialiste, on devine déjà que le Parlement veillera à ce que cette obligation faite à la BCE ne soit pas une simple formalité, mais s'apparente plutôt aux auditions de la Fed (la Réserve fédérale

encore à la phase de préparation (Bulgarie, Lettonie, Lituanie, Roumanie, Slovaquie) et, peut-être, donner une indication sur la date des premières adhésions.

La crise dans les Balkans, le souci d'offrir aux Républiques ex-yougoslaves et à l'Albanie une perspective européenne, afin de contribuer à la stabilisation de la région, pourraient paradoxalement accélérer le processus d'élargissement afin de bien distinguer les actuels candidats, qui s'acclimatent aux règles de l'Europe depuis dix ans, et les nouveaux venus, évidemment plus loin du compte.

La sécurité commune, un nouveau chapitre à écrire

La situation dans les Balkans incite les Quinze à trouver des réponses à la question des développements de la politique étrangère et de sécurité commune (PESC), voulue par le traité de Maastricht, mais toujours dans les limbes. La désignation à Cologne de Javier Solana comme « M. PESC » est un pas important, mais aussi un saut dans l'inconnu. Quel champ d'application pour la politique étrangère européenne ? Le vaste monde ? Ou plutôt, ce qui semble plus raisonnable, « l'étranger proche » – Les Balkans précisément, la Russie, l'Ukraine, la Turquie, la Biélorussie, avec peut-être quelques incursions vers le Proche-Orient ou l'Afrique du Nord –, là où les pays de l'Union ont des intérêts communs ? Quelles méthodes aussi ? Comment articuler l'action du Conseil et de « M. PESC » avec celle de la Commission et du Parlement ? Il y a sur ces thèmes, comme sur celui complémentaire de la mise en œuvre d'une défense commune, un nouveau chapitre de la construction européenne à écrire.

américaine) par le Congrès de Washington. Cette législature fera très certainement l'arrivée de la Grèce dans l'euro. Elle verra se dérouler, avec d'inévitables prolongements à Bruxelles et à Strasbourg, le débat sur la participation de la Grande-Bretagne, avec, à la clé, un référendum qui promet d'être disputé.

● **Le processus d'élargissement** avec dix pays d'Europe centrale, plus Chypre, est bien engagé, de manière très professionnelle. Le Conseil européen d'Helsinki, en décembre 1999, se présente comme une étape importante qui pourrait décider l'ouverture des négociations avec les cinq pays qui en sont

● **La politique sociale.** Le citoyen-électeur, on a pu le vérifier avec la guerre du Kosovo, est loin d'être indifférent à ce qui touche à l'influence de l'Europe, à la défense des valeurs démocratiques et à celle des droits de l'homme. Il va de soi qu'il est également sensible à cette nébuleuse qu'on pourrait désigner sous le vocable de « l'Europe des gens » : politique sociale, actions en faveur de l'emploi, sécurité intérieure, santé, immigration, protection du milieu naturel... autant de domaines de préoccupation pour le Parlement.

Les tentatives faites depuis le sommet d'Amsterdam en juin 1997 pour placer l'emploi au

cœur du débat européen ont donné des résultats décevants. Catherine Lalumière, présidente du groupe des radicaux, croit qu'il faut les relancer. « Il faudra attendre au moins cinq années pour tirer un bilan », estime-t-elle.

● **La sécurité intérieure.** Le traité d'Amsterdam, qui intègre les dispositions de la convention de Schengen ayant trait à la suppression des frontières intérieures, donne une base juridique pour enfin avancer en matière de sécurité intérieure et de justice. Un Conseil européen extraordinaire planchera sur ces thèmes en octobre, à Tempéré, en Finlande. Tout récemment, prenant les devants, Elisabeth Guigou, la garde des sceaux, a plaidé pour que l'Europe s'attaque avec détermination à l'argent sale et à ses mafias, rende l'opérationnel et établisse les liens nécessaires avec les magistrats.

● **La réforme des institutions.** Dernier grand chantier, mais parmi les plus délicats, la réforme des institutions dans la perspective de l'élargissement. L'opération, qui dans un premier temps se limiterait au « reliquat d'Amsterdam » (composition de la Commission, repondération des voix lors des votes au conseil, extension du champ des décisions pouvant être arrêtées à la majorité qualifiée), devrait être menée à bien d'ici à la fin de l'an 2000. Cantonner aussi étroitement la mission de la chaîne CIG est déjà dénoncé comme une grave erreur par certains. La Commission présidée par Romano Prodi et le futur Parlement auront évidemment l'occasion d'intervenir dans le débat.

Philippe Lemaître

L'autre campagne européenne de Valéry Giscard d'Estaing

LA CAMPAGNE européenne de Valéry Giscard d'Estaing s'est achevée, jeudi 3 juin, à Cologne. Ce jour-là, les quinze chefs d'Etat et de gouvernement de l'Union européenne ont rejeté l'idée de créer un « comité des sages » chargé de proposer une réforme des institutions de l'Union. L'ancien président de la République s'était officiellement porté candidat à cette fonction, que convoitait également Jacques Delors, et avait, pour cela, plaidé en faveur de son projet auprès des dirigeants français et européens.

M. Giscard d'Estaing s'était entretenu notamment avec le chancelier allemand, Gerhard Schröder, président en exercice de l'Union, fin mars, ainsi qu'avec le président de la Commission, Romano Prodi. Il avait également sollicité par écrit Jacques Chirac le 21 mai et avait abordé la question au cours d'un entretien, à Matignon, avec Lionel Jospin.

Ce n'est pas la première fois que M. Giscard d'Estaing fait savoir au chef de l'Etat qu'il est prêt à exercer des responsabilités européennes. Il avait même reçu sur ce point de M. Chirac, au lendemain de l'élection présidentielle, des engagements qui sont, jusqu'à présent, restés lettre morte. Cette fois, lui rappelait-il, l'occasion était venue de les respecter. Précédemment candidat, à l'automne 1997, à la présidence de la Banque centrale européenne, M. Giscard d'Estaing a toujours reproché, en effet, à celui qui fut son premier ministre de ne pas avoir fait le nécessaire pour le soutenir. « Je ne comprends pas qu'il ne m'utilise pas plus », observe-t-il souvent.

Début juin, le chef de l'Etat s'était, en réponse, engagé par écrit à défendre le projet de création de ce « comité des sages », sans se prononcer sur

le nom de son représentant français. Celui de M. Giscard d'Estaing paraissait toutefois susciter moins de réserves que celui de l'ancien président socialiste de la Commission, Jacques Delors, notamment auprès des Britanniques.

« CONTRADICTION ÉCLATANTE »

La question avait été de nouveau abordée à Toulouse, entre M. Chirac et M. Schröder, qui s'étaient mis d'accord pour la soutenir devant les Quinze à Cologne. Ce projet soulevait cependant l'hostilité des petits pays de l'Union, qui craignaient une remise en cause de leur pouvoir actuel. Il achoppait également sur des considérations de politique intérieure, notamment en Espagne. L'actuel chef du gouvernement, José María Aznar, craignait en effet que son prédécesseur et ancien rival, Felipe Gonzalez, n'entre lui aussi dans ce « comité des sages », ce qui lui aurait permis de se refaire une santé politique (*Le Monde* du 29 mai).

Toutes ces difficultés sont réapparues à Cologne, où le chef de l'Etat français n'est pas parvenu à convaincre ses homologues. La solution retenue – qui renvoie à la prochaine Conférence intergouvernementale, fin décembre à Helsinki, le soin de proposer une réforme des institutions – est, selon M. Giscard d'Estaing, « la plus mauvaise décision possible ». « Elle n'a aucune chance d'aboutir. Il y a une contradiction éclatante entre le discours sur la réforme et les moyens que l'on se donne pour y parvenir », estime l'ancien président de la République. En attendant le prochain engagement de M. Chirac.

Pascale Robert-Diard

GRÈVE DES PILOTES A AIR FRANCE POURQUOI ?

(Publicité)

Clients, Actionnaires, Contribuables. Jusqu'au 12 juin, l'exploitation d'Air France sera perturbée par une grève des pilotes. **Pourquoi ?**

Parce que notre entreprise va mal et que son développement est compromis.

Parce que depuis la nomination de l'actuel président, Jean-Cyril SPINETTA, nous subissons au quotidien :

L'inertie d'une techno-structure :

Celle-ci s'est révélée incapable de transformer notre compagnie en une " Major ", incapable de mener une véritable politique sociale : depuis le début de l'année l'entreprise a connu trois semaines de conflit au service Entretien des avions à l'occasion de la mise en place des 35H, trois semaines de conflit à Nice sur une tentative de filialisation et d'une manière générale, une panne générale de direction. L'inertie n'a jamais été un mode de gestion.

Le retour des vieux démons :

Les résultats financiers sont présentés sous un jour favorable (ouverture du capital oblige) parce que dopés par des événements exceptionnels (vente de titres Amadeus, baisse du prix du carburant). En réalité, le ratio EBE/CA de 11% est en deçà de l'objectif de 15% fixé par l'équipe de Christian BLANC, pour assurer le développement de l'entreprise.

La pensée unique :

Depuis 1 an, le seul interlocuteur de la direction est le Syndicat National des Pilotes de Ligne qui ne représente que 1314 pilotes sur 3598. La direction a exclu les autres syndicats du dialogue social. Cette politique d'exclusion s'est révélée inefficace et dangereuse.

Le mécontentement grandissant de nos clients :

Malgré les promesses affichées, nous assistons impuissants, à la dégradation de la qualité du service : une campagne de publicité ne suffit pas, hélas, à améliorer la ponctualité.

Depuis six mois nous tirons toutes les sonnettes d'alarme, en vain ! Aujourd'hui, il ne nous reste que la grève pour attirer l'attention de l'Etat, principal actionnaire.

Ceci afin de remettre Air France sur les rails et ne pas gâcher les 20 milliards investis par les contribuables.

Communiqué du Syndicat des Pilotes de l'Aviation Civile.

1, place de Londres - BP 10735 - 95726 ROISSY Cedex.

Le Monde
INTERACTIF

<http://www.lemonde.fr>

Elections européennes : Les résultats en temps réel.

Un projet de loi doit mettre fin au monopole des commissaires-priseurs

Controverse au Sénat sur l'indemnisation offerte à la profession

La ministre de la justice, Elisabeth Guigou, et la ministre de la culture, Catherine Trautmann, ont présenté, jeudi 10 juin, devant le Sénat un projet

de loi visant à ouvrir à la concurrence européenne les ventes de meubles aux enchères. La réforme, qui met fin au monopole des commis-

saires-priseurs, a été le prétexte d'une controverse entre la droite et le gouvernement sur l'indemnisation prévue pour la profession.

L'EUROPE rendait la réforme inévitable. Le 1^{er} octobre 1992, furieuse de ne pouvoir procéder à une vente aux enchères publiques en France, la très célèbre société britannique Sotheby's avait en effet saisi la Commission européenne, arguant que le monopole des commissaires-priseurs en vigueur en France depuis près de deux siècles violait tout simplement le traité de Rome. La longueur des procédures aidant, il a fallu attendre 1995 pour que la Commission mette la France en demeure d'adapter sa législation.

Mais ce n'est que le jeudi 10 juin 1999 que la ministre de la justice, Elisabeth Guigou, et la ministre de la culture, Catherine Trautmann, ont présenté devant le Sénat un projet de loi visant à ouvrir à la concurrence européenne les ventes de meubles aux enchères. Ce qui supprime de fait le monopole des commissaires-priseurs. Sur le principe, donc, la France ne pouvait que se mettre en conformité avec les règles européennes. Mais la droite sénatoriale et le gouvernement se sont affrontés sur la mise en œuvre de la réforme et notamment sur ce qui, depuis plusieurs mois, alimente un lobbying actif de la profession : l'in-

demnisation des commissaires-priseurs désormais privés de leur monopole.

Les 456 commissaires-priseurs exerçant en France ont, en effet, acheté leurs charges. Pour la majorité sénatoriale, la perte de leur monopole équivaut à une « expropriation » et suppose donc une indemnisation financière plus importante que ne le prévoyait le gouvernement. M^{me} Trautmann a eu beau plaider que les commissaires-priseurs ne seront pas « dépossédés de leur bien » et qu'une indemnisation forfaitaire de 50 % de la valeur de leur charge suffit, la droite ne l'a pas suivie. Elle a voulu ajouter au système prévu une autre possibilité : celle d'une évaluation particulière du patrimoine qui pourrait arrondir singulièrement le montant de l'indemnisation. Si le gouvernement annonçait d'ailleurs un coût global prévisible de 450 millions de francs pour l'indemnisation, les sénateurs, eux, ont chiffré l'affaire à 700 millions, prévoyant également une indemnisation pour les salariés licenciés.

Par ailleurs, les sénateurs ont supprimé, contre l'avis de la ministre, la taxe de 1 % prévue sur les ventes aux enchères publiques. Ils ont également modifié la composi-

tion du Conseil des ventes, contre l'avis du gouvernement, en donnant la majorité aux représentants professionnels (six membres au lieu de cinq auxquels s'ajoutent les cinq personnes qualifiées). « Cette modification est plus juste », a déclaré le rapporteur de la commission des lois, Luc Dejoie (RPR, Loire-Atlantique). Pour la ministre de la culture, au contraire, le Conseil des ventes doit être « une autorité de régulation des marchés » qui « agira en toute impartialité ». « La parité prévue constitue un équilibre essentiel pour assurer l'indépendance de l'organisme. »

AMENDEMENT

Le Sénat a également intégré au texte, contre l'avis du gouvernement, les ventes réalisées sur l'Internet, en adoptant un amendement du président de la commission des affaires culturelles, Adrien Gouteyron (RPR, Haute-Loire). Toujours en opposition avec la ministre, les sénateurs ont étendu les sanctions pénales aux ressortissants européens procédant à des ventes en France. « Si on agit mal, on est puni si on est français, et non si on est étranger », a lancé M. Dejoie. « Ces sanctions pénales supplémentaires sont discri-

minatoires », a rétorqué M^{me} Trautmann.

Enfin, les sénateurs unanimes ont adopté un amendement du gouvernement créant une compagnie des commissaires-priseurs judiciaires de Paris pour éviter que la nouvelle loi « ne pénalise trop fortement les professionnels de l'Hôtel Drouot ».

La ministre de la justice a dû, cependant, préciser un de ses propos qui avait suscité l'émoi. Devant le Sénat, M^{me} Guigou avait déclaré « qu'une action en faveur d'une réduction du taux dans l'ensemble de la Communauté, voire d'une exonération des objets d'art de toute TVA à l'importation sera entreprise ». Le ministère de la justice a dû préciser quelques heures plus tard dans un communiqué qu'il ne s'agissait pas d'annoncer une réforme « du taux de la taxe sur les ventes d'objets d'art ou des règles régissant la TVA à l'importation des objets d'art ».

Pour finir, le projet de loi remanié par la droite a été voté par le RPR, l'UDF et DL. Le PS et le PCF se sont abstenus. Le texte devrait être examiné en première lecture par l'Assemblée nationale à l'automne.

Raphaëlle Bacqué

L'ordre des médecins dénonce la campagne de promotion de la formule d'abonnement chez le généraliste

LA RÉACTION ne s'est pas fait attendre très longtemps... Deux jours après l'annonce, par les caisses d'assurance-maladie, d'une campagne d'information en faveur du médecin référent (*Le Monde* du 11 juin), le président du Conseil national de l'ordre des médecins souligne que cette promotion de l'abonnement d'un assuré chez le généraliste de son choix comporte des « manquements déontologiques ». Dans une lettre adressée au directeur de la Caisse nationale d'assurance-maladie (CNAM), Gilles Johanet, Bernard Glorion juge « contraire à la déontologie médicale que la communication auprès des patients se présente de manière à peine voilée comme une publicité comparative vantant les avantages du médecin référent » par rapport à celui qui n'aura pas choisi ce système.

A l'appui de sa protestation contre la campagne radiophonique, qui débute lundi 14 juin, l'ordre rappelle que le suivi du patient, la

permanence des soins et la recherche de la qualité des actes sont des règles déontologiques fondamentales. Elles s'appliquent donc à tous les médecins et ne peuvent, selon lui, servir d'argument publicitaire pour promouvoir le médecin référent. Pour les conseillers ordinaires, cette promotion risque de pousser des médecins à faire la promotion de leur propre cabinet. La « démarche ne fait qu'ajouter à la division du corps médical, empêchant, ainsi, toute évolution de l'organisation des soins au bénéfice des patients », regrette M. Glorion.

CHANGEMENTS INFORMATIQUES

Ces mises en garde de l'ordre, qui n'a jamais été très regardant sur certains abus commis au détriment de la Sécurité sociale, n'ont pas dissuadé le président (CFDT) de la caisse d'assurance-maladie de Paris, William Gardey, d'annoncer, jeudi 10 juin, que les assurés parisiens pourront, dès le 14 juin, s'abonner pour un an renouvelable

chez le généraliste de leur choix, et pour nombre d'entre eux, bénéficier d'une dispense totale d'avance de frais. La caisse a, en effet, conclu un accord avec environ 800 organismes complémentaires (mutuelles, assurances...), couvrant 750 000 personnes (sur 1,2 million d'assurés), et s'engage à payer les médecins « dans les huit jours ». Les omni-praticiens ne se sont pas bouculés pour devenir « référents », la première version du dispositif n'ayant attiré, en 1998, que 176 d'entre eux (sur 2 796). MG-France, seul syndicat médical à approuver cette réforme, escompte 400 référents d'ici à la fin de l'année (et environ 15 000 sur la France fin 2000).

La situation est particulièrement tendue à Paris, qui compte une très large proportion de médecins en secteur 2 (honoraires libres). Or, s'ils choisissent de devenir médecin référent, ces praticiens doivent respecter les tarifs conventionnels (115 francs la consultation). La

CPAM de Paris accumule également des retards dans le remboursement des assurés en raison de changements informatiques. Enfin, la carte à puce Vitale, qui permettra la télétransmission électronique des feuilles de soins des cabinets vers les caisses, est violemment critiquée par les professions de santé et certaines associations de malades chroniques, qui redoutent des atteintes au secret médical.

Informatisation, médecin référent, maîtrise des dépenses : rien ne trouve grâce aux yeux de la Confédération des syndicats médicaux français (CSMF). La première organisation de praticiens libéraux rejette depuis des mois toutes les réformes proposées par le gouvernement et la « Sécu ». A l'issue d'une rencontre, mercredi, entre ses dirigeants et le président de la CNAM, Jean-Marie Spaeth (CFDT), la CSMF a jugé « inacceptables » les mesures contenues dans le « plan stratégique » de la Caisse nationale, qui vise à faire 30 milliards de francs d'économies par an sur la médecine libérale. De son côté, le Syndicat des médecins libéraux appelle à la fermeture des cabinets, le 24 juin, dans le cadre de la journée d'action du Centre national des professions de santé.

Jean-Michel Bezat

Polémique entre la Société des agrégés et M. Allègre

LE CONTENTIEUX s'installe entre la Société des agrégés (SDA) et le ministère de l'éducation nationale qui refuse de renouveler la mise à disposition de sa présidente, toujours accordée jusque-là. « Au moment d'examiner, comme tous les ans, les mises à disposition, nous nous sommes aperçus que M^{me} Zehringer percevait de son association une indemnité complémentaire de son salaire, ce qui est contraire à la loi », explique le cabinet du ministre.

L'entourage de Claude Allègre ajoute que la mise à disposition sera reconduite, si Geneviève Zehringer « renonce à son indemnité complémentaire ». L'intéressée en conçoit une colère froide : « M. Allègre me calomnie en disant que je commets une infraction. Non content de mentir d'une façon générale, il le fait de façon individuelle à mon égard. Comme ministre de l'éducation, il a une tâche sacrée qui est de répandre la connaissance vraie et il viole la vérité. » M^{me} Zehringer assure qu'elle n'a jamais perçu aucune indemnité complémentaire, mais qu'elle est remboursée de ses frais professionnels, comme la loi l'y autorise.

Aux termes du décret 85-986 du 16 septembre 1985, un fonctionnaire mis à disposition ne peut en effet percevoir « aucun complément de rémunération » en sus de celle correspondant à son salaire, mais cette disposition « ne fait pas obs-

taclé à l'indemnisation des frais et sujétions auxquels il s'expose dans l'exercice de ses fonctions ». Percevant un salaire de 17 200 francs par mois (2 622 euros), la présidente de la SDA déclare recevoir en moyenne un défraiement d'environ 50 000 francs (7 622 euros) par an. « En devenant présidente de l'association, je perds naturellement les primes liées à l'enseignement et les heures supplémentaires. Mais j'ai des frais professionnels importants, je ne peux tout de même pas en être de ma poche ! » s'exclame M^{me} Zehringer.

« ATTEINTE DISCRIMINATOIRE »

Après avoir épuisé la possibilité d'un recours gracieux, la SDA a donc déposé un recours contentieux devant le tribunal administratif de Paris qui s'ajoute à celui déposé en son nom personnel par Geneviève Zehringer. L'association considère que la décision ministérielle « porte une atteinte très grave et discriminatoire » à son fonctionnement. Pour faire bonne mesure, la SDA, opposée depuis deux ans à la plupart des mesures prises par Claude Allègre, a déposé un recours en Conseil d'Etat contre le « mouvement national à gestion déconcentrée » mis en place cette année, pour « inégalité de traitement entre fonctionnaires d'un même corps ».

M^{me} Zehringer décolère d'autant moins que le ministère insiste depuis des mois pour qu'elle accepte un détachement au lieu d'une mise

à disposition. Dans ce cas, la présidente serait payée par la SDA et cette dernière serait obligée de passer d'un statut d'association loi de 1901 à celui de société à but lucratif, en raison d'une instruction fiscale entrée en vigueur au 1^{er} avril. « Le seul fait d'accueillir comme dirigeant un fonctionnaire détaché, et non mis à disposition, a conduit de nombreuses associations à leur dénaturation, puis au dépôt de bilan » souligne la SDA. L'association ajoute, pour mieux souligner qu'il ne s'agit pas d'une affaire d'argent, que le ministère a refusé son offre de remboursement du traitement de la présidente afin que celle-ci conserve son statut de mise à disposition.

Béatrice Gurrey

U.C.S. ANTIQUITÉS
Recherche : Meubles anciens
Argentierie - Bronzes
Objets 1900 - GALLÉ
ACHAT TABLEAUX
IMPRESSIONNISTES
Renoir, Bonnard, etc...
ESTIMATIONS GRATUITES
Partage de successions
21 bis, Av. de Ségur 75007 PARIS
☎ 01.53.69.06.06
Déplacements Paris - Province

Les députés ouvrent la voie à une autonomie accrue de la Polynésie

Le projet de loi est adopté en première lecture

DONNANT-DONNANT, Polynésie contre Nouvelle-Calédonie. C'est grâce à ce « paquet-cadeau », dû à la cohabitation, que le projet de loi constitutionnelle relatif à la Polynésie française et à la Nouvelle-Calédonie a pu être adopté, en première lecture, jeudi 10 juin, par l'Assemblée nationale, à l'unanimité moins un vote contre, celui du député de Nouvelle-Calédonie Pierre Frogier (RPR).

Cette nouvelle réforme de la Constitution, qui ne sera vraisemblablement adoptée de façon définitive qu'en 2000, concerne les deux territoires du Pacifique. Le premier article vise à modifier l'interprétation que le Conseil constitutionnel avait retenue pour la composition du corps électoral habilité à participer aux élections provinciales en Nouvelle-Calédonie (*Le Monde* du 18 mars). Conformément à l'accord de Nouméa du 5 mai 1998, ce corps électoral ne pourra plus, désormais, être révisé d'une année sur l'autre. Pour pouvoir voter, il faudra non seulement résider sur le territoire depuis dix ans, mais aussi avoir été inscrit sur les listes électorales avant le référendum du 8 novembre 1998.

RÉSERVES À GAUCHE

Autrement dit, les nouveaux arrivants seront privés du droit de vote pendant toute la période transitoire, de quinze à vingt ans, prévue par l'accord du 5 mai. Les anti-indépendantistes du RPCR, inquiets de la poussée du Front

Nouveau gouvernement à Nouméa

Aussitôt après le vote du projet de loi constitutionnelle, le secrétaire d'Etat à l'outre-mer, Jean-Jack Queyranne, est parti pour la Nouvelle-Calédonie où il assistera à une séance solennelle du nouveau gouvernement. Présidé par Jean Lèques, maire (RPCR) de Nouméa, celui-ci a été formé, en application de l'accord de Nouméa, à la proportionnelle, après les élections provinciales du 9 mai (*Le Monde* du 29 mai). Il compte onze membres, dont une femme.

La majorité anti-indépendantiste du nouvel exécutif, allée à un indépendantiste dissident, Léopold Jorédié, ancien président de la province Nord et ancien proche de Jean-Marie Tjibaou, s'est attribué les postes principaux : finances, budget, affaires économiques, travail, fonction publique et enseignement. Le Front de libération nationale kanak socialiste, présidé par Roch Wamytan, a obtenu la culture, la jeunesse et les sports, l'équipement et la santé.

national, sont hostiles à cette disposition. En leur nom, Dominique Perben (RPR, Saône-et-Loire), ancien ministre des DOM-TOM, a dit que « c'est une erreur de rouler à ce point le corps électoral ». En dépit de l'opposition RPR-DL, cet article a été adopté par la majorité avec le renfort de l'UDF.

L'article 4 du projet – les articles 2 et 3 sont simplement rédactionnels – suscite, en revanche, bien des réserves à gauche. Il ouvre la voie à une future loi organique qui renforcera l'actuel statut d'autonomie de la Polynésie (*Le Monde* du 10 juin). A terme, l'Assemblée de Polynésie pourra voter, comme en Nouvelle-Calédonie, des « lois du pays » qui ne lèveront que du contrôle du Conseil constitutionnel ; une « citoyenneté polynésienne » offrira des droits particuliers en matière d'accès à l'emploi et d'accès à la propriété foncière ; le nouveau « pays d'outre-mer » – une nouvelle catégorie juridique après les départements et territoires d'outre-mer – pourra siéger dans des organisations internationales et négocier des accords avec des Etats riverains du Pacifique.

Hostile à la toute-puissance de l'actuel président du gouvernement de Polynésie, le sénateur Gaston Flosse (RPR), proche de Jacques Chirac, et fort circonspect sur « l'utilisation de l'argent public » dans ce lointain territoire, le porte-parole du groupe socialiste, René Dosière, a prévenu : « A autonomie accrue, exigences accrues. » Jacques Brunhes, au nom du groupe communiste, a lancé un appel à la « vigilance ». Emile Vernaudon, député de Polynésie, passé récemment du RPR au groupe RCV en raison de ses rivalités avec M. Flosse, a réclaté « un nouveau découpage électoral ». Présidente de la commission des lois, Catherine Tasca (PS) a invité le gouvernement à consulter « toutes les forces politiques de Polynésie, sans exclusive » avant la mise en œuvre de la future loi organique, c'est-à-dire y compris les indépendantistes polynésiens, avec lesquels les socialistes de métropole multiplient, depuis peu, les contacts.

Tous ces propos ont valeur d'avertissement pour le Sénat, qui devrait examiner la réforme constitutionnelle à l'automne. Si la droite sénatoriale n'accepte pas la conception restrictive du corps électoral en Nouvelle-Calédonie, la gauche bridera, en seconde lecture, à l'Assemblée nationale, la perspective d'une large autonomie voulue par M. Flosse, lequell, méfiant, a assisté à la totalité des débats, de la tribune des personnalités invitées.

Jean-Louis Saux

45 vols !

45 fois par semaine,
VARIG relie l'Europe
à l'Amérique du Sud.



VARIG Brasil

1^{ERE} COMPAGNIE AÉRIENNE D'AMÉRIQUE LATINE

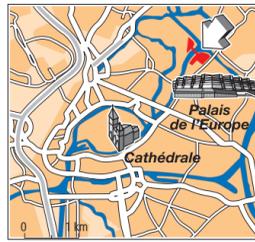
Renseignements et réservations : 08 01 63 61 62

STAR ALLIANCE

HORIZONS

DOSSIER

Parlement européen, mode d'emploi



Privé du pouvoir législatif traditionnel, le Parlement européen n'a cessé, depuis l'élection de ses membres au suffrage universel direct et l'adoption des traités de Maastricht puis d'Amsterdam, d'étendre ses domaines d'intervention, des directives pour la réalisation du Grand Marché à la condamnation des atteintes aux droits de l'homme. Visite guidée d'un Parlement hors normes

Il faut évacuer de son esprit l'idée communément répandue selon laquelle le Parlement européen n'a pas de pouvoirs. A certains égards, il en possède plus que beaucoup de chambres nationales. Qu'on en juge : il investit et peut censurer la Commission de Bruxelles ; il ne peut être dissous ; il ratifie les traités internationaux, y compris ceux portant sur l'adhésion de nouveaux Etats membres ; il est maître de son ordre du jour ; il vote et arrête le budget de l'Union, lequel ne peut être mis en œuvre sans la signature du président de l'Assemblée de Strasbourg.

Sa compétence législative n'est, certes, pas celle d'un Parlement « normal », mais depuis 1979, année de l'élection de ses membres au suffrage universel direct, et au gré des traités qui se succèdent depuis une décennie – Acte unique, Maastricht, Amsterdam –, il a gagné ses galons de législateur en arrêtant les « directives » communautaires avec le Conseil des ministres des Quinze qui, dans son rôle de législateur, s'apparente à une Chambre haute, un peu comparable au Sénat américain.

Cette « bizarrerie » n'est pas la seule chose qui le distingue de la représentation parlementaire dans les pays européens. Pas moins de cent partis siègent à Strasbourg, bien qu'ils soient regroupés, tant bien que mal, en neuf groupes avec leur lot, bien sûr, d'ambiguïtés et de contradictions. C'est que le clivage droite-gauche n'est pas le seul critère à prendre en compte. Il y a aussi la distinction à faire entre pro et anti-européens, entre élus de pays bénéficiaires et contributeurs nets des deniers

européens (en gros le clivage Nord-Sud), entre ceux dont le parti est au gouvernement dans leur pays et ceux dont le parti est dans l'opposition.

Autant dire que la maison parlementaire européenne ne se caractérise pas par une ligne architecturale épurée. Son fonctionnement administratif brouille encore plus l'image. Fonctionnaires et agents

Avec onze langues de travail, nécessitant 800 traducteurs et interprètes sur des effectifs d'un peu plus de 4 000 personnes, la tâche est singulièrement compliquée

font toujours la navette entre Bruxelles, Luxembourg et Strasbourg en se répartissant entre les trois lieux de travail : 1 600 dans la capitale belge, 2 400 au Grand Duché et... 50 dans la cité alsacienne, là où les sessions plénières sont les plus nombreuses et les plus importantes. Malgré l'informatic, le transbahutage des cantines demeure un phénomène qui agace tout le monde : une malle qui n'est pas arrivée à destination, une note ou un rapport qu'on a oublié à Bruxelles ou au Luxembourg. Sans compter la dif-

ficulté d'accès à Strasbourg. Ces petits tracas concourent à alimenter la guérilla contre Strasbourg, dont les adversaires gagnent du terrain malgré les somptueux bâtiments que le Parlement va occuper à partir de juillet sur les bords de l'Ill.

Avec onze langues de travail, nécessitant 800 traducteurs et interprètes sur des effectifs d'un peu plus de 4 000 personnes, la tâche, il est vrai, est déjà singulièrement compliquée. Au bout du compte, un Parlement comparable à nul autre. Sauf sans doute sur un point : il a commencé à exister comme toutes les représentations nationales en s'adjudgeant des pouvoirs budgétaires dès le début de son élection directe. Jusqu'à l'Acte unique, il s'est appuyé sur ce seul acte législatif, n'ayant dans les autres domaines qu'un simple rôle consultatif. La réalisation du Grand Marché l'associe à l'adoption des « directives » européennes (procédure dite de « coopération »).

S'APPUYANT sur la Commission, qui soutient ses amendements dans ce dossier, il engrange un réel succès contre une partie des Etats membres en faisant adopter par le Conseil, en 1989, des normes sur la pollution automobile plus rigoureuses que celles prévues initialement.

C'est le traité de Maastricht qui lui confère son statut de co-législateur. Cette procédure dite de « codécision » oblige les gouvernements membres à négocier avec le Parlement s'ils n'acceptent pas tous les amendements proposés par Strasbourg. Il est alors prévu un comité de conciliation où les deux co-législateurs se transforment en négociateurs. En cas d'échec des pourparlers, un rejet du projet du Conseil par l'Assem-

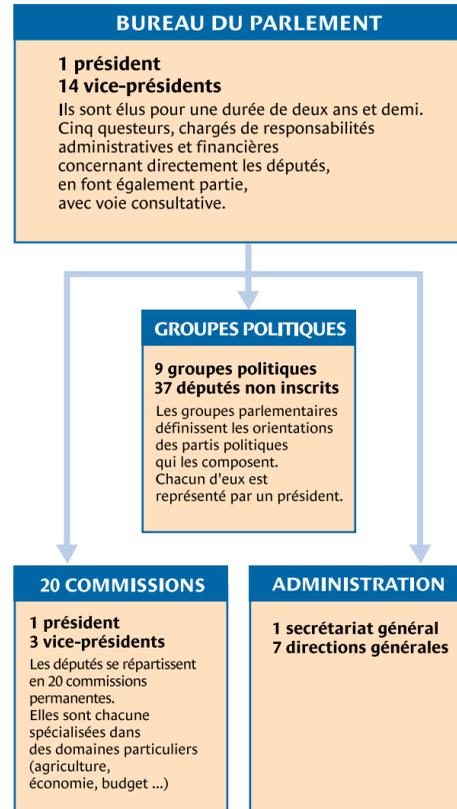
blée réunie en session plénière est nécessaire. Les Quinze peuvent à l'époque jouer la montre en espérant qu'une majorité parlementaire ne serait pas déçagée pour voter le refus. Cette tactique a été payante puisque peu de « directives » ont été refusées à l'issue d'un vote. Pourtant, un cas est exemplaire : le Parlement a rendu caduc un texte ministériel, pour des raisons éthiques, dans le domaine des biotechnologies.

Avec le traité d'Amsterdam, cette nécessité d'invalider formellement la position des Etats membres n'existe plus. En cas de désaccord, le projet tombe automatiquement et le dossier retourne à la case départ. En outre, les textes entrés en vigueur au 1^{er} mai dernier étendent sensiblement le champ d'application de la « codécision ». L'accroissement des compétences parlementaires a fait une victime : la Commission de Bruxelles. La partie lui échappe en effet après qu'elle a déposé sa proposition sur la table du Conseil, laissant la main aux gouvernements et aux eurodéputés, même si son rôle technique reste considérable en raison de la force et de la compétence de son administration. Cette évo-

lution, voulue par Helmut Kohl et contre la volonté des Français, est due à la pression des eurodéputés allemands – majoritaires au Parti populaire européen (PPE) et en deuxième position dans le groupe socialiste (derrière les travaillistes britanniques) –, au sein des deux formations qui dominent les activités de l'Hémicycle.

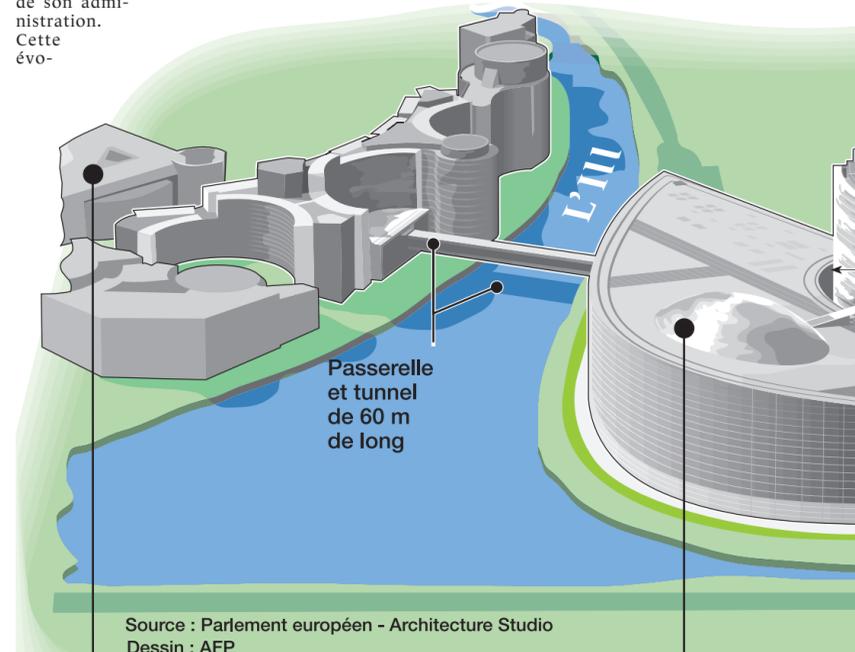
Jusqu'à la fin de la Commission présidée par Jacques Delors, le Parlement n'a pas fait réellement de vagues, jouant sagement la carte de la coopération avec l'exécutif communautaire et son prestigieux président. Quelques velléités, ici et là, de déposer des motions de censure sur les affaires agricoles ou l'Europe sociale, mais rien de vraiment sérieux. Le poids des Etats membres, associé à la stature de François Mitterrand et de Helmut Kohl, fait que les eurodéputés ne vont pas au-delà de l'envie de se faire peur. Ils renoncent ainsi à refuser l'adhésion de la Suède, de la Finlande et de l'Autriche, alors que la majorité des parlementaires, dont la plupart des Français, sont sur la ligne « pas d'élargissement sans approfondissement ».

► SON ORGANISATION



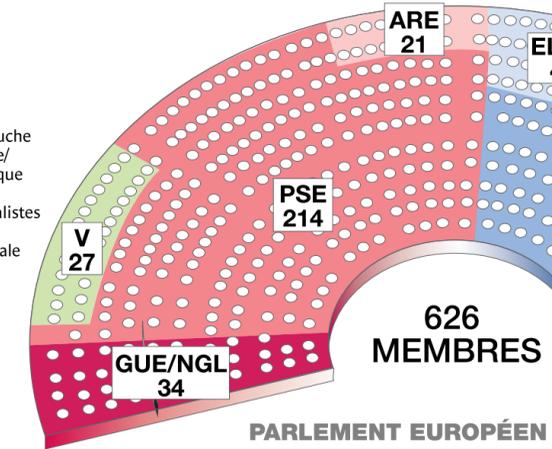
► SES POUVOIRS

- LÉGISLATIF**
Consultatif
Sur les propositions législatives de la Commission.
De coopération
Peut rejeter une proposition de la Commission si son avis n'a pas été pris en compte.
De codécision
Pouvoir de décision partagé à égalité avec le Conseil. Il a aussi le pouvoir de refuser de nouveaux Etats membres.
- BUDGETAIRE**
Vote du budget
Le Parlement l'arrête et il doit être signé par son président. Il sert à financer : la politique agricole, les fonds structurels pour les régions et les actions sociales et de l'emploi, certaines politiques internes, les actions en faveur des pays tiers (aide au développement, assistance technique).
- DE CONTRÔLE**
Il approuve la désignation du président de la Commission et de ses membres. Il a le pouvoir de censurer la Commission. Il est consulté sur les choix de la politique étrangère et de sécurité.



PREMIERS LOCAUX DU PARLEMENT
Depuis sa création en 1958, le Parlement siégeait dans l'hémicycle du Conseil de l'Europe

HÉMICYCLE
750 sièges et 6 sphères en bois (chêne brut et englobant tout



1950 1951 : **Traité de Paris.** La CECA se voit dotée d'une « Assemblée parlementaire ».

1957 : **Traité de Rome.** Les 6 Etats fondateurs (Allemagne, Belgique, France, Italie, Luxembourg et Pays-Bas) donnent naissance à la Communauté européenne. Le Parlement européen compte alors 142 députés.

1973 : **L'Europe des Neuf.** Adhésion du Danemark, de l'Irlande et du Royaume-Uni. Le Parlement s'élargit à 198 membres.

1975 : **Signature du traité** renforçant les pouvoirs du Parlement.

1979 : **Le Parlement européen est élu au suffrage universel.** Il passe à 412 membres et se réunit dans le nouvel hémicycle du Palais de l'Europe à Strasbourg.

Ils vont appliquer la même politique au début de la Commission Santer. Au plus fort de la répression contre les Kurdes, ils ratifient le traité d'Union douanière avec la Turquie. Sous l'impulsion du petit mais très actif groupe des Verts, une partie de la gauche se mobilise pour imposer à la Commission et au Conseil (utilisant ainsi ses pouvoirs budgétaires) de consentir l'aide communautaire en contrepartie de l'ouverture du marché turc, et ce à l'aune des progrès réalisés par Ankara dans le domaine du respect des droits de l'homme. Des sanctions comparables sont prises à l'égard de pays comme le Nigeria, le Soudan ou la Guinée équatoriale qui, eux aussi, bénéficient du soutien du budget européen.

Mais, au total, le Parlement de Strasbourg demeure une Assemblée « sage » qui joue, par nécessité, expliquent la plupart des eurodéputés, le jeu de « *la démocratie de négociation plutôt que celle de la confrontation* ». La culture du consensus commence par un accord, un compromis entre PPE et socialistes – dans ce cas de figure, les deux groupes n'ont nullement besoin de voix venues d'autres bancs pour emporter la décision (ils comptent à eux seuls 415 sièges sur 626). Ensuite, les pourparlers peuvent commencer avec le Conseil et le Parlement. Cette stratégie comporte fatalement des frustrations. L'Hémicycle européen a

donc pris la détestable habitude de se défouler en consacrant le jeudi après-midi de sa session mensuelle à voter la condamnation, pour se donner bonne conscience, de tous les malheurs du monde.

La crise de la « vache folle » va sensiblement changer la donne. Devant l'inquiétude de l'opinion publique et la « *maladresse* » pour certains eurodéputés, voire l'« *arrogance* » selon d'autres, de la Commission, l'Assemblée de l'Union se sert d'une arme de poids, déjà utilisée à une seule reprise et pour un sujet technique

L'accroissement des compétences parlementaires a fait une victime : la Commission de Bruxelles

(les fraudes sur la TVA et les accises – impôts indirects – dans les échanges commerciaux intracommunautaires) : elle crée une commission d'enquête. La majorité des eurodéputés, conduits par la plupart des socialistes et des membres du PPE, choisissent de jouer la carte de la responsabilité. Le Parlement ne va pas jusqu'au bout de la logique contenue dans le rapport établi par les enquêteurs. Il renonce à la motion de censure, négocie et obtient une réforme dans l'organisation de l'institution bruxelloise : la compé-

tence de la protection du consommateur pour les produits agricoles et agroalimentaires est retirée à la puissante direction générale de l'agriculture.

La Commission s'en sort bien mais ne retient visiblement pas la leçon. Maladresse et arrogance caractérisent à nouveau ses premières réactions lorsque éclate la crise sur ses dysfonctionnements. Elle s'enfoncé. Un haut fonctionnaire de Bruxelles commente : « *Un parcours sans faute, à l'envers.* » Jean-Louis Bourlanges (UDF) estime que « *la Commission*

Française Edith Cresson et l'Espagnol Manuel Marin –, le groupe socialiste a joué la carte du tout ou rien.

Est-ce à dire que le Parlement européen va désormais privilégier le clivage gauche-droite au détriment des autres critères et laisser moins de place au consensus mou au profit d'une confrontation démocratique plus franche ? Rien n'est moins sûr. Le fait que cet épisode se soit passé à quelques mois des élections européennes n'est pas insignifiant. Surtout pour la droite européenne qui, chassée du pouvoir dans trois « grands » Etats membres de l'Union – Royaume-Uni, France, Allemagne –, a besoin de se rassurer. Beaucoup dépendra de la nature des dossiers auxquels sera confrontée la construction européenne : la défense et la politique extérieure – où le respect des droits de l'homme prendrait une dimension nouvelle –, la solution à la crise du Kosovo, l'Europe sociale, les relations commerciales avec les Etats-Unis, etc.

TROP de mauvaises habitudes ont été prises au fil des législatures. Le PPE et les socialistes s'arrangent depuis trop longtemps entre eux au sujet de la répartition des postes pour renoncer à leurs privilèges sans une bonne dose de réflexion. La présidence passe alternativement, en milieu de législature, d'un socialiste à un PPE. Les deux groupes se taillent la part du lion dans les vice-présidences du Parlement et les présidences des commissions parlementaires. Jusqu'ici, aucune autre formation n'a réussi à casser cette machine bien huilée.

Le *lobbying*, enfin, a pignon sur rue à Strasbourg et à Bruxelles. Plus de deux mille représentants de sociétés possèdent une carte d'accréditation qui leur donne libre accès aux locaux parlementaires. On raconte volontiers l'histoire de ce parlementaire qui libellait ses amendements sur le papier à en-tête d'une multinationale

américaine. Mais la réalité est là : le lobby des motards et constructeurs a réussi à rendre caduc un projet des Quinze portant sur la limitation à 100 chevaux de la puissance des motocyclettes.

Mais le plus grave sans doute est l'affaire du statut des parlementaires. Après les preuves flagrantes que les eurodéputés se faisaient de l'« argent de poche » sur les frais de voyage, le Parlement a formulé un projet qui a été accepté par le Conseil des ministres moyennant quelques aménagements, tout en acceptant les montants proposés par Strasbourg sur les indemnités parlementaires et les frais d'assistanat et de secrétariat. Se drapant

dans leur dignité sur le thème « *Quelle impudence de vouloir étaler des contrôles sur les dépenses de représentants du peuple européen !* », une large majorité a rejeté le texte amendé par les gouvernements membres alors qu'il y avait place pour la négociation. Ce grave incident est intervenu après la démission de la Commission. A un moment où l'Assemblée avait l'occasion de conforter sa légitimité et de rehausser son crédit. Il n'est pas rare d'entendre dans les couloirs du Palais de l'Europe : « *Le pire ennemi du Parlement européen, c'est lui-même.* »

Marcel Scotto

Le programme des principales listes

1. DÉFENSE

● **RPR-DL**. *« Nous voulons doter l’Union d’une véritable capacité de défense autonome par la fusion des instruments de l’UEO [Union de l’Europe occidentale regroupant neuf pays européens coopérant en matière de défense] dans l’Union, par la constitution d’une industrie européenne de défense, par la planification commune et l’interopérabilité de nos forces », écrivent le RPR et DL dans la Charte européenne pour l’Union. Nicolas Sarkozy et Alain Madelin n’imaginent toutefois pas une défense européenne en dehors de l’OTAN – cela coûterait trop cher – et au sein de laquelle les décisions ne seraient pas prises à l’unanimité. Le tandem propose de réfléchir à une dissuasion concertée, notamment en matière nucléaire.*

● **RPF**. Charles Pasqua et Philippe de Villiers veulent *« concevoir une “défense en commun” (à fondement national), plutôt qu’une “défense commune” (intégrée) : il faut offrir les moyens d’agir en commun tout en préservant, pour la décision d’action, les libertés nationales, absolument essentielles dans des domaines aussi graves (et d’ailleurs irréductibles pour ce qui concerne la France dans le domaine nucléaire) »*. L’UEO doit être le « pilier » de cette « défense en commun », et l’OTAN rénovée pour autoriser *« des actions européennes menées par les Européens »*.

● **UDF**. Le parti de François Bayrou propose *« la création d’une véritable communauté de défense, pilier européen de l’Alliance atlantique (...) par intégration de l’UEO à l’Union européenne. C’est dans ce cadre que pourra être créée une force de projection destinée aux opérations de rétablissement ou de maintien de la paix, dotée d’un commandement stratégique, opérationnel et d’un véritable corps d’armée »*. Cette force d’intervention s’ajouterait aux armées nationales et interviendrait, selon les termes de M. Bayrou, *« sur ordre et demande (...) du conseil décidant à la majorité »*.

● **Extrême droite**. Le Front national n’aborde pas le sujet de la défense dans son programme. Toutefois, son président, Jean-Marie Le Pen, ne s’est pas distingué, dans ses interventions, de Bruno Mégret, président du Mouvement national (MN). Tous deux envisagent, dans le cadre d’une Europe des nations, une alliance européenne, sans les Américains, en matière de défense comme il en a existé en temps de guerre.

● **PS-PRG-MDC**. Pour le parti de la majorité, la France *« trouve dans la mise en œuvre d’une politique étrangère et de sécurité commune à tous les Etats de l’Union européenne une nouvelle dimension de sa présence dans le monde, et une plus grande efficacité dans le maintien de la paix »*. Le Parti socialiste propose la mise en commun de l’ensemble des moyens militaires européens, l’affirmation plus nette d’une identité européenne au sein de l’Alliance atlantique, la définition avec les Etats européens qui le veulent d’une défense commune et la construction d’une industrie européenne de défense.

● **Verts**. *« À long terme, l’OTAN, de même que l’UEO (...) devraient être remplacées par un système de sécurité pan-européen »,* affirment les Verts, qui sont désormais ralliés à l’idée d’une défense européenne en dehors de l’OTAN.

● **PCF**. Robert Hue n’exclut plus l’idée d’une *« coordination des politiques de défense européennes »*, en dehors de l’OTAN, *« sous l’égide de l’ONU et de l’Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe »* et qui pourrait impliquer des pays comme la Russie, la Biélorussie ou l’Ukraine.

● **LO-LCR**. Les deux partis réclament *« une Europe d’où serait bannie la guerre, les interventions militaires des grandes puissances et les “purifications ethniques”. Une Europe reconnaissant le droit des peuples à disposer d’eux mêmes. »*

2. EUROPE SOCIALE

● **RPR**. Notre système fondé sur un *« haut niveau de protection et de sécurité sociale »* est en *« crise »*. L’*« ambition sociale »* de Nicolas Sarkozy et d’Alain Madelin ne mise pas sur *« d’irréalistes projets socialistes »* en faveur d’une *« harmonisation générale des salaires ou d’une protection sociale moyenne »* mais sur la *« création d’emplois »* et la réforme de la protection sociale.

● **RPF**. La responsabilité du chômage incombe aux *« politiques internes »*, mais aussi à l’Union européenne, *« super-Etat unificateur »* et *« étouffoir »* de croissance. Condamnant à la fois la *« dérive dirigiste »* et les *« excès ultra-libéraux »*, Charles Pasqua et Philippe de Villiers proposent une *« coordination souple »* des politiques économiques, la réduction des *« dépenses structurelles »* de l’UE et *« l’échange d’expériences positives »* pour l’emploi.

● **UDF**. La liste de François Bayrou se prononce pour *« une harmonisation progressive du droit du travail »* par la négociation, la décentralisation et l’expérimentation, et non par la loi. L’UDF *« reste fondamentalement attachée au système de [retraite par] répartition », complété par des « éléments de capitalisation »*.

● **Extrême droite**. Le Front national de Jean-Marie Le Pen et le Mouvement national de Bruno Mégret ne se préoccupent pas de politique sociale européenne, mais souhaitent rétablir la *« solidarité »* au sein des frontières françaises. C’est la *« préférence nationale »*, combinée avec *« la baisse de la fiscalité »* sur les PME, qui peut résoudre le problème du chômage.

● **PS-PRG-MDC**. La liste conduite par François Hollande propose de négocier un traité social *« de même portée »* que les textes économiques et monétaires, avec des *« critères de convergence sociale (...) dans un calendrier contraignant et contrôlé »*; d’instaurer un *« salaire minimum européen »*, de mettre en place un *« mécanisme de convergence »* des salaires réels en Europe, et d’*« engager »* la réduction du temps de travail pour aboutir à *« 35 heures en l’an 2005 »*.

● **Verts**. Le *« plan européen cohérent »* pour l’emploi des Verts propose, en priorité, une *« réduction massive, rapide et générale »* du temps de travail, sans diminution du *« niveau de vie des bas et moyens salaires »*, pour une baisse de *« 50 % des taux nationaux de chômage en cinq ans »*. Autres objectifs : développer les services publics et les emplois *« écologiquement utiles »*; créer un *« statut européen des entreprises d’économie sociale et solidaire »*, ainsi qu’un *« salaire horaire minimum »* et un *« revenu minimum, au moins égal au seuil de pauvreté »*.

● **PCF**. La liste *Bouge l’Europe !* suggère de *« faire confiance au mouvement social »* pour *« élargir »* les droits

La défense,

la réforme

des institutions,

l’élargissement

de l’Union,

la fiscalité

et la politique

sociale, tels que

les proposent

les neuf

principales

forces politiques

en lice

aux élections

européennes

des salariés. Robert Hue revendique la *« conversion de tous les emplois précaires en emplois stables »*. *« Refuser »* les délocalisations d’entreprises ayant *« bénéficié »* de fonds publics, réduire le temps de travail *« sans diminution de salaires et avec les embauches correspondantes »*, garantir un salaire minimum et arrêter *« toutes les privatisations »* sont également au programme.

● **LO-LCR**. Pour Arlette Laguiller et Alain Krivine, il faut *« cesser les cadeaux de l’Etat au grand patronat »* et utiliser *« l’argent ainsi économisé »* pour créer des emplois dans les hôpitaux, les transports en commun, l’éducation nationale. Autres objectifs : mettre fin aux *« privatisations »*, étendre le service public aux entreprises *« qui font du profit sur les besoins élémentaires de la population : distribution d’eau, industrie pharmaceutique », « régquisitionner »* celles qui font des *« milliards de bénéfices et qui licencient malgré tout »*; imposer la réduction du temps de travail hebdomadaire, de *« 35 heures vers 30 heures, avec maintien des salaires »* et sans *« flexibilité »*, et garantir un *« salaire minimum européen »* aligné sur le pays où il est *« le plus élevé »*.

3. FISCALITÉ

● **RPR-DL**. La Charte européenne pour l’Union reconnaît qu’une *« coordination des politiques des différents pays est nécessaire »*. Il ne s’agit pas de *« les réduire à une politique unique »*, mais de *« les comparer, afin de tirer les leçons des expériences des uns et des autres et [de] s’en inspirer, chacun dans ses conditions nationales, afin de définir la meilleure (...) politique fiscale »*. Les deux partis refusent toute augmentation du budget européen et la création d’un impôt européen.

● **RPF**. Charles Pasqua et Philippe de Villiers ne veulent pas *« ajouter de nouveaux prélèvements obligatoires au niveau européen qui étoufferaient un peu plus la croissance »*. Ils défendent *« l’idée d’un code de bonne conduite fiscale (...) pour éliminer les cas de dumping fiscal déloyaux, tout en préservant la maîtrise de chaque pays sur sa fiscalité propre »*.

● **UDF**. *« Nous appelons au lancement d’un programme d’harmonisation fiscale progressive, qui conduira notre pays à réduire tous ses grands impôts : fiscalité de l’épargne, impôt sur les sociétés, impôt sur le revenu, TVA... afin que le marché intérieur européen soit semblable à un marché intérieur national »,* considère l’UDF. Le parti de François Bayrou propose aussi la création d’un impôt européen : *« Dans le budget européen, aujourd’hui, les dépenses ne sont pas financées par des ressources européennes propres, mais par des contributions nationales (...)*. *Ce mode de financement est à l’origine d’un certain nombre de blocages. La solution la plus satisfaisante serait de remplacer, à due concurrence, les contributions budgétaires nationales à l’Union par des ressources européennes directes, ce qui serait complètement neutre pour le contribuable. Nous proposons donc de transférer à l’Union un impôt national existant dans tous les pays »,* qui pourrait, selon l’UDF, être l’impôt sur les sociétés.

● **Extrême droite**. Rien n’est stipulé dans les programmes du Front national et du Mouvement national sur le sujet. Jean-Marie Le Pen, président du FN, s’est toutefois prononcé pour une Europe qui *« proposerait de plafonner les impôts et cotisations sociales à 40 % du PIB »*.

● **PS-PRG-MDC**. Le Parti socialiste propose de *« baisser la TVA sur les activités à forte main-d’œuvre et d’aider fiscalement l’artisanat »*. Il considère que *« le marché unique doit s’accompagner d’une harmonisation fiscale pour éviter une concurrence déloyale entre les Etats membres, au détriment du travail et de l’emploi »* et milite pour l’abolition *« des privilèges des paradis fiscaux »*, dans ou proches de l’Union. Le PS soutient également *« l’instauration d’une taxe sur les transactions financières internationales (type taxe Tobin) »*.

● **Verts**. Les Verts veulent *« mettre en place une fiscalité plus juste et plus écologique. (...) Les paradis fiscaux doivent disparaître (...), une harmonisation fiscale est indispensable »*. Ils proposent un double transfert du poids de la fiscalité *« sur le travail vers le capital et les ressources non renouvelables »* et *« sur les produits et les services respectueux de l’environnement vers ceux qui en sont destructeurs »*. Créer une *« pollutaxe européenne sur l’énergie et le CO₂ dont le produit serait utilisé pour réduire les prélèvements sur le travail et financer les initiatives d’éco-développement »* est également au programme du parti écologiste. Les Verts proposent enfin *« l’instauration d’une taxe de type Tobin sur les mouvements de capitaux entre l’Union européenne et le reste du monde [qui]pourrait permettre d’alimenter un Fonds public international pour le codéveloppement »*.

● **PCF**. La liste Bouge l’Europe ! veut *« réorienter les capitaux financiers et spéculatifs vers le financement du développement social et humain : taxe sur les mouvements de capitaux spéculatifs (type taxe Tobin) »* et *« supprimer au sein de l’Union européenne les paradis fiscaux et bancaires pour combattre le blanchiment de l’argent sale et les activités mafieuses »*.

● **LO-LCR**. Pour le tandem d’extrême gauche, il faut *« cesser tous les cadeaux de l’Etat au grand patronat (...) ; imposer beaucoup plus les hauts revenus et taxer lourdement les profits spéculatifs. (...) Les bénéfices accumulés par les grandes entreprises doivent servir à supprimer le chômage, au lieu d’alimenter les circuits financiers qui menacent l’économie d’une catastrophe majeure. Et pour que ces mesures ne restent pas lettre morte, il faut rendre publics les comptes réels des grandes entreprises, comme les comptes en banque de leurs gros actionnaires, afin que les salariés, les consommateurs, toute la population puissent avoir un contrôle sur leur fonctionnement aujourd’hui secret. »*

4. ÉLARGISSEMENT

● **RPR-DL**. *« La réunification du continent européen dont avait rêvé le général de Gaulle il y a quarante ans est aujourd’hui possible. C’est pourquoi nous voulons intégrer le plus rapidement possible les nouvelles démocraties d’Europe de l’Est prêtés à cet élargissement, pour construire l’Europe de tous les Européens. Cet élargissement ne peut se faire sans modification de nos institutions »,* considèrent les deux partis.

● **RPF**. Pour Charles Pasqua et Philippe de Villiers, *« il est exclu de faire entrer une trentaine de pays dans un moule uniformisé jusqu’au moindre détail »*. Il faut donc *« accep-*

ter l’idée que tous les Etats ne doivent pas forcément participer à toutes les coopérations, s’ils ne le souhaitent pas, et inventer du même coup des institutions plus flexibles, facilitant l’élargissement ».

● **UDF**. Pour le parti de François Bayrou, *« c’est dans le cadre d’institutions plus efficaces et plus démocratiques – car fondées sur un fédéralisme choisi et contrôlé par les peuples européens –, que l’élargissement de l’Union aux pays de l’Europe centrale et orientale et aux pays baltes, ainsi qu’à Chypre et à Malte, pourra être conduit avec succès. Ces pays ont vocation naturelle à intégrer l’Union, mais nous [devons] veiller à ce que ce droit ne s’exerce pas dans des conditions qui ruindraient définitivement la maison dans laquelle ils souhaitent entrer. Il faut qu’ils continuent à se doter, avec notre aide, d’institutions politiques et de pratiques démocratiques, d’une économie conforme aux règles de l’économie de marché, et de règles sociales compatibles avec les normes européennes. »*

● **Extrême droite**. Le Front national n’a rien dit sur le sujet. Le Mouvement national, en revanche, s’est exprimé : *« La nouvelle Europe a vocation à rassembler toutes les nations européennes, mais elles seulement. Les nations d’Europe centrale et orientale ont vocation à l’intégrer dès qu’elles auront comblé leurs retards structurels, économiques et sociaux. Les Etats asiatiques, comme la Turquie, ou nord-africains, comme le Maroc, ne pourront y adhé rer. »*

● **PS-PRG-MDC**. *« L’élargissement répond à une nécessité historique et politique. Mal préparé, il ferait peser une menace sur la cohésion de l’Union, qui pourrait évoluer vers une simple zone de libre-échange sans régulation et incapable de prendre des décisions. Bien préparé, il consolidera la paix, la sécurité et la prospérité sur notre continent »,* estime le Parti socialiste, qui propose : une réforme institutionnelle pour garantir l’efficacité du fonctionnement d’une Europe élargie, des mesures transitoires qui garantissent que les nouveaux adhérents adopteront les règles de l’Union, une intensification des relations avec la Russie et l’Ukraine. Le PS veut aussi *« veiller scrupuleusement au respect par les futurs adhérents des principes de l’Union en matière de droits de l’homme, de respect des libertés publiques et de sécurité »*.

● **Verts**. *« L’Union européenne a vocation à s’ouvrir à tous les Etats européens démocratiques qui désirent se joindre à elle »,* estiment les Verts, *« toutes candidatures d’adhésion devraient être traitées de façon identique, sans tenir compte de la taille du pays, de son importance stratégique et de son rang économique. (...) Le respect des droits de la personne humaine en général, et des droits des minorités en particulier, sont les conditions préalables à toute adhésion »*. Les Verts prévoient une période d’intégration progressive.

● **PCF**. Le sujet n’est pas évoqué dans le programme de la liste Bouge l’Europe !. Mais le Parti communiste français s’est toujours prononcé pour un vaste élargissement, notamment aux pays d’Europe centrale et orientale.

● **LO-LCR**. Les deux partis n’ont pas de position commune sur l’élargissement. La Ligue communiste révolutionnaire s’oppose à *« tout refus de l’Union européenne d’intégrer un pays qui l’aurait décidé démocratiquement »*. Pour Lutte ouvrière, l’élargissement *« signifie l’ouverture brutale des économies centre-européennes à l’exploitation germano-franco-britannique »*.

5. INSTITUTIONS

● **RPR-DL**. Favorable au renforcement du *« contrôle »* de la Commission, la liste RPR-DL propose de développer le rôle du Conseil et d’appliquer plus strictement le principe de subsidiarité. Il faut aussi *« améliorer »* le contrôle, par le Parlement national, des projets de règlements et des directives européennes.

● **RPF**. L’Union européenne doit être une *« association d’Etats »*, les constitutions nationales ayant une *« valeur supérieure »* au droit *« communautaire »*. L’*« autorité »* du Conseil doit être supérieure à celle de la Commission, le *« droit de codécision »* du Parlement serait limité aux sujets *« n’affectant pas la souveraineté nationale »*. Il faut enfin *« restaurer »* les droits des Parlements nationaux.

● **UDF**. La liste UDF propose d’élaborer une *« Constitution européenne »* et d’instituer un *« président de l’Union »*. Il serait, *« dans un premier temps »*, élu *« par un collège composé du Parlement européen et de parlementaires nationaux »* et, *« à terme »*, au suffrage universel direct. Le Parlement européen, pour sa part, pourrait donner son *« avis conforme sur les décisions relatives à la modification des traités »*.

● **Extrême droite**. Le Mouvement national de Bruno Mégret propose de remplacer le Conseil des ministres européens par un *« Conseil des nations »* votant à l’unanimité. La Commission serait *« supprimée »* au profit d’un *« secrétariat administratif »*, le Parlement et la Cour de justice devenant de *« simples instances consultatives »*. Le droit national prévaudrait sur le droit communautaire.

● **PS-PRG-MDC**. La liste PS-PRG-MDC propose d’*« intégrer tous les traités dans un texte unique »* qui deviendrait la *« Constitution européenne »*; d’étendre le vote à la majorité au sein du Conseil, *« partout où cela est souhaitable »*; de donner au Parlement le pouvoir de *« codécider »* les textes européens avec le Conseil; d’*« accroître »* la responsabilité collégiale de la Commission.

● **Verts**. Partisans d’une *« Europe fédérale »*, les Verts veulent développer les *« procédures de décision à la majorité qualifiée »* et élaborer une *« Constitution européenne »*. Le Parlement, dont les pouvoirs doivent être renforcés, pourrait initier des *« assises parlementaires constituantes »* qui associeraient la société civile, au-delà des politiques. Il faut aussi créer un *« Sénat des régions et des peuples d’Europe »* et une *« Cour constitutionnelle européenne »*.

● **PCF**. La liste Bouge l’Europe ! veut attribuer au Parlement européen un *« véritable pouvoir d’initiative et de contrôle »* en particulier sur la Commission et la Banque centrale. Le Conseil, qui *« fixe »* les orientations politiques de l’Union européenne, garderait un *« droit de veto »*. Enfin, il faut *« réduire »* les pouvoirs de la Commission, *« notamment dans les domaines de la concurrence et de la politique commerciale »*.

● **LO-LCR**. La liste d’extrême gauche propose *« la convocation d’un Congrès représentatif »* des peuples et des Etats européens qui définirait les institutions, afin d’engager *« le processus de constitution d’une Nouvelle Europe »*.

Clarisse Fabre et Virginie Malingre

EUROPÉENNES 99

L'Europe que nous voulons

par Nicolas Sarkozy et Alain Madelin

PLUS aucune voix ne s'élève aujourd'hui contre l'Europe. L'enjeu de ces élections n'est pas pour ou contre l'Europe. La question est : quelle Europe, avec qui, comment et pour servir quelle ambition ?

Mettons de côté les thèses extrêmes. Elles peuvent, certes, contribuer au débat des idées. Mais elles n'ont en aucune façon vocation à rassembler une majorité de nos concitoyens, en France comme d'ailleurs chez nos voisins. Elles demeurent au rang d'accessoires sur les étagères de l'Histoire et ne peuvent prétendre servir la grande aventure de la construction européenne.

C'est vrai pour l'utopie souverainiste, qui, en définitive, conduit très exactement à l'opposé de l'objectif qu'elle est censée défendre : servir la grandeur de la France. En refusant tout partage de souveraineté au niveau communautaire, ses partisans oublient qu'une compétence régalienne est illusoire et inefficente faute des moyens de l'exercer.

Un seul exemple vaut toutes les démonstrations. Que valent nos 35 milliards de dollars de réserves de change mobilisables par la Banque de France dans un monde où, chaque jour, le montant des transactions sur les marchés des changes atteint 1 000 à 1 300 milliards de dollars ? L'euro est aujourd'hui, devant le dollar, la première monnaie au monde pour les émissions d'emprunt. Le franc aurait-il pu aspirer à la même place ?

Le débat n'est donc pas celui que présentent les souverainistes de façon simpliste et réductrice – abandon ou préservation de la souveraineté –, mais : comment redonner à la France une place de

premier rang dans le monde ? Aujourd'hui comme hier, l'Europe n'est pas le dissolvant des nations européennes. Bien au contraire, c'est l'instrument de la renaissance de leur influence.

C'est également vrai pour les thèses extrêmes qui visent à transposer à l'Europe le modèle des Etats-Unis. En faisant l'impasse sur l'existence des Etats-nations – on n'écrit pas l'Histoire sur une page blanche – elles sont vouées à l'échec et rejetées, à ce titre, par tous nos partenaires.

Elles sont incohérentes avec la construction européenne telle qu'elle s'est faite depuis quarante ans : essentiellement pragmatique, associant des institutions très intégrées telles que la Banque centrale européenne ou encore la Commission de Bruxelles, et des procédures très intergouvernementales.

Elles sont surtout dangereuses pour la France. Accepterions-nous l'idée qu'un président de l'Europe, anglais ou allemand, puisse seul engager des soldats français dans un conflit armé ?

Ces modèles tout faits et ces solutions extrêmes sont les prêts-à-porter d'une pensée réduite à sa plus simple expression et conduisent à une impasse. L'un ne ferait que casser la dynamique européenne et renforcer l'hégémonie américaine, l'autre, en lançant un improbable projet de fédération européenne, diluerait le rôle singulier de la France en Europe. Oui, le seul choix est, en définitive, entre la vision des socialistes qu'incarne la liste menée par François Hollande et la conception de l'Europe défendue par la liste que nous avons l'honneur de conduire. C'est un choix clair, fondamental, qui engage notre pays

Un signal pour tout le continent

par Charles Pasqua

FAIRE l'Europe est un devoir. Ne pas la faire serait sans doute un crime prémédité contre le genre humain. Cette évidence engendre-t-elle pour autant l'obligation de se contenter de cette Europe-là ? De cette Europe monétariste, fédérale, atlantiste, ce qui se traduit concrètement par malthusienne, technocratique, américaine ? Je ne le crois pas et tout démontre que les peuples européens éprouvent envers cette construction européenne une méfiance qui va croissant au fur et à mesure que le « besoin » d'Europe se fait plus criant. Là n'est pas le moindre des paradoxes européens.

Mais comment changer d'Europe ? Comment agir pour que la construction européenne re-

Les gouvernants sont devenus de vrais rois fainéants, laissant le pouvoir aux maires du palais, jusqu'à ce que ceux-ci les supplantent – ce qui ne saurait tarder

trouve le socle qui lui manque, le consentement des peuples européens, démocratiquement exprimé ? J'avoue ma perplexité. Traité après traité, nous installons des organes indépendants auxquels nous donnons des pouvoirs que nos Etats nationaux ont mis des siècles à conquérir : la Commission de Bruxelles avec le traité de Rome ; la Banque centrale de Francfort avec le traité de Maastricht ; la Cour suprême de Luxembourg avec le traité d'Amsterdam.

Avec le traité d'Amsterdam, et son protocole sur l'application des principes de subsidiarité et de proportionnalité, l'ensemble de notre droit constitutionnel va être soumis sans restriction aucune à l'arbitrage de la Cour européenne de justice. Cela veut dire que l'interprétation de notre Constitution et des principes à valeur constitutionnelle, comme la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789 ou le préambule de la Constitution de 1946, ne sera plus de notre seul ressort. L'ensemble des décisions du Conseil constitutionnel, jusqu'ici susceptibles d'aucun recours, le

seront bouleversés. Ces relations, qui fondent notre système politique, se définissent entièrement dans la Constitution, et le juge suprême en était jusqu'ici le juge constitutionnel français. Nous allons donc changer complètement d'ordre juridique, et cela, sans que le peuple français ne le sache ! C'est inadmissible !

La loi, la monnaie, la justice, rien de moins, échappent donc désormais au domaine politique, au champ du suffrage universel et sont souverainement gérées par des experts indépendants. La politique étrangère européenne va être de même concédée, au secrétaire général de l'OTAN, de surcroît.

En Europe, les gouvernants sont ainsi devenus de vrais « rois fainéants », laissant le pouvoir aux maires du palais, jusqu'à ce que ceux-ci les supplantent – ce qui ne saurait tarder.

Nous savons cependant ce qu'il conviendrait de faire pour placer l'Europe sur son socle, qui est celui des nations, parce qu'elles sont l'horizon indispensable d'une démocratie réelle : – enlever à la Commission le

bien au-delà de ces élections européennes. Nous ne voulons pas de l'Europe des socialistes, mais nous voulons, comme le dit le président de la République, d'une Europe unie des Etats. Institutions européennes, politiques économiques et sociales, vision commune à partager avec nos partenaires : tout nous oppose aux socialistes.

Nous voulons une Europe qui respecte les nations, qui ne se construit pas contre les Etats mais au service de ceux-ci. Les organes suprêmes de la construction européenne doivent donc demeurer des organes politiques où s'exprime la volonté des gouvernements responsables devant leurs Parlements nationaux respectifs. Pour nous, pas question d'accepter, comme le proposent les socia-

Elle n'est pas le dissolvant des nations européennes. Bien au contraire, c'est l'instrument de la renaissance de leur influence

listes, qu'à l'avenir le Parlement européen participe à la révision des traités. Dire ce qui est de la compétence européenne, ce qui doit ou ne doit pas figurer dans un traité européen, est et doit rester de l'unique ressort des Etats membres.

Loin d'affaiblir les organes politiques des institutions européennes, loin de cette vision de l'Europe qui écrase les Etats-nations, comme le suggèrent les propositions des socialistes, nous disons qu'il faut au contraire les renforcer :

– En modifiant les voix des Etats

membres au Conseil au profit des grands Etats, pour que la volonté politique exprimée par le Conseil soit plus proche des rapports de force réels existant au sein de l'Union.

– En renforçant l'Euro II, qui regroupe les seuls ministres des finances de la zone euro, afin d'en faire un véritable contrepois à la Banque centrale européenne indépendante.

– En exigeant de la Commission davantage d'efficacité, de transparence et de responsabilité. Pourquoi ne serait-elle pas responsable devant le Conseil européen, organe de l'expression politique des Etats membres, alors qu'elle l'est devant le Parlement européen ?

– En revalorisant le rôle des Parlements nationaux dans la

Elle n'est pas le dissolvant des nations européennes. Bien au contraire, c'est l'instrument de la renaissance de leur influence

listes, qu'à l'avenir le Parlement européen participe à la révision des traités. Dire ce qui est de la compétence européenne, ce qui doit ou ne doit pas figurer dans un traité européen, est et doit rester de l'unique ressort des Etats membres.

Loin d'affaiblir les organes politiques des institutions européennes, loin de cette vision de l'Europe qui écrase les Etats-nations, comme le suggèrent les propositions des socialistes, nous disons qu'il faut au contraire les renforcer :

– En modifiant les voix des Etats

Un projet pour les peuples

par François Bayrou

UNE véritable Europe, enfin démocratique, ce n'est pas seulement un idéal, c'est la seule réponse possible et réaliste aux problèmes de notre temps.

Cette affirmation n'est pas une profession de foi, c'est une certitude. Car le siècle nouveau dans lequel nous allons entrer ne nous laisse connaître ni son visage ni les difficultés qu'il rencontrera. Mais nous savons de lui une chose, sans aucun doute possible : ce sera le siècle des frontières ouvertes.

Ce temps de l'ouverture, temps de la mondialisation, comme on dit, sonne-t-il le glas du vieux projet français, une vision universelle d'une société toujours plus humaine ? Invite-t-il à voir disparaître les traits d'identité, de culture, de langue, qui nous ont faits ce que nous sommes ? Conduit-il à constater l'impuissance définitive du politique, réduit à la gestion du verbe, tandis que les véritables décisions se prennent ailleurs, chez les grandes puissances ou parmi les décideurs financiers de la planète ? Parallèlement, le rôle des citoyens, leur intervention dans le débat, sera-t-il limité à la protestation, à des coups de gueule, plus ou moins avouables ?

Nous avons un immense patrimoine à défendre. Mais nous ne pouvons plus le défendre seuls. Au siècle de la puissance, il nous faut construire une puissance : la seule qui nous soit accessible, c'est l'Europe. Et si nous voulons continuer à croire à la démocratie, il faut que cette puissance donne enfin leur place aux citoyens : l'Europe doit devenir démocratique.

Cela ne se fera pas tout seul. Pour faire l'Europe de la paix, il a fallu se battre. Pour le marché commun, pour la monnaie unique, la tendance de l'opinion était craintive et hostile. Il nous faut nous battre pour ouvrir le nouveau chapitre de notre histoire européenne.

Et le premier combat sera celui de l'association des citoyens au projet avant que l'UE ne s'élargisse. Nous pouvons influer sur cette négociation. La force du courant souverainiste qui va naître le 13 juin autour de notre liste sera un signal pour toute l'Europe.

Charles Pasqua est tête de la liste Rassemblement pour la France et l'indépendance de l'Europe.

ropéen toutes les recettes qui ont échoué au niveau national. Nous voulons, au contraire, profiter de l'Europe pour assurer la croissance, l'emploi et renforcer le rayonnement extérieur de la France.

Il est consternant et révélateur que dans le programme socialiste rien ne figure sur le développement des services, des secteurs de pointe, des nouvelles technologies, du commerce électronique alors qu'aux Etats-Unis, un emploi créé sur deux est dans ces domaines, rien sur la libéralisation des secteurs qui aujourd'hui encore sont en situation injustifiée de monopole, alors même que l'exemple du téléphone a montré de façon indiscutable que l'ouverture à la concurrence se traduit par une amélioration du service rendu aux usagers, la baisse des prix et le progrès technologique.

Nous ne voulons pas pour nos enfants d'une Europe uniquement capable d'offrir des emplois d'il y a vingt ans avec des salaires d'il y a cinq ans. Mais nous voulons une Europe dynamique et des emplois de demain avec une qualification et une paie de pays développés.

« Ringard » sur le plan économique, le projet des socialistes français l'est tout autant sur le plan social. Que proposent-ils ? Un SMIC européen : cela n'a aucun sens. C'est un vœu pieux. Les écarts de salaires sont tels entre la Grèce et l'Allemagne que ce n'est pas une promesse crédible pour les cinq ans à venir.

S'agit-il de créer un RMI européen, au profit des pays qui ne l'ont pas souhaité, et qui serait payé par les pays riches de l'Europe, c'est-à-dire notamment par les contribuables français ? Toutes ces propositions sont faussement

Un projet pour les peuples

par François Bayrou

pour ceux qui ont du mal à se défendre seuls, pour ceux qui n'ont pas les armes de la compétition internationale. C'est pour eux que l'Europe a été conçue. Pour renforcer leurs forces et pour compenser leurs faiblesses.

D'où vient donc que, massivement, ils doutent et s'interrogent ? C'est qu'on a oublié de les associer,

Ils doutent et s'interrogent ? C'est qu'on a oublié de les associer, de leur donner du pouvoir, de protéger leur intimité dans la maison commune

de leur donner du pouvoir, de protéger leur intimité dans la maison commune.

Pour rendre aux citoyens une idée positive de l'Europe, il va falloir un immense effort. Un effort commun de tous les convaincus de l'idéal européen. Cet effort, j'en ai la conviction, commence par une démarche de reconnaissance et de clarification. La démocratie, c'est une règle du jeu. C'est pourquoi une Constitution pour les concitoyens européens aura le mérite principal de clarifier les domaines de compétence et de donner une lecture simple de l'œuvre en train de s'édifier. C'est pourquoi aussi les gouvernements devront accepter de renoncer, au profit des peuples, à leur pouvoir de désignation du principal responsable européen. Un président identifié et élu, au lieu d'être nommé et pour l'essentiel anonyme, c'est un moyen moderne de donner un visage à notre Europe.

Il y a vingt-cinq siècles que toute démarche démocratique commence par cette identification. La démocratie locale, la démocratie régionale, la démocratie nationale

AU COURRIER DU « MONDE »

PEURS ET RUMEURS

Alors qu'il a été officiellement déclaré que le décès de cet infortuné agent était dû à une rupture d'anévrisme, la direction de la RATP, alimentant la rumeur, laisse croire à un décès dont les causes seraient directement liées à une agression. Cette attitude de la part de la direction d'un service public est profondément irresponsable.

sociales, relèvent d'une vision administrée de l'Europe, d'une Europe qui crée des procédures, qui taxe, qui nivelle tout au nom de l'égalitarisme. Bref, l'ambition des socialistes se résume à vouloir exporter en Europe les échecs de leur politique en France. On comprend pourquoi les Allemands et les Anglais, pourtant dirigés par des socialistes, s'y refusent obstinément.

Nous voulons une Europe qui replace l'homme au centre de tous les projets, qui en fait l'acteur principal et qui le reconnaît comme tel. Une Europe où les mots responsabilité et initiative ont un sens, où le travail comme valeur libératrice de l'homme et non le contraire, la récompense et la rémunération comme contrepartie juste et équitable du mérite, soient reconnus, nous voulons une Europe forte pour fixer les règles du jeu et, en même temps, débarrassée de tout carcan administratif inutile, de tout contrôle aussi tatillon qu'illusoire afin de permettre aux énergies et aux initiatives de s'exprimer en toute liberté.

Voilà notre ambition pour l'Europe : une Europe pour la France, une Europe librement organisée et contrôlée par les gouvernements politiques de chacun de ses membres, une Europe de la liberté au service de la croissance et de l'emploi, une Europe qui, en définitive, garantirait à chaque Européen sans exception une ère de prospérité et de paix.

Nicolas Sarkozy(RPR) et Alain Madelin (Démocratie libérale) sont tête de liste et deuxième de la liste L'Union pour l'Europe.

Nicolas Sarkozy(RPR) et Alain Madelin (Démocratie libérale) sont tête de liste et deuxième de la liste L'Union pour l'Europe.

Ils doutent et s'interrogent ? C'est qu'on a oublié de les associer, de leur donner du pouvoir, de protéger leur intimité dans la maison commune

lui de la dissolution du projet initial dans un ensemble sans volonté, sans capacité de décision. Le risque existe de voir l'Europe devenir, au moment de ses plus grands succès, au moment où personne ne la discute plus, cette zone de libre-échange que refusaient ses fondateurs et que propoisaient ses adversaires. Une zone de libre-échange, c'est-à-dire un ensemble sans valeurs communes, sans message à porter, avec des institutions inexistantes et molles. C'est au moment du triomphe apparent de l'Europe qu'elle rencontrerait ainsi son échec.

C'est pourquoi rien n'est plus important que de voir défendre dans la vie politique française un projet européen clair et cohérent. Les années qui viennent seront cruciales, tout le monde le sait. C'est le moment des idées claires et des convictions franches.

François Bayrou, président de l'UDF, est tête de la liste Avec l'Europe, prenons une France d'avance.

La peur des réactions irrationnelles d'une partie de son personnel ne justifie en aucun cas la propagation de thèses infondées.

Dans cette affaire qui démontre une fois de plus le fossé qui existe entre l'insécurité réelle et sa perception subjective, choisir d'aller dans le sens de la peur, du fanatisme et du déni de la réalité relève d'une attitude politique peu respectable.

Laurent Ribaut
Paris

Le Monde

21 bis, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Télés : 206 806 F
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Internet : <http://www.lemonde.fr>

ÉDITORIAL

Mémoires d'Algérie

AVEC l'Occupation, la guerre d'Algérie appartient en France à ce passé « qui ne passe pas », faute d'être assumé pour ce qu'il fut par la conscience collective, comme si celle-ci se montrait incapable de mener à bien le nécessaire travail de deuil. Parce qu'ils n'ont pas su regarder en face, en temps voulu, ces deux événements qui ont déchiré la communauté nationale, les Français ne se sont pas vraiment relevés des traumatismes qu'ils ont subis à vingt ans d'intervalle. De ce point de vue, il est symptomatique que ces sombres chapitres de notre histoire se soient trouvés au centre du tardif exorcisme que fut le procès Papon, où l'accusé se vit reprocher à la fois son comportement à l'égard des juifs dans les années 40 et à l'égard des Algériens dans les années 60.

En reconnaissant enfin, à l'unanimité des votants, que les combats qui, de 1954 à 1962, ont tué plusieurs centaines de milliers de personnes furent bien une guerre, et non pas seulement une opération de maintien de l'ordre contre des rebelles qu'il fallait anéantir, l'Assemblée nationale vient de faire pour le souvenir des événements d'Algérie ce que Jacques Chirac a accompli en 1995 pour celui de l'Occupation lorsqu'il a reconnu la responsabilité de l'Etat français dans la déportation des juifs.

Dans un cas comme dans l'autre, la volonté d'affronter la vérité en face pour permettre l'exercice d'un devoir de mémoire » a heureusement prévalu sur celle de préserver une fiction

pour éviter de rouvrir des plaies encore vives. Refuser d'admettre que la France a mené en Algérie une véritable guerre, c'était en effet dénier à ses acteurs – Français et Algériens – la dignité de combattants, c'était aussi continuer de se soustraire à l'examen critique d'actes de violence, en particulier de torture, contraires au droit international. Dire aujourd'hui, comme l'a dit le rapporteur du texte, Alain Néri (PS), « *Oui, en Algérie, c'était la guerre* », c'est au contraire accepter le débat sur l'action passée de l'Etat, c'est aussi favoriser la réconciliation avec l'ennemi d'hier.

« *Rompons avec un tabou d'une autre temps*, a ajouté M. Néri. *C'est l'honneur d'un peuple et d'une nation que de reconnaître et d'assumer son histoire.* » Histoire nationale, histoires particulières : les députés, dont beaucoup appartiennent à la « génération de la guerre d'Algérie » qui a conservé de cette époque des souvenirs personnels ou familiaux, ont dit, avec émotion et gravité, ce que représente à leurs yeux ce geste de reconnaissance. « *Il est temps, il est grand temps que l'histoire, celle qui apaise les esprits, celle qui dit le droit et la justice, celle qui suggère l'amitié et la coopération fasse son œuvre* », a ainsi souligné Jacques Floch (PS), l'auteur de la proposition.

Cet acte symbolique était indispensable pour commencer d'inscrire dans une mémoire commune les diverses mémoires de la guerre d'Algérie : celle des appelés du contingent, celle des pieds-noirs, celle des anciens harkis et celle des Algériens eux-mêmes.

Suite de la première page

L'essentiel du travail parlementaire s'effectue ainsi dans des groupes informels réunissant des délégués de l'un et de l'autre. Cette obligation institutionnelle a perturbé le fonctionnement du Parlement, au point que la tradition veut que des représentants de ces deux puissances alternent tous les deux ans et demi à la présidence de l'Assemblée sans aucune considération pour le poids respectif de l'une et de l'autre.

Le résultat est sans appel : dans aucun des lieux de pouvoir de l'Union, il n'y a de majorité et d'opposition. L'Europe est ainsi dirigée par une cohabitation entre, d'un côté, un Conseil européen et un conseil des ministres, qui dé-

pendent les intérêts nationaux, et, de l'autre, une Commission et un Parlement, qui privilégient le devenir commun. Les uns comme les autres fonctionnent selon les règles des grandes coalitions. C'était peut-être utile, voire indispensable, aussi longtemps qu'il s'agissait de bâtir les fondations d'une Europe en chantier. Prouver, dans les faits, que tous les partis de gouvernement étaient associés à cette grande œuvre garantissait que celle-ci ne relevait pas du choix d'une majorité de passage, mais d'une décision engageant profondément chacune des nations.

Cette époque n'est pas entièrement close. Mais le temps est venu non seulement d'achever les murs et de choisir le décor, mais surtout de gérer la maison commune. La méthode an-

cienne est d'autant moins adaptée à cette nouvelle ère qu'elle a révélé tous ses inconvénients. La démocratie suppose l'alternance. A la fin d'un mandat, la majorité aux affaires se présente devant les électeurs en défendant le bilan de son action. Si les citoyens le jugent positif, ils peuvent lui renouveler sa confiance. Sinon, ils ont la possibilité de se tourner vers l'opposition, qui, n'ayant pas été associée au pouvoir, n'est pas responsable des échecs de l'équipe sortante.

MÉCANISME IMPRATICABLE

La cohabitation-coalition européenne rend ce sain mécanisme impraticable. La cogestion de l'Union par la droite et la gauche empêche la mise en cause de la responsabilité de l'une comme de l'autre. De là naît ce sentiment de « *déficit démocratique* » si facilement dénoncé. La trouve aussi son origine un rejet global de l'Union, car l'absence d'opposition interne rend inévitables les contestations externes. Les expériences françaises et étrangères le démontrent suffisamment : les cohabitations créent un terreau favorable aux extrêmes, et particulièrement à l'extrême droite. Le mode de gestion de l'Europe n'est certainement pas la seule cause de la persistance d'un sentiment antieuropéen, mais il contribue à le nourrir : puisqu'il n'y a pas de responsables clairement désignés des errements de l'Europe, c'est l'Europe elle-même qui est fautive !

Aujourd'hui, un changement est possible. La volonté des électeurs a accordé le pouvoir à la gauche dans treize des quinze pays de l'Union. Certes, il y a bien des divergences entre ses représentants à Paris, Londres, Rome ou Bonn. Mais ce qui les unit est plus fort que ce qui les distingue des « conservateurs ». Il peut donc y avoir une majorité assumant sa responsabilité au Conseil européen comme au conseil des ministres, d'autant qu'au fil des ans les décisions qui doivent, en vertu des traités, être prises à l'unanimité sont de moins en moins nombreuses. Il dépend de la seule volonté des gouvernements nationaux qu'il en aille de même au sein de la Commission : il suffit qu'ils se décident à rompre avec la tradition en ne nommant, au sein de cette institution, que des commissaires en phase avec les orientations majoritaires de leurs pays d'origine. Ainsi, l'« exécutif » européen ne serait plus composé selon les règles des grandes coalitions.

Une cohabitation, il est vrai, restera toujours possible avec le Parlement. La décision, cette fois, appartient aux électeurs du 13 juin. S'ils donnent la préférence à la gauche, il y aura unité de ligne entre l'Assemblée de Strasbourg et les instances bruxelloises. Si la droite l'emporte, des ministres et des commissaires de gauche devront tenir compte des prérogatives de députés de droite. C'est un des enjeux de cette élection. Faut-il encore que le Parlement européen mette en œuvre de nouvelles pratiques : il doit mettre fin au consensus mou dans lequel il se complait depuis l'origine, pour faire émerger clairement dans son sein une majorité et une opposition. Il y va du bon fonctionnement démocratique de l'Union, et donc de la crédibilité de l'Europe pour ses citoyens.

Thierry Bréhier

Abstention par Nicolas Vial



Le miracle européen

Suite de la première page

La violence froide d'un Etat meurtrier, ethnocentrique et xénophobe n'a pas eu le dernier mot. C'est une victoire du droit, des droits, ceux des individus, des populations, contre la souveraineté des Etats lorsque celle-ci devient barbarie. Et, victoire dans la victoire, l'inculpation d'un chef d'Etat en exercice, à l'initiative du TPI, n'a pas empêché la négociation d'aboutir. Quoi qu'il arrive, celui-ci devra un jour répondre de ses crimes.

Le soulagement vient aussi de ce que cette victoire du droit n'est pas seulement celle de la force armée : la diplomatie a permis que la défaite de Milosevic ne soit pas celle de la Russie, mais au contraire valorise la contribution de celle-ci au processus de paix ; la diplomatie a aussi conduit au retour de l'ONU, qui avait été éliminée dans un premier temps par l'OTAN. Car s'il est vrai que l'on ne peut se satisfaire du sophisme de ceux qui refusaient toute intervention sans l'ONU, alors que l'on savait cette organisation paralysée, on doit se réjouir que, par le biais du processus diplomatique, la légalité internationale soit réapparue.

Soulagement enfin, plus discutable car une intervention terrestre aurait sans doute dû faire partie du dispositif de départ, mais soulagement quand même de voir que la moderne « diplomatie de la canonnière » que sont les bombardements à haute altitude a suffi à faire plier Milosevic. Evoquer le succès de celle-ci comme une validation de la stratégie dite du « zéro mort » serait toutefois indécent : les dommages infligés aux populations civiles sont grands, et aucun Européen

ne peut se réjouir des morts serbes : ce sont eux aussi des Européens auxquels il faut désormais tendre une main généreuse de façon à les aider à tourner la page Milosevic. La joie de la population à Belgrade est peut-être, de ce point de vue, de bon augure. Soulagement car, malgré quelques fissures, le front allié est resté cohérent et les quatre pays européens les plus engagés – la Grande-Bretagne, l'Allemagne, l'Italie et la France – ont maîtrisé leur propre cohésion interne, et entre eux. Ce n'était pas donné au départ. De ce point de vue la pédagogie présidentielle, en France, a été utile.

Au-delà de la paix, les Européens doivent savoir qu'ils sont là, en Bosnie comme au Kosovo, pour une longue période. La stabilisation des Balkans, leur « européanisation », sera l'affaire d'une génération d'Européens, le test de sa capacité à maintenir la cohésion manifestée pendant les bombardements, la véritable épreuve fondatrice d'une politique extérieure commune. Des soldats européens devront y être déployés pour longtemps, dans le rôle des soldats américains présents en Europe durant la guerre froide.

Ainsi, contre toute attente, nous vivons une sorte de miracle européen. Malgré les eurosceptiques de tous bords et de tous pays, l'euro a vu le jour. La monnaie unique devait être, aux dires des mêmes, suravaluée, et ainsi constituer un nouveau et lourd fardeau posé sur les épaules des travailleurs : or cette monnaie baisse, fortement, et contribue au contraire à soutenir le rythme de la croissance en Europe, un peu comme la baisse du dollar le fit un temps au bénéfice de l'économie américaine.

De même, l'Europe, malgré ses détracteurs, a surmonté de la meilleure manière sa première crise politique : avec un Parlement qui s'est fait les dents contre une pale Commission, au point d'obtenir son départ. Mais loin de conduire à un abaissement de l'exécutif européen, cette crise aboutit à son possible renforcement à travers la nomination d'un homme qui a toutes les qualités pour devenir le vrai succes-

seur de Jacques Delors, Romano Prodi ! Enfin, l'Union vient de mener à son terme une guerre au nom d'une idée neuve en Europe : les droits de l'homme. Aussitôt, on objecte que cette guerre fut américaine, la France allant quant à elle jusqu'à placer ses propres troupes sous commandement « atlantique ». Certes ! L'Union vient d'ébaucher une politique extérieure, mais elle n'a pas d'outil de défense. Elle vient donc de prendre conscience qu'elle ne pourra augmenter les moyens de la négociation qu'en se dotant d'une capacité propre de dissuasion. L'Europe, qui dépense par petits bouts plus que l'Amérique, ne peut déployer plus de cinquante mille hommes sur le terrain. Elle sait donc ce qui lui reste à faire.

Mais ce que l'on oublie de dire, c'est qu'en attendant, l'Europe a su conduire une guerre qui correspondait à ses intérêts propres avec des soldats américains ; non pas « à la remorque » des Etats-Unis, mais en se servant des Etats-Unis, un peu comme François-1^{er} utilisait des gardes suisses ! C'est un précédent qui, loin d'inciter au pessimisme, doit conduire à réaffirmer, au plus tôt, une forte volonté d'identité européenne.

J.-M. C.

RECTIFICATIF

PACTE POUR L'EMPLOI

Contrairement à ce que nous avons écrit dans notre édition du 10 juin, le texte cosigné par le premier ministre britannique, Tony Blair, et le chancelier Gerhard Schröder fait bien mention du « Pacte européen pour l'emploi » adopté au sommet de Cologne, pour souligner que celui-ci doit permettre de « *poursuivre un dialogue entre partenaires sociaux qui supporte, et non entrave, le changement économique nécessaire* ».

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction : Thomas Ferenzi, Pierre Georges, Jean-Yves Lhomet
Directeur artistique : Dominique Roynet
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment

Rédacteurs en chef :
Alain Frachon, Erik Izraelwicz (*Editoriaux et analyses*) ; Laurent Greilsamer (*Suppléments et cahiers spéciaux*) ; Michel Kajman (*Débats*) ; Eric Le Boucher (*International*) ; Patrick Jarreau (*France*) ; Franck Nouchi (*Société*) ; Claire Blandin (*Entreprises*) ; Jacques Buob (*Aujourd'hui*) ; Josyane Savigneau (*Culture*) ; Christian Massol (*Secrétariat de rédaction*)
Rédacteur en chef technique : Eric Azan

Médiateur : Robert Solé

Directeur exécutif : Eric Pialoux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet ; partenariats audiovisuels : Bertrand Le Gendre

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Michel Noblecourt, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA Le Monde
Durée de la société : cinquante ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 985 000 F. Actionnaires : Société civile Les Rédacteurs du Monde, Fonds commun de placement des personnels du Monde, Association Hubert-Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du Monde, Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Léna Presse, Le Monde Prévoyance, Claude Bernard Participations.

IL Y A 50 ANS, DANS **Le Monde**

L'Eglise et l'objection de conscience

LES THÉOLOGIENS admettent la plupart des mobiles de l'objectif de conscience. Avec lui, ils pensent qu'il n'y a plus de guerre juste, qu'un gouvernement démocratique devient illégitime s'il déclare une guerre réprouvée par le peuple qu'il représente. Avec lui, ils réclament la suppression générale du service militaire et un désarmement réel. Mais, au-dessus de l'impératif « *Tu ne tueras pas* », l'Eglise place le respect de la justice, fondement de la charité. C'est pourquoi elle admet le droit de légitime défense, surtout lorsqu'il s'agit de collectivités.

Le devoir de « résistance » se renforce aujourd'hui d'un nouveau motif. La victoire du communisme entraînerait la perte des libertés fondamentales et la persécution religieuse ; raison de plus, pense-t-elle, pour accepter la lutte contre un ennemi destructeur des valeurs

spirituelles authentiques. A la vie des corps, l'Eglise préfère celle des âmes et de la vérité. Cela ne doit évidemment pas empêcher les chrétiens de militer pour une certaine « objection de conscience ». Dom Ceriani professe que l'objection de conscience collective reste le but à atteindre ; elle seule en définitive pourrait empêcher les conflits armés.

Mais pour l'instant l'Eglise conteste l'efficacité de ce moyen ; elle redoute même que cette attitude unilatérale n'induisse en tentation un envahisseur éventuel. Aussi conseille-t-elle aux pacifistes de se soumettre provisoirement au service militaire, se réservant peut-être le droit de donner elle-même une consigne de révolte le jour où elle le jugerait possible.

Henri Fesquet
(12-13 juin 1949.)

Le Monde SUR TOUS LES SUPPORTS

Télématique : 3615 code LEMONDE
Documentation sur Minitel : 3617 code LMDOC
ou 08-36-29-04-56

Le Monde sur CD-ROM : 01-44-08-78-30
Index et microfilms du Monde : 01-42-17-29-33

Le Monde sur CompuServe : GO LEMONDE
Adresse Internet : <http://www.lemonde.fr>

Films à Paris et en province : 08-36-68-03-78

TABLEAU DE BORD

AFFAIRE

INDUSTRIE

● **DASSAULT AVIATION : le gouvernement a notifié officiellement, mercredi 9 juin, à Dassault Aviation la commande de 48 avions de combat Rafale décidée en janvier, d'une valeur de 17,2 milliards de francs (2,6 milliards d'euros).** Les appareils seront livrés entre 2004 et 2007 à la marine et à l'armée de l'air françaises. Cette commande (28 fermes et 20 options) fait suite à trois ans de négociations.

● **BP-EXXON : la Commission européenne a ouvert une enquête, jeudi, suite au rachat d'Atlantic Richfield (Arco) par BP-Amoco.**

● **DAEWOO : la filiale française du constructeur coréen, après avoir affirmé ignorer la provenance d'un lot de 308 berlines Nubira vendues à prix cassés dans les hypermarchés Géant Casino, a reconnu les avoir cédées à un revendeur indépendant.** Daewoo France s'est engagé à prendre « des mesures de soutien et d'indemnisation afin que la situation ne porte aucun préjudice aux concessionnaires de son réseau ».

SERVICES

● **TRUE NORTH : le groupe américain de communication a vendu les 8,83 % qu'il détenait dans Publicis à des investisseurs anglo-saxons.** Après avoir conclu une alliance mondiale, les deux groupes avaient divorcé en 1997, mais détenaient encore des participations croisées. Publicis reste le premier actionnaire de True North avec 10,6 % du capital.

● **AIRTOURS : le voyageur britannique a annoncé le 10 juin qu'il abandonnait provisoirement son offre hostile sur son concurrent First Choice, en raison des délais imposés par une enquête de la Commission européenne pour des raisons de concurrence.**

● **CLEMESSY : les quatre organisations professionnelles du Conseil national de l'équipement électrique (CNEE) ont dénoncé jeudi « l'illégalité », au regard de la loi de 1946, de la prise de contrôle par EDF et ses partenaires de la société d'installation électrique Clemessy.** Elles ont alerté le ministre de l'industrie, envisagent de saisir le Conseil d'Etat, et ont écrit à la direction de la concurrence pour se plaindre des risques de concurrence déloyale.

● **BOURSE DE L'ÉLECTRICITÉ ALLEMANDE : la future Bourse de l'électricité sera implantée à Francfort, a décidé jeudi 10 juin le groupe de travail pilotant le projet au ministère de l'économie.** Ce projet s'inscrit dans le cadre de la libéralisation intégrale du marché du courant en Allemagne.

● **CLUB INTERNET : le fournisseur d'accès à Internet vient de lancer un forfait de 177 francs par mois comprenant l'abonnement pour l'accès, plus un forfait de 100 francs pour vingt heures de communications locales.** Cette initiative, réalisée avec l'opérateur téléphonique Kertel, reprend l'idée avancée par France Télécom mais non encore commercialisée.

● **TATI : Fabien Ouaki, le PDG de l'enseigne de distribution, a annoncé jeudi qu'il avait mandaté la banque Lazard pour trouver un partenaire financier « qui pourrait prendre de 25 à 70 % dans le capital » de l'entreprise.**

FINANCE

● **SG-BNP : le cabinet Deminor a alerté jeudi la Commission des opérations de Bourse (COB) sur les achats de titres Société Générale par la banque espagnole Banco Santander Central Hispano (BSCH) et d'actions BNP par Axa.** Deminor demande à la COB de vérifier qu'il n'y a pas eu « action de concert » entre Axa et BNP d'une part, BSCH et SG d'autre part.

● **AXA : le groupe d'assurances a décidé de vendre quatre sociétés de son pôle immobilier et aurait trouvé des repreneurs pour certaines d'entre elles, selon une source syndicale citée par l'AFP.** Axa n'a pas commenté ces informations.

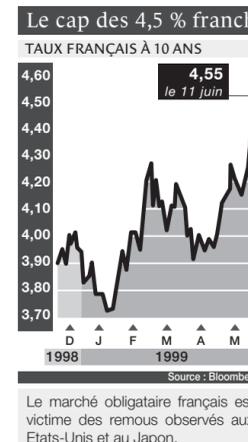
● **AVOIRS JUIFS : cinq assureurs européens (Allianz, Axa, Generali, Winterthur et Zurich), confrontés à des milliards de dollars d'indemnités réclamés par des survivants de la Shoah, ont décidé jeudi d'effectuer des paiements partiels, dont le montant pourra être revu ultérieurement, a annoncé le Congrès juif mondial (CJM) à Reuters.**

● **HSBC-ARJIL : Arjil & Associés Banque, filiale du groupe Lagardère, et HSBC Investment Bank ont annoncé vendredi 11 juin la signature d'un accord de coopération pour leurs activités de banques d'affaires sur les marchés primaires actions et les fusions-acquisitions.**

VALEUR DU JOUR

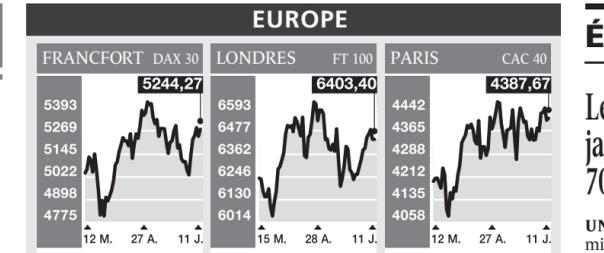
Moulinex dans la tourmente russe

OÙ VA Moulinex ? Arrivé début 1996 à la tête de l'entreprise normande, Pierre Blayau s'était donné trois ans pour la redresser. Les deux premières années, le pari semblait tenu. Les comptes se sont redressés. Mais la crise russe et la dévaluation du rouble en août 1998 sont venues bouleverser les prévisions. A la clôture de l'exercice, le 31 mars dernier, le chiffre d'affaires était en baisse (7,55 milliards de francs, soit 1,15 milliard d'euros), contre 8 milliards de francs (1,2 milliard d'euros) un an plus tôt. Les résultats publiés jeudi 10 juin montrent également que le résultat net affiche un déficit de 384 millions de francs (58,53 millions d'euros), contre un excédent de 203 millions (30,94 millions d'euros) en mars 1998. Dès l'annonce de ces résultats, l'action Moulinex a perdu plus de 4 %. Seule consolation : le résultat d'exploitation reste légèrement positif : 133 millions de francs (20,27 millions d'euros) contre 335 millions de francs (51 millions d'euros). Selon M. Blayau, la crise russe a fait perdre au groupe plus de 800 millions de francs de chiffre d'affaires, soit 10 % du total, et entre 12 % et 15 % des débouchés des usines européennes. La dévaluation du real brésilien a constitué un autre coup dur. Conséquence : le projet de construction d'une nouvelle usine à ALENÇON est gelé. Pour préparer l'avenir, Moulinex, malgré son endettement (1,5 milliard de francs), investit dans de nouveaux produits : 40 nouvelles ré-

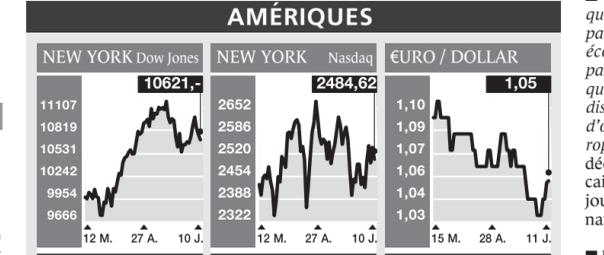


férences verront le jour en 1999, et 70 en l'an 2000. 65 % des nouveaux produits ont aujourd'hui moins de trois ans, contre 35 % en 1996. Mais M. Blayau est, de plus, convaincu que les constructeurs de petit électroménager vont devoir se regrouper, pour obtenir des baisses de prix des fournisseurs et faire le poids face à la distribution. D'ores et déjà, Moulinex réalise 25 % de son chiffre d'affaires grâce à six accords mondiaux passés avec des distributeurs comme Carrefour. Après avoir reçu une fin de non-recevoir de SEB, Pierre Blayau envisage soit un partenariat global, soit des partenariats partiels. Mais, pour le moment, les prétendants ne semblent pas pressés de déclarer leur flamme.

Frédéric Lemaitre

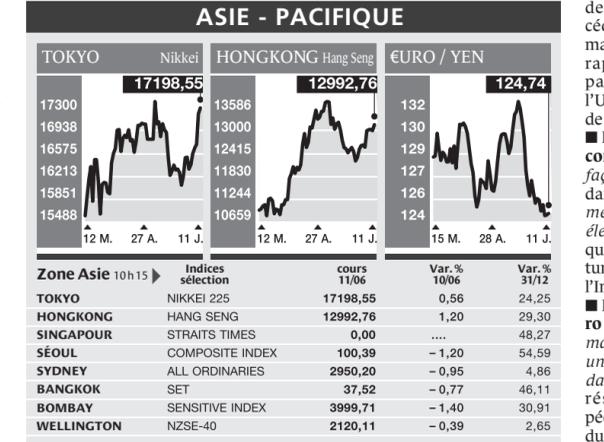


Europe 10h15	Indice sélection	cours 11/06	Var. % 10/06	Var. % 31/12
EUROPE	EURO STOXX 50	3723,99	0,46	11,42
EUROPE	STOXX 50	3716,94	0,57	11,95
EUROPE	EURO STOXX 324	320,10	0,46	7,28
EUROPE	STOXX 653	309,33	0,52	10,79
PARIS	CAC 40	4387,67	0,15	11,29
PARIS	MIDCAC	0,00
PARIS	SBF 120	2991,94	0,09	12,63
PARIS	SBF 250	0,00
PARIS	SECOND MARCHÉ	0,00
AMSTERDAM	AEX	567,23	0,52	5,36
BRUXELLES	BEL 20	3143,92	-0,49	-10,54
FRANCFORT	DAX 30	5244,27	0,73	4,84
LONDRES	FTSE 100	6403,40	-0,77	8,85
MADRID	STOCK EXCHANGE	0,00	0,52
MILAN	MITTEL 30	35397,00	0,08	0,70
ZURICH	SPI	7061,80	0,50	-1,38



Amérique 10h15

Indice sélection	cours 10/06	Var. % veille	Var. % 31/12	
ÉTATS-UNIS	DOW JONES	10621,27	-0,65	15,68
ÉTATS-UNIS	S&P 500	1302,82	-1,19	5,99
ÉTATS-UNIS	NASDAQ COMPOSITE	2484,62	-1,38	13,31
TORONTO	TSE INDEX	6921,35	-0,56	6,71
SAO PAULO	BOVESPA	11089,00	1,83	63,46
MEXICO	BOLSA	309,95	-0,51	33,32
BUENOS AIRES	MERVAL	520,66	-0,40	21,07
SANTIAGO	IPSA GENERAL	119,72	0,28	55,48
CARACAS	CAPITAL GENERAL	5745,94	-0,86	19,99



SUR LES MARCHÉS

PARIS

L'INDICE CAC 40 de la Bourse de Paris a entamé la séance de vendredi 11 juin sur une hausse de 0,57 %, à 4 405,95 points, en dépit de la poursuite du mouvement de remontée des taux d'intérêt à long terme (4,55 % pour les échéances à dix ans). La veille, l'indice CAC 40 s'était replié de 0,94 %, à 4 380,99 points. La mauvaise tenue des marchés obligataires avait inquiété les investisseurs en actions.

FRANCFORT

L'INDICE DAX 30 a gagné 0,6 %, à 5 204,43 points, dans les premières transactions, vendredi 11 juin. Jeudi 10 juin, l'indice avait terminé la séance sur une baisse de 0,94 %, à 5 201,49 points, sous l'influence négative de Wall Street.

LONDRES

LA BOURSE DE LONDRES a réagi négativement, jeudi 10 juin, à l'annonce d'une nouvelle baisse des taux directeurs de la Banque d'Angleterre à 5 %. A la clôture de la séance, l'indice FT 100 accusait une baisse de 0,77 %, à 6 403,40 points.

TOKYO

L'INDICE NIKKEI a gagné 0,56 %, à 17 198,55 points, vendredi 11 juin. Les investisseurs ont poursuivi leur mouvement d'achats après l'annonce d'une forte reprise de la croissance économique au premier trimestre.

NEW YORK

L'INDICE Dow Jones de la Bourse de New York, déprimé par la hausse des rendements obligataires, a perdu 1,20 % jeudi 10 juin, à 10 621,27 points. L'indice composite de la Bourse électronique Nasdaq a accusé une baisse de 1,38 %, à 2 484,62 points. Les opérateurs craignent toujours un relèvement des taux directeurs de la Réserve fédérale.

OR

L'OR a ouvert en hausse, vendredi 11 juin, sur le marché de Hongkong, à 258,70 dollars l'once. Jeudi, le cours du métal était descendu à 257,15 dollars l'once, inscrivant un nouveau record de faiblesse depuis vingt ans.

TAUX

VENDREDI matin 11 juin, le rendement de l'obligation du Trésor à 10 ans s'inscrivait à 4,55 %. La veille, la Banque d'Angleterre avait abaissé de 0,25 point son taux de base, ramené à 5 %, son plus bas niveau depuis novembre 1997.

MONNAIES

L'EURO a franchi vendredi matin le seuil de 1,05 dollar et s'échangeait dans les premières transactions londoniennes à 1,0508 dollar contre 1,0475 jeudi à New York. Le dollar glissait face au yen à Tokyo et se dépréciait à 118,66 yens contre 118,98 yens jeudi, après l'échec d'une intervention de la banque centrale japonaise visant à freiner la progression de sa devise.

ÉCONOMIE

Le gouvernement japonais veut créer 700 000 emplois

UNE SÉRIE de mesures économiques ont été adoptées par le gouvernement japonais vendredi 11 juin pour créer plus de 700 000 nouveaux emplois et pour améliorer la compétitivité des entreprises. Elles visent à inverser la courbe de progression du chômage, actuellement à son plus haut niveau historique, avec un taux de 4,8 % en avril. Pour les finances, le gouvernement de Keizo Obuchi devrait débloquer 500 milliards de yens (3,9 milliards d'euros), qui seront compris dans un collectif budgétaire, soumis au Parlement au cours d'une session extraordinaire au second semestre.

■ **CROISSANCE : « Il est essentiel que l'Europe et le Japon fassent leur part dans la mesure où le système économique international ne peut pas supporter indéfiniment les déséquilibres importants résultant de la disparité des taux de croissance et d'ouverture des marchés entre l'Europe, le Japon et les Etats-Unis »**, a déclaré, jeudi, le secrétaire américain au Trésor, Robert Rubin, deux jours avant la réunion du G7 finances de Francfort.

■ **UNION EUROPÉENNE :** la zone euro a enregistré un excédent commercial de 6,3 milliards d'euros avec le reste du monde, en mars 1999, en recul de 1,2 milliard par rapport à mars 1998, a annoncé, jeudi, Eurostat. Les exportations hors de l'Union européenne de la zone euro ont baissé de 3 % par rapport à mars 1998, alors que les importations ont diminué de 1 %. L'ensemble des quinze pays de l'Union a enregistré un excédent de 1,7 milliard d'euros en mars, en baisse de 0,4 milliard par rapport à mars 1998. Pour ces pays, les exportations hors de l'Union européenne ont reculé de 4 % et les importations de 3 %.

■ **L'indicateur de confiance des consommateurs « se dégrade de façon sensible depuis trois mois »** dans la zone euro, « mais il demeure à un niveau relativement élevé », selon le résultat des enquêtes européennes de conjoncture mensuelles publiées, jeudi, par l'Insee.

■ **La conjoncture de la zone euro s'est « légèrement améliorée en mai »**, et « les industriels anticipent un redressement de leur activité dans les prochains mois », selon le résultat des enquêtes européennes de conjoncture dans l'industrie publié, jeudi, par l'Insee.

■ **ALLEMAGNE : pour la première fois depuis novembre dernier, le chômage a franchi en baisse la barre symbolique des 4 millions de chômeurs.** L'Allemagne comptait 3,998 millions de demandeurs d'emplois en mai, soit 10,2 % de la population active, contre 4,145 millions ou 10,7 %, en avril, selon des données brutes non corrigées des variations saisonnières.

■ **Les ventes au détail** ont baissé de 4,4 % en termes réels en avril en Allemagne après une hausse de 7,3 % en mars. De janvier à avril, les ventes au détail ont baissé de 0,2 % en termes réels.

■ **La production industrielle** en Allemagne a progressé de 1 % en avril, comparé au mois précédent, après une hausse de 0,1 % en mars, selon un chiffre provisoire publié jeudi par le ministère des finances. L'indice du mois d'avril pourrait toutefois être revu à la baisse par la suite, a souligné le ministère.

■ **AUTRICHE : l'OCDE** estime, dans une étude publiée jeudi, que le pays doit poursuivre ses efforts budgétaires pour pouvoir réagir à un ralentissement marqué, sans franchir les limites du pacte de stabilité, et cela en dépit de performances économiques impressionnantes. Pour cette année, l'OCDE table sur une croissance de 2,2 % après 3,3 % l'année dernière. L'organisation prévoit une hausse de 2,6 % du PIB en 2000.

■ **GRÈCE : les dommages causés par le conflit yougoslave** à l'économie grecque s'élevaient à 100 milliards de drachmes (307 millions d'euros), a affirmé, jeudi, le ministre de l'économie et des finances, Yannis Papantonou. La Grèce demandera à l'Union européenne des dédommagements pour ses pertes, a-t-il ajouté dans une interview à une radio privée athénienne.

■ **NORVÈGE : le taux d'inflation** est resté inchangé, à 2,5 %, en mai, par rapport au mois correspondant de l'an dernier, a indiqué, jeudi, l'Institut national des statistiques. Par rapport à avril, en revanche, les prix à la consommation ont baissé de 0,1 %.

■ **ÉTATS-UNIS : « l'économie Internet »** pèse déjà plus de 300 milliards de dollars en 1998, ce qui la situe, si on la ramène au rang du Produit intérieur brut d'une nation, au dix-huitième rang mondial juste derrière la Suisse et devant l'Argentine, affirme une étude universitaire publiée, jeudi, par le fabricant de serveurs Cisco Systems.

Taux de change fixe zone Euro

€uro contre	Taux	contre franc	Taux
FRANC.....	6,55957	EURO.....	0,15245
DEUTSCHEMARK.....	1,95583	DEUTSCHEMARK.....	3,35385
LIRE ITALIENNE (1000).....	1,93627	LIRE ITAL. (1000).....	3,38774
PESETA ESPAG. (100).....	1,66386	PESETA ESPAG. (100).....	3,94238
ESCUDO PORT. (100).....	2,00482	ESCUDO PORT. (100).....	3,27190
SCHILLING AUTR. (10).....	1,37603	SCHILLING AUTR. (10).....	4,78703
PUNT IRLANDAISE.....	0,78756	PUNT IRLANDAISE.....	8,32894
FLORIN NÉERLANDAIS 2,20371	2,20371	FLORIN NÉERLANDAIS 2,97660	2,97660
FRANC BELGE (10).....	4,03999	FRANC BELGE (10).....	1,62607
MARKKA FINLAND.....	5,94573	MARKKA FINLAND.....	1,10324
		ZLOTY POLONAIS.....	4,1155

Hors zone Euro

€uro contre	10/06
COURONNE DANOISE.....	7,4603
COUR. NORVÉGIENNE 8,2000	8,2000
COUR. SUÉDOISE.....	8,9020
COURONNE TCHÈQUE.....	37,293
DOLLAR AUSTRALIEN.....	1,5834
DOLLAR CANADIEN.....	1,5395
DOLLAR NÉO-ZÉLAND.....	1,9572
DRACHME GRECQUE.....	324
FLORINT HONGROIS.....	249,80

Cours de change croisés

11/06 10h15	Cours DOLLAR	Cours YEN(100)	Cours EURO	Cours FRANC	Cours LIVRE	Cours FR.S.
DOLLAR.....		0,84250	1,05130	1,16027	1,61145	0,65818
YEN.....	118,69500		124,74000	19,01500	191,24000	78,08500
EURO.....	0,95120	0,80167		0,15245	1,53295	0,62800
FRANC.....	6,23950	5,25715	6,55957		10,05400	4,10565
LIVRE.....	0,62056	0,52290	0,65235	0,09945		0,40835
FRANC SUISSE.....	1,51935	1,28055	1,59760	0,24355	2,44925	

Taux d'intérêt (%)

Taux 10/06	Taux j.j.	Taux 3 mois	Taux 10 ans	Taux 30 ans
FRANCE.....	2,52	2,52	4,54	5,40
ALLEMAGNE.....	2,52	2,62	4,37	5,35
GDE-BRETAG.....	5,08	4,87	5,10	4,93
ITALIE.....	2,52	2,57	4,62	5,55
JAPON.....	0,05	0,03	1,60
ÉTATS-UNIS.....	4,78	4,68	5,95	6,06
SUISSE.....	0,43	0,93	2,78	4,01
PAYS-BAS.....	2,47	2,57	4,54	5,40

Matif

Cours 10h15	Volume	dernier prix	premier prix
Notionnel 5,5		5025	92,20
JUN 99.....		92,20	92,12
Euroib3 3 mois		423	97,38
JUN 99.....		97,38	97,38

Pétrole

En dollars	Cours 10/06	Var. % veille
BRENT (LONDRES).....	16,07
WTI (NEW YORK).....	17,85	-0,22
LIGHT SWEET CRUDE.....	17,82	-0,50

Or

En Euros	Cours 10/06	Var % 09/06
OR FIN KILO BARRE.....	7900	-1,25
OR FIN LINGOT.....	7940	-2,22
ONCE D'OR (LO) \$.....	258,60	-1,03
PIÈCE FRANCE 20 F.....	46,30	+0,43
PIÈCE SUISSE 20 F.....	46,40	+0,43
PIÈCE UNION LAT. 20 F.....	46,60	-1,08
PIÈCE 10 DOLLARS US.....	231	+0,65
PIÈCE 20 DOLLARS US.....	430,75
PIÈCE 50 PESOS MEX.....	295	-1,75

Cotations, graphiques et indices en temps réel sur le site Web du « Monde ». www.lemonde.fr/bourse

FINANCES ET MARCHÉS

VALEURS EUROPÉENNES

L'action Royal Ahold a perdu, jeudi 10 juin, 0,85 %, à 34,35 euros après que le sixième groupe mondial de supermarchés a annoncé une hausse de 32 % de ses bénéfices avant impôts. Cette progression est moins forte que celle anticipée par les analystes.

L'action Saga Petroleum a gagné 3,4 %, à 135,5 couronnes norvégiennes, jeudi. Norsk Hydro et Statoil ont annoncé qu'ils amélioreraient leur offre sur la compagnie pétrolière après la surenchère d'Elf Aquitaine.

Table with 4 columns: Code, Cours, % Var., % Var. veille. Includes sections for AUTOMOBILE and BANQUES.

Table with 4 columns: Code, Cours, % Var., % Var. veille. Includes sections for PHARMACIE and BIENS D'EQUIPEMENT.

Table with 4 columns: Code, Cours, % Var., % Var. veille. Includes sections for CONGLOMERATS and ÉNERGIE.

Table with 4 columns: Code, Cours, % Var., % Var. veille. Includes sections for TÉLÉCOMMUNICATIONS and CONSTRUCTION.

Table with 4 columns: Code, Cours, % Var., % Var. veille. Includes sections for PRODUITS DE BASE and SERVICES FINANCIERS.

Table with 4 columns: Code, Cours, % Var., % Var. veille. Includes sections for COMMERCE DISTRIBUTION and HAUTE TECHNOLOGIE.

Table with 4 columns: Code, Cours, % Var., % Var. veille. Includes sections for CONSOMMATION CYCLETTE and ALIMENTATION ET BOISSON.

Table with 4 columns: Code, Cours, % Var., % Var. veille. Includes sections for SERVICES FINANCIERS and ALIMENTATION ET BOISSON.

Table with 4 columns: Code, Cours, % Var., % Var. veille. Includes sections for SERVICES FINANCIERS and ALIMENTATION ET BOISSON.

Table with 4 columns: Code, Cours, % Var., % Var. veille. Includes sections for SERVICES FINANCIERS and ALIMENTATION ET BOISSON.

Table with 4 columns: Code, Cours, % Var., % Var. veille. Includes sections for SERVICES FINANCIERS and ALIMENTATION ET BOISSON.

Table with 4 columns: Code, Cours, % Var., % Var. veille. Includes sections for SERVICES FINANCIERS and ALIMENTATION ET BOISSON.

Table with 4 columns: Code, Cours, % Var., % Var. veille. Includes sections for SERVICES FINANCIERS and ALIMENTATION ET BOISSON.

Table with 4 columns: Code, Cours, % Var., % Var. veille. Includes sections for SERVICES FINANCIERS and ALIMENTATION ET BOISSON.

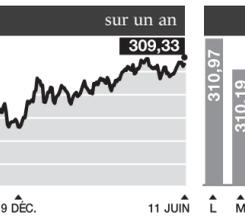
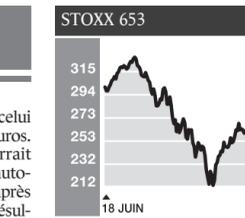


Table of stock prices for various companies including Finnair, Wimper PLC, Granada Group, etc.

Table of stock prices for various companies including Chr. Hansen Hld, Cultor, Danisco, etc.

Table of stock prices for various companies including Agf, Allianza Ass, Allianz Ag, etc.

Table of stock prices for various companies including Smiths Ind Plc, Stm Croelec Sic, Tandberg Data, etc.

Table of stock prices for various companies including Astra, Elan Corp, Glaxo Wellcome, etc.

Table of stock prices for various companies including Abb Ab, Abb Ab, Abb Baden, etc.

Table of stock prices for various companies including Bsky B Group, Canal Plus Rm, Carlton Communi, etc.

Table of stock prices for various companies including Airspray Nv, Antonov, C/Tac, etc.

Table of stock prices for various companies including Elf Aquitaine, Enterprise Oil, Flosen Energy, etc.

Table of stock prices for various companies including Elf Aquitaine, Enterprise Oil, Flosen Energy, etc.

Table of stock prices for various companies including Arcadia Grc, Boots Co Plc, Carrefour Rm, etc.

Table of stock prices for various companies including Alcatel Rm, Altec Sa Reg, Baan Company, etc.

Table of stock prices for various companies including Alimani, Alpha Finance, Amvescap, etc.

Table of stock prices for various companies including Alimani, Alpha Finance, Amvescap, etc.

Table of stock prices for various companies including Alimani, Alpha Finance, Amvescap, etc.

Table of stock prices for various companies including Alimani, Alpha Finance, Amvescap, etc.

Table of stock prices for various companies including Allied Domecq, Associate Brit, Bass, etc.

Table of stock prices for various companies including Allied Domecq, Associate Brit, Bass, etc.

Table of stock prices for various companies including Allied Domecq, Associate Brit, Bass, etc.

Table of stock prices for various companies including Allied Domecq, Associate Brit, Bass, etc.

Table of stock prices for various companies including Allied Domecq, Associate Brit, Bass, etc.

Table of stock prices for various companies including Allied Domecq, Associate Brit, Bass, etc.

Table of stock prices for various companies including Allied Domecq, Associate Brit, Bass, etc.

Table of stock prices for various companies including Allied Domecq, Associate Brit, Bass, etc.

Table of stock prices for various companies including Allied Domecq, Associate Brit, Bass, etc.

Table of stock prices for various companies including Allied Domecq, Associate Brit, Bass, etc.

Table of stock prices for various companies including Allied Domecq, Associate Brit, Bass, etc.

Table of stock prices for various companies including Allied Domecq, Associate Brit, Bass, etc.

EURO NOUVEAU MARCHÉ

Table of stock prices for various companies including Airspray Nv, Antonov, C/Tac, etc.

BRUXELLES

Table of stock prices for various companies including Envipco Hld Ct, Fardeem Belgium Abc, etc.

FRANCFORT

Table of stock prices for various companies including 1 & 1 Ag & Cokgaa, Axtron, etc.

★ CODES PAYS ZONE EURO: FR : France - DE : Allemagne - ES : Espagne...

www.lemonde.fr CHANGE!

VALEURS FRANÇAISES

● L'action BNP se négociait en hausse de 1,20 %, à 84,45 euros, vendredi 11 juin, lors des premiers échanges. Le titre Société générale se traitait à 185,9 euros en hausse de 0,92 % et celui de Paribas, en hausse de 0,55 %, à 110,5 euros. A ces cours, les parités proposées par la BNP dans le cadre de ses offres publiques d'échange (OPE), valorisaient l'action Société générale à 180,96 euros et celle de Paribas à 116,11 euros. L'OPE de la Société générale sur Paribas valorisait le titre Paribas à 116,18 euros. ● Le titre Elf Aquitaine a débuté la séance du vendredi 11 juin sur un gain de 2,61 %. Le groupe a annoncé qu'il n'avait pas l'intention de relever son offre sur le groupe pétrolier Saga. ● L'action Michelin est restée stable dans les premières transactions du vendredi 11 juin. Le groupe devait tenir vendredi son assemblée générale au cours de laquelle la nomination d'Edouard Michelin à la présidence devait être confirmée. ● Le titre Zodiac a grimpé de 3,81 % à l'ouverture du marché, le vendredi. Auparavant, le groupe avait dévoilé une hausse de 19 % de ses ventes sur les neuf premiers mois de l'exercice. ● L'action Bouygues a perdu 2,40 %, vendredi 11 juin au matin. Le groupe a annoncé vouloir lever 1 milliard d'euros pour financer la reprise des 20 % de Bouygues Télécom mis en vente par Cable & Wireless.

RÈGLEMENT MENSUEL

Table with columns: France, Précédent en euros, Cours en euros, Cours en francs, % Var. veille, Valeur nominal (1). Lists various French companies like B.N.P., Renault, Saint Gobain, etc.

NOUVEAU MARCHÉ

Table with columns: Valeurs, Cours en euros, Cours en francs, % Var. veille. Lists new market entries like ADLPARTNER, ALB SOFT, ALPHA MEDIA, etc.

Main table of financial data with columns: BIC, BIS, B.N.P., BOLLRE, BONGRAIN, BOUYGUES OFFS, BULLITT, CANAL, CAP GEMINI, CARBONE LORRAINE, CARREFOUR, CASINO GUICHARD, CASINO GUICHARD P, CASTORAMA DUB(L), C.C.F., CEGID (LY), CERUS, CGIP, CHARGEURS, CHRISTIAN DALLOZ, CHRISTIAN DIOR, CIC-ACTIONS A, CIMENTIS FRANCAIS, CLARINS, CLUB MEDITERRANEE, CLUB ASSURANCES, COFLERIP, COLAS, COMPTOIR ENTREP., CPR, CRED.FON.FRANCE, CFF(FERRAILLES), CREDIT LYONNAIS, CS SIGMAUX(CSE), DAMART, DANONE, DASSAULT-AVIATIO, DASSAULT SYSTEME, DE DIETRICH, DEVALUATION, DEV.R.N-P.CAL LI, DEKIA FRANCE, DMC (DOLLFUS MI), DYNACTON, ECFIA, EFFAGE, ELF AQUITAINE, ERAMET, ERIDANIA BEGHIN, ESSILOR INTL, ESSILOR INTLADP, ESSO, EURAFRANCE, EURO DISNEY, EUROPE 1, EUROTUNNEL, FAURECIA, FIMALAC SA, FINEXTEL, FIVES-LILLE, FORD, FROMAGELECOM, FROMAGERIES BEL., GALERIES LAFAYET, GASCOGNE, GAUMONT, GAZ ET EAUX, GECINA, GEOPHYSSION, GRANDVISION, GROUPE ANDRE S.A., GRZANNIER (LY).

Table of international market data with columns: SIUC CA, SIMCO, S.I.T.A., SKIS ROSSIGNOL, SOCIETE GENERALE, SODEXO ALLIANCE, SOGEPAR (FN), SOMMER-ALLIBRE, SOPHIA, SPIR COMMUNIC, STRAFOR FACOM, SUEZ LYON-DES EA, TFI, TECHNIP, THOMSON-CSF, TOTAL, UNIBAIL, UNION ASSUR.FDAL, USINOR, VALEO, VALLOUREC, VIA BANQUE, VIVENDI, WORMS (EX.SOMEAL), ZODIAC EX.DT DIV, B.N.P. (T.P.), CR.LYONNAIS(TP), RENAULT (T.P.).

Table titled 'International' with columns: Précédent en euros, Cours en euros, Cours en francs, % Var. veille, Valeur nominal. Lists international companies like AMERICAN EXPRESS, AT.T., BARRICK GOLD, BARRICK GOLD #, CROWN COR ORD, DE BEERS #, DE BEERS #, DU PONT NEMOURS, DU PONT NEMOURS #, ERICSSON #, ERICSSON #, FORD MOTOR #, FORD MOTOR #, GENERAL ELECT. #, GENERAL ELECT. #, GENERAL MOTORS #, GENERAL MOTORS #, HITACHI #, HITACHI #, I.B.M. #, I.B.M. #, ITO YOKADO #.

ABRÉVIATIONS: B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes. SYMBOLES: 1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché; # contrat d'animation; : o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; ♦ cours précédent. DERNIÈRE COLONNE RM (1): Lundi date mardi : % variation 31/12; Mardi date mercredi : montant du coupon en euros; Mercredi date jeudi : paiement dernier coupon; Jeudi date vendredi : compensation; Vendredi date samedi : nominal.

SICAV

Table listing SICAV and FCP funds with columns: Nom, Valeurs unitaires en euros, Dates. Includes BNP, AGIPI, CDC Asset Management, etc.

Table listing Caisse d'Épargne funds with columns: Nom, Valeurs unitaires en euros, Dates. Includes ÉCUR ACT. FUT.D.PEA, ÉCUR CAPITALISATION C, ÉCUR EXPANSION C, etc.

Advertisement for 'C'est pas un délit d'initier' by The Economist. Features a large graphic with the text 'C'est pas un délit d'initier' and 'The Economist' logo.

Table listing various financial products and services with columns: Nom, Valeurs unitaires en euros, Dates. Includes COEXIS, DIEZE, EURODYN, INDICIA EUROLAND, etc.

Des travaux scientifiques mettent en évidence la prise exogène d'EPO

LA DÉTECTION D'UNE PRISE EXOGENE D'EPO ne constitue plus un obstacle insurmontable. Vendredi 12 juin à Barcelone, au 4^e congrès européen d'hématologie, le docteur Gérard Dine, de l'Institut technobiologique de Troyes, devait présenter une communication scientifique qui tend à mettre en évidence « la suspicion de prise d'EPO » à travers la recherche d'« une dizaine de paramètres dans le sang ». Parallèlement, une équipe italienne, dirigée par un professeur de l'université de Pavie, M. Bonfichi, devait présenter une communication qui participe de la même approche. Cette équipe, associée à la commission scientifique du Comité national olympique italien (CONI), a procédé à des opérations de prélèvements et d'analyse lors du Giro. Ces différents travaux ont reçu les validations et agréments scientifiques. Reste désormais à dégager des moyens afin d'entreprendre ces analyses. « En théorie, nous pourrions dès le 3 juillet pour le départ du Tour de France, mettre en place un protocole parfaitement valide », affirme Gérard Dine. Il faut environ 24 heures pour réaliser ces analyses, contre à peine 1 heure pour un relevé d'hématocrite. Leur coût s'élèverait à environ 500 francs par analyse et par échantillon, contre 50 francs pour un test d'hématocrite.

DÉPÊCHES

■ **AUTOMOBILISME** : les Toyota du Britannique Martin Brundle et du Belge Thierry Boutsen occuperont respectivement les deux premières places de la ligne de départ des 24 Heures du Mans, dont le départ doit être donné samedi 12 juin.
 ■ **CYCLISME** : le Français Laurent Desbiens (Cofidis) a emporté, jeudi 10 juin, la quatrième étape du Critérium du Dauphiné libéré (Beaumes-de-Venise et Digne, 203 km). L'Américain Jonathan Vaughters (US Postal) a conservé sa première place au classement général.
 ■ **Daniel Baal, président de la Fédération française de cyclisme (FFC) et Roger Legeay, président de la Ligue professionnelle**, vont bénéficier d'un non-lieu dans le cadre de l'affaire Festina. Le juge Patrick Keil, chargé d'instruire le dossier, estime que le motif de « complicité » pour lequel ils ont été mis en examen est « insuffisamment caractérisé ».
 ■ **TENNIS** : Pete Sampras, grâce à sa victoire contre l'Australien Wayne Arthurs (7-5, 6-3) au tournoi du Queen's, récupère sa place de numéro un mondial abandonnée quelques semaines au Russe Evgueni Kafelnikov.

Le XV de France se prépare à un match « très dur » face à Samoa

La tournée des rugbymen français débute par un match piège, sous une chaleur intense, face à des Samoans désireux de faire oublier leurs mauvaises performances récentes

L'équipe de France de rugby, en tournée dans l'hémisphère Sud afin de préparer la Coupe du monde 1999 (1^{er} octobre-6 novembre), joue, sa-

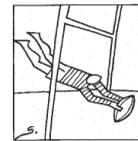
medi 12 juin, à Apia (Samoa occidentales) face à la sélection de Samoa. Si les Français se méfient de leurs adversaires, quarts-de-finaliste mon-

diaux en 1995, ils redoutent plus encore les conditions climatiques difficiles du pays - chaleur, humidité.

APIA (Samoa occidentales)

de notre envoyé spécial

Franck Tournaire et Marc Dal Maso réclament une paire de tong. Fabien Pelous anime une



RUGBY

partie de tator à l'ombre de la terrasse du bar de l'hôtel Kitano Tisitala. Ugo Mola s'est allongé au bord de la piscine pour lire. Xavier Garbajosa déambule en maillot de bain, l'air désœuvré, alors que Raphaël Ibanez envisage une sortie de pêche. Il est 11 heures. Les joueurs du XV de France en ont terminé avec l'entraînement du matin : de 7 h30 à 9 heures, ils ont travaillé des phases de jeu sans opposition sur le terrain couvert de rosée de l'Apia Park Sports Complex. Ils l'ont quitté sans regret, en nage. La température dépassait déjà nettement les 30 degrés quand ils ont gagné les douches.

A 4 heures, l'heure prévue pour le coup d'envoi du match Samoa-France, samedi 12 juin, il faudra pourtant retourner suer sur le stade privé d'air, dénué de coin d'ombre. « Je suis là pour prendre du plaisir à l'entraînement, sur le terrain, mais, pour le moment, on en bave », glisse le

Une équipe nationale détenue par une firme privée

Le rugby a été popularisé dans les Samoa occidentales pendant le protectorat exercé par l'administration néo-zélandaise, de 1920 à 1962. Le sport numéro un de l'île est désormais pratiqué dans toutes les écoles, mais la fédération samoane ne compte que 2 050 joueurs licenciés. Dépassée par le passage du rugby à l'ère du professionnalisme, la fédération samoane a confié, dès le lendemain de la Coupe du monde 1995, une partie de ses intérêts à l'entreprise Fay Richwhite, un brasseur basé à Auckland, en Nouvelle-Zélande. Depuis 1997, cette entreprise est propriétaire à 100 % de l'équipe nationale des Samoa. Fondée en 1924, l'équipe des Manu Samoa se nomme désormais Manu Samoa limited. Les clubs eux-mêmes ne parviennent pas à s'entendre sur l'île. Depuis 1993, deux ligues concurrentes coexistent. L'Apia Union, la première, la plus importante, et l'Apia West Union, celle des rebelles sécessionnistes, organisent chacune leur championnat.

demi de mêlée Fabien Galthié. En attendant, à l'hôtel des Français, l'heure du farniente se prolonge dans l'air étouffant de la mi-journée.

Dehors, à deux pas de la piscine, la rue, la plage, les cocotiers et ces immenses arbres, les bulu. Un policier, un paréo bleu enroulé autour de la taille, qui s'agit pour régler la circulation sur Main Beach Road, des femmes qui ont glissé une fleur dans leur chevelure, de jeunes hommes forts qui chantent et qui dansent dans l'une des innombrables églises de la petite ville. Des bus colorés, des produits bigarrés suspendus aux étals d'un marché couvert. Plus loin, en arrière-plan d'Apia Park, une chaîne volcanique, et, au-delà, sur la rive ouverte aux vents, de longues plages de sable blanc. C'est Apia, la capitale des Samoa occidentales. On dirait le Sud, il ne manque rien pour réussir des vacances made in Club Med.

Un décor de paradis, très prisé par les touristes allemands. Un enfer promis aux rares joueurs de rugby qui s'aventurent du côté de cette île du bout du monde, placée juste derrière l'international date line, la ligne de rupture du jour. Il est toujours le lendemain, ou la veille, personne ne sait très bien. « Quelle heure est-il à Paris ? » entend-on souvent dans le camp français. Treize heures de plus.

Les apparences sont trompeuses, le goût du paradis samoan est artificiel : les meilleurs rugbymen français préparent ici la Coupe du monde 1999. Parmi eux, tout ceux qui ont participé à la tournée de l'été 1998, à Fidji, se souviennent précisément de la difficulté de jouer quatre-vingts minutes dans la chaleur étouffante des après-midi tropicaux.

TROIS QUESTIONS À...

THIERRY HERMEREL

1 Vous qui êtes le médecin de l'équipe de France de rugby, dans quel état de fraîcheur physique avez-vous retrouvé les joueurs à l'issue de la saison 1998-1999 ?

Mis à part les joueurs de Toulouse et de Montferrand, qui avaient besoin de récupération après la finale du championnat de France, tous sont arrivés en bien meilleure santé que lors du Tournoi des cinq nations. Sur les plans pathologique et physique, les joueurs sont dans une forme ascendante. Il y a eu un bon suivi médical dans les clubs. C'est aujourd'hui un groupe fiable, un groupe homogène, cohérent. Nous avons déjà pu procéder à une supplémentation biologique en fonction des carences des uns et des autres.

« Ici, c'est encore plus chaud, plus moite », soupire le manager du XV de France, Jo Maso, vaguement inquiet avant le premier test de la tournée des Bleus dans le Pacifique sud : « C'est un pays qui se rapproche davantage des vacances que de la compétition. » « Une tournée commando, selon Fabien Galthié, la guerre du Vietnam dans un paradis touristique. »

« DISCOURS PLUS TENDU »

Pour éviter la confusion des genres, l'encadrement de l'équipe de France n'a pas eu recours aux grands mots, même si les habitués de la maison France ont pu noter « un discours plus tendu, plus de coups de gueule, plus de pression » chez les entraîneurs - l'échec dans le dernier Tournoi des cinq nations a été « évacué », mais il a laissé des traces. A Apia, il a été demandé à chacun de rester « studieux », concentré sur un objectif élémentaire, énoncé par Jo Maso : « Les joueurs savent qu'à la fin de la tournée ils auront gagné ou non leur billet pour la Coupe du monde. Pour certains d'entre eux, c'est la dernière occasion d'en disputer une. »

L'expérience malheureuse de 1997, où quelques-uns des trente-quatre joueurs emmenés en Australie n'avaient disputé aucun match, a imposé aux entraîneurs une gestion de groupe plus malléable. Chacun aura sa chance à Apia et à Tonga. Les trente individualités du groupe France ont été regroupées dans deux formations distinctes. L'une, l'équipe la plus « conservatrice », affrontera Samoa, samedi 12 juin (dimanche 13 juin en France). L'autre, la plus « expérimentale », entrera en jeu à Tonga, mercredi 16 juin. Il s'agit, se-

lon Pierre Villepreux, de procéder à « une évaluation » du niveau individuel. « Personne n'est rejeté », précise l'entraîneur adjoint du XV de France. Les blessés et les autres absents, on les connaît, on les a vus. »

L'adversaire, lui, est plus difficile à cerner. Qualifié trois fois sur trois pour les quarts de finale de la Coupe du monde, le rugby de Samoa jouit d'une belle respectabilité en dépit de ses récents résultats plutôt décevants, une défaite embarrassante au Japon et un match nul crispant face à Tonga. Partout dans le monde ovale, on redoute l'âpreté du combat imposé par ces combattants, héritiers d'une tradition tribale de défense acharnée du territoire et, partant, du terrain de jeu. « Les joueurs de la région sont réputés pour être les meilleurs plaqueurs, les meilleurs tamponneurs de la planète », souligne Fabien Pelous. « Mais si on arrive à percer ces défenses, poursuit-il, on pourra considérer qu'un palier décisif aura été franchi. »

Le deuxième ligne français pronostique « deux matches très durs » à Apia et à Tonga, deux matches pièges pour deux premières historiques pour le XV de France qui n'avait jamais visité cette partie du monde. Mais Fabien Pelous, comme tous ses coéquipiers, n'ignore pas que la belle histoire de la Coupe du monde débute, ou ne débute pas, lors des deux rencontres suivantes, en Nouvelle-Zélande : « C'est quand même les All Blacks, le vrai test. » Le seul capable d'apporter les « certitudes » derrière lesquelles courent toujours les hommes en bleu du XV de France.

Eric Collier

2 Quels tests ont-ils subis avant de partir en tournée ?

Les Toulousains et les Montferrandais ont été examinés par l'équipe médicale après la finale. Mais, dès le mois de mai, 32 joueurs étaient venus à l'INSEP pour nous permettre de procéder à une évaluation de santé globale la plus complète possible. Tous ces joueurs sont passés par huit ateliers afin de suivre des examens de biologie générale, des examens radiologiques, orthopédiques et podologiques, cardiologiques, pneumologiques, dentaires, articulaires et ligamentaires, ophtalmologiques et, enfin, des tests isocinétiques, destinés à quantifier les différents groupes musculaires. A l'issue de ces tests, certains joueurs qui présentaient des carences post-traumatiques ont été dirigés vers des centres de rééducation. Pendant la tournée, certains poursuivent un travail régulier pour

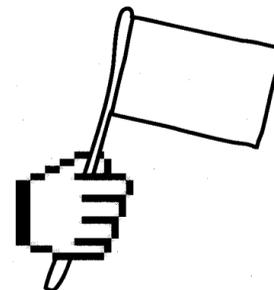
rééquilibrer les différents groupes musculaires. Grâce à ce bilan global, nous savons où nous en sommes et où nous allons.

3 Le début de la tournée se déroule dans des conditions climatiques inhabituelles pour les joueurs français. Comment réagissez-vous à ces données particulières ?

Par un souci permanent de supplémentation hydrique, en sels minéraux et en sodium pour fixer l'eau. Ils doivent boire chaque jour au moins six litres d'eau. Ils reçoivent également une supplémentation en vitamines. A cause du décalage horaire, il a fallu les réinstaller dans un rythme nocturne diurne le plus rapidement possible. Mais personne n'a eu recours à la mélatonine pour cela.

Propos recueillis par Eric Collier

Tout ce que vous cherchez sur les élections européennes est dans voila™



Voilà, c'est votre guide sur Internet. Gratuit pour tous les internautes, voila est aussi accessible par Wanadoo.

www.voila.fr

Tout ce que vous cherchez est là.

La panoplie des années 00 s'avance

Entre mode et design, la recherche radicale d'une mode différente et multifonctionnelle

TROIS TUBES de maille élastique sans couture, qui peuvent être portés en guise de manches, de col ou de bustier, un grand fourreau de 1,70 m accroché à un string, des clips siglés en acier pour pincer le tissu à l'endroit souhaité : c'est l'habit en kit conçu pour l'été par Philippe Starck pour Wolford, le géant autrichien du collant. Au-delà d'une parure corporelle, le designer parle d'« *équipement pour femmes* » parce que « *la mode du nouveau millénaire sera simple et multifonctions. Elle fera appel à tous les sens et s'adaptera avant tout à n'importe quelle situation* ».

Pas si fonctionnel, car si la matière du collant encourage l'épanouissement du corps, on a par-

cachés et ses attaches coulissées -, le vêtement évolutif a toujours fait rêver. Entre 1910 et 1939, futuristes et constructivistes ont imaginé un habit qui traverserait les saisons, rendant caduque l'idée même de mode. Dans son programme de nouvelle forme de vie en 1924, Vladimir Tatline inscrit un manteau composé de trois pièces indépendantes que l'on peut remplacer en cas d'usure, avec des poches adaptées à la longueur des bras. Dans cette utopie du vêtement unique, le futuriste Giacomo Balla propose les « *modifiants* », des éléments que l'on peut intégrer à sa tenue en fonction de son humeur.

Aujourd'hui, où les déplacements sont de plus en plus fréquents, les nomades urbains cherchent une gestuelle allégée, avec une panoplie contenant tous les objets du quotidien (téléphone portable, journal, cartes magnétiques, etc.) sans se déformer.

IMPÉRATIF DE FLUIDITÉ

Entre la mode et le design, les recherches se décloisonnent autour des impératifs de fluidité. Le prêt-à-porter se soucie d'ergonomie et de gain de place, à l'instar des designers de chaises et de bureaux. En pionniers, Marithé et François Girbaud explorent ce vêtement habitacle depuis plus de trente ans avec leur concept « *living in your bag* ». Ils travaillent la fonction, en adaptant formes et matières aux besoins des individus. Un jeu sur l'anatomie comme le pantalon Sirène (1987), qui suit le corps de la femme et « *peut se porter en jogging, au travail et le soir grâce à sa brillance* ». Pour la ligne enfant, qui sera relancée au printemps 2000, ils ont étudié la position fœtale, avec des jeux de pinces pour faciliter le mouvement, et des matières douces.

Le couple de créateurs a dépassé l'ère des zips et des grandes poches multiples pour rentrer dans l'interne wear. « *Le vêtement habitacle est redéfini. Tout est intériorisé* », explique François Girbaud. Inspirés par l'avion furtif américain, ils ont proposé cet hiver une collection avec des zips cachés, des boutons dissimulés, des poches containers « *à l'intérieur de la matière comme des bulles d'air* ».

Profitant de l'engouement pour les vêtements adaptables, les marques de bagages arrivent sur le créneau, de Samsonite à Mandarin Duck. Pour les départs en vacances, la marque italienne joue les clin d'œil avec un sac à dos incorporé à un blouson, ou une poche kangourou invisible dans



Coupe-vent imperméable de Nylon à quarante-quatre poches, 1 500 F (229 €), Final Home. Vendu au Shop, 3, rue d'Argout 75002 Paris, tél. : 01-40-26-73-80.

fois du mal à agencer son grand tube, version minijupe en tire-bouchon ou robe longue qui pend sur les pieds. Pourtant le succès est là : 50 000 pièces vendues entre octobre et mars pour le modèle d'hiver et déjà 24 000 pour le printemps. Cette création n'est pas sans rappeler les travaux de Marc Aubibet qui moulaît déjà le corps sans entrave dans la décennie 80 de l'extensible.

Après l'ouragan du sport et les recherches sur la légèreté (les débardeurs Pleats Please de 80 grammes créés par Issey Miyake en 1993), l'heure est à la panoplie en kit. Argument marketing important aujourd'hui - depuis le phénomène Prada Sport de l'hiver 1998 copié par tous avec ses zips

Le prêt-à-partir d'Alain Mikli



Une veste de laine froide qui se transforme en coupe-vent de nylon, des manteaux ou des jupes aux longueurs ajustables par des détails pratiques, Alain Mikli allège la garde-robe. « *Nos emplois du temps sont de plus en plus aléatoires, d'où l'importance de vêtements transformables, dans lesquels la fonction prime sur la forme* », explique le concepteur de lunettes qui s'exerce sur la garde-robe depuis 1997 et déplore « *le décalage entre les costumes presque théâtraux des défilés et la manière de vivre au quotidien* ». De ce constat sont nées des pièces comme des pantalons à poches amovibles, des modèles deux-en-un qui s'adaptent en douceur aux variations climatiques ou des vestes-chemises à longueur des manches ajustable (photo ci-contre).

un tee-shirt en jersey de coton. Poids-plume, ses parkas en Fiberduck - une matière brevetée à l'aspect du papier, inspirée d'une doublure de sièges automobiles - protègent de l'eau, du vent et se lavent en machine. Un système de bretelles interne permet au vêtement d'être porté en sac à dos.

MÈRE ET ENFANT RÉUNIS

Présentée en exclusivité dans la boutique parisienne Espace 5, la ligne lancée en 1997 en Italie sera développée à l'automne 99 sur le marché français. Dans cet espace aéré, où tout - du présentoir mobile à l'étagère en aluminium - évoque le mouvement, les marques sont sélectionnées selon un critère de confort, de légèreté, d'adaptabilité au climat, voire d'infroissabilité.

« *Comme le bagage, le vêtement contemporain doit répondre à la fois à la vie professionnelle et aux loisirs* », remarque Corinne Fischer, gérante de la boutique. De l'imper Allegri en microfibrés qui se glisse dans une poche - version urbaine haut de gamme du traditionnel K-Way - au jogging renforcé au niveau des coudes et du dos ou à la casquette appui-tête de Final Home, tout est organisé autour de la fonction. Final Home, créé en 1994 par Kosuke Tsumura, un ancien assistant d'Issey Miyake, a démarré avec un imper carapace à vingt-huit ou quarante-quatre poches dans lesquelles on peut glisser des petits coussins pour se réchauffer l'hiver. Véritable cocon, le manteau « *mother* » du japonais accueille une mère et son enfant, tout en isolant le nouveau-né des bruits extérieurs.

Chez d'autres, on retient plus les clin d'œil conceptuels qu'un apport en termes de mobilité. Le stylistique de Boston Geoffrey B. Small a lancé une ligne convertible design, de la veste de costume transformable en besace de coursier à la chemise de travail qui devient sac à dos. Jean-Charles de Castelbajac envisage l'hiver 00 autour de l'urgence et de la nécessité avec des manteaux à col coussin et sac à dos Velcro intégré, un débardeur-plaid ou une doudoune sac de couchage. « *Avec la reprise par la mode, j'ai peur que l'on oublie la fonction pour ne retenir que l'apparence* », déplore François Girbaud.

Anne-Laure Quillieriet



Robe fourreau ou minijupe, StarckNakedHot, le vêtement transformable créé par Philippe Starck pour Wolford, est vendu avec un set d'accessoires.

Guide

● **Caméléon.** Le kit StarckNakedHot en polyamide et élasthanne existe en bleu nuit, gris clair, orange et anthracite, 1 250 F (191 €). Le modèle d'hiver, une robe tube de 200 grammes avec collant intégré, 1 500 F (229 €), Philippe Starck pour Wolford. Renseignements au 01-48-04-34-92.

Tee-shirt manches courtes en coton chiné gris transformable en sac, 400 F (61 €), Geoffrey B. Small, sur Internet : www.gbs.net.

● **Décollage.** Des trouses zippées pour le voyage, de 16 à 25 F (2,44 à 3,81 €). Muji, 27, rue Saint-Sulpice, 75006 Paris, tél. : 01-46-34-01-10 et 19, rue Auber, 75009 Paris, tél. : 01-53-40-74-20.

De la musette au contenant d'affaires, Victor Chance propose des bagages en Nylon ou en lin enduit avec une quinzaine de poches apparentes ou cachées, de 150 F (22,9 €) la pochette en bandoulière à 1 200 F (183 €) la valise à roulettes. Nouvelle boutique Victor Chance, 17, rue Pavée, 75004 Paris, tél. : 01-42-71-18-00.

Moelleux comme un coussin, l'AirBag de Mandarin Duck en tulle traité hydrofuge, moins de 300 grammes, existe en cinq coloris, de 540 à 790 F (82,3 à 120,4 €). Points de vente au 01-42-61-59-40.

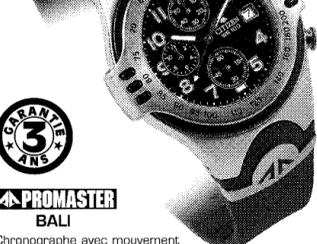
● **Cocon.** Le Travel Cocoon à longueur ajustable, avec cagoule amovible, cordons de serrage aux poignets et nombreuses poches internes, 2 250 F (343 €) pour homme et 2 375 F (362 €) pour femme. Boutique Alain Mikli, conçue par Philippe Starck, 74, rue des Saint-Pères, 75007 Paris, tél. : 01-45-49-40-00.

● **Envol.** Robe Upadana en polyamide stretch poids-plume avec décolleté ajustable par un système de bretelles zippées, 3 199 F (488 €), Marithé et François Girbaud, 38, rue Etienne-Marcel, 75002 Paris, tél. : 01-53-40-74-20.

Blouson imperméable en Fiberduck avec doublure filet et bretelles intégrées, 2 100 F (320 €) pour femme et 2 450 F (373,5 €) le modèle long pour homme, Mandarin Duck. Espace 5.

JEAN-BAPTISTE MONDINO/WOLFORD

POUR LES AVENTURIERS



PROMASTER BALI

Chronographe avec mouvement à quartz, dateur, boîte en acier, verre minéral, étanche 100 m, bracelet en polyuréthane noir.

1190 F
Prix public conseillé



750 F
Prix public conseillé



1090 F
Prix public conseillé

Promaster, de hautes performances, un superbe design. Si vous désirez le maximum, voici la montre pour toutes les heures de votre vie, des plus excitantes aux plus romantiques.

LOUIS PION

52/60, Champs-Élysées - 75008 PARIS Tél. 01 42 25 31 10
63, Rue de Rivoli - 75001 PARIS Tél. 01 42 33 39 95

CITIZEN

LES HEURES INTENSES

Hilditch & Key

Shirtmakers

"Les plus belles chemises de Jermyn Street à des prix accessibles"

GRANDE VENTE SPECIALE D'ETE A PARTIR DU SAMEDI 12 JUIN

Chemises	895 F	545 F
Cravates	545 F	325 F
Cashmere	2 450 F	1 850 F

OUVERTURE EXCEPTIONNELLE DIMANCHE 13 JUIN A PARTIR DE 10 HEURES

252, rue de Rivoli (Place de la Concorde) - Tél. 01.42.60.36.09

CULTURE

LE MONDE / SAMEDI 12 JUIN 1999

ARTS Il fallait bien que le Portugal, dont on sait la vitalité économique nouvelle et le rayonnement sur la scène diplomatique européenne, construise des édifices culturels à la di-

mension de ses ambitions. ● **DANS** le Centre culturel de Belém, à Lisbonne, vient d'ouvrir le Musée du design, collection privée réunie par Francisco Capelo. ● **CE DERNIER**, homme d'affaires

et de médias, a acquis mobilier et objets d'art du XX^e siècle qu'il a confiés au musée pour favoriser « une pédagogie du goût ». ● **SUR LES RIVES** du Douro, à Porto, l'architecte Alvaro Siza

a construit dans les jardins de la Fondation Serralvès un nouveau Musée d'art contemporain d'une pureté janséniste, bien dans sa manière. Là seront installés une collection qui se

constitue et un centre de documentation. En attendant, se tient l'exposition inaugurale intitulée « Circa 1968 », réunissant des artistes des deux côtés de l'Atlantique.

Lisbonne et le Portugal passent à l'heure du design

Ouvert en mai dans le centre culturel de Belém, le Musée du design est le signe d'une mobilisation commune du public et du privé en faveur des nouvelles disciplines artistiques

MUSEU DO DESIGN. Centro cultural de Belém. Praça do Império 1400 Lisbonne. Tél. : (351-1) 361-24-00. Tous les jours de 11 heures à 20 heures. 500 escudos (2,5 €). Catalogue *Luxe, Pop et Cool*, 320 p., 10 000 escudos (50 €).

LISBONNE

de notre envoyée spéciale

Lisbonne n'est pas la première ville à laquelle on pense pour un nouveau musée du design, art mixte dont l'effervescence créative est liée à une demande industrielle et marchande. La capitale portugaise a gardé l'image austère et mélancolique d'une cité où des hommes en pardessus, fines lunettes et chapeau mou, passent en rasant les murs comme des multiples d'un écrivain qui voulut emprunter d'autres identités car son nom était personne – *peessoa*. Mais il faut se rendre à cette évidence : Lisbonne n'est plus la capitale d'un pays oublié aux confins de l'Europe ; Lisbonne est pour le meilleur – sa vitalité – et pour le pire – spéculation immobilière, banlieues champignons –, un chaudron bouillonnant où seul le centre ancien de la cité sauve encore son caractère.

Et quel caractère ! Un paysage urbain où l'ordre le dispute constamment au chaos, taillant les rues comme des ravines, ménageant des esplanades perchées, côté Chiado, côté Alfama, comme s'il fallait à chaque instant vérifier que la ville a survécu aux incendies et aux tremblements de terre. Mouvement vital, des tramways agiles font le grand huit, abordent les pentes à l'arraché. La géométrie urbaine admet courbes et contre-courbes avant de s'installer, au cordeau, dans l'étroite vallée d'en bas. En prolongement de la place du Commerce, place d'armes d'une circumnavigation intercontinentale dont le souvenir semble planer au-dessus de la moindre rencontre, de la moindre conversation.

C'est sans doute de cette âme ultramarine que les Portugais ont tiré la force de résister aux années de dictature et d'enfermement. Et le désir aujourd'hui si vif de s'ouvrir à une société libérale, européenne et curieuse de nouveautés. Vingt-cinq ans après la « révolution des œillets », le week-end du 1^{er} mai, trois événements marquaient, en plus des cérémonies officielles, cet anniversaire. En trois points de la ville.



Au Musée du design de Lisbonne, les années « pop » illustrées par des sièges en mousse et jersey de couleur de Verner Panton.

Dans le centre, une foule de figurants motivés agitaient des drapeaux comme en 1974 pour les caméras de Maria de Medeiros, qui tourne actuellement le premier film évoquant cette page d'histoire. Pendant ce temps, à l'est, le site de l'Expo 98 inaugurerait sa conversion partielle en centre commercial géant, attirant de partout des badauds, pris dans un immense embouteillage. Tandis qu'à l'ouest, près de la tour de Belém, au bord du Tage, le ministre de la culture déclarait ouvert le Musée du design, collection privée confiée à l'Etat, devant un parterre international d'invités. La politique, l'art et la marchandise, au rendez-vous d'une société en mouvement.

Si des Parisiens, historiens, galeristes des deux rives, et quelques Londoniens, experts en pop, étaient de la fête, c'est qu'ils ont aidé, approvisionné et conseillé le rassembleur, en quelques années, de cette collection qui veut l'offrir « pour une pédagogie du goût ». Qui est Francisco Capelo ? Jeune homme pressé de quarante-cinq ans, l'air d'un *Ama-*

deus du business, financier chanceux, patron d'un magazine, *City*, et d'une chaîne de télévision – pour le compte d'un magnat portugais aux multiples activités (dont *Record*, le quotidien sportif du pays), il a d'abord acquis pour cet homme d'affaires un ensemble d'art contemporain présenté depuis 1997 à Sintra.

PARCOURS SÉRIEUX ET JOYEUX

Avec ses propres fonds, il collectionnait du mobilier et des objets d'art du XX^e siècle dont le musée de Belém montre désormais quelque 250 pièces sur les 600 déjà réunies. Le parcours proposé est à la fois sérieux et joyeux. Rigoureux comme le bâtiment-forteresse de Vittorio Gregotti et sérieux comme la mise en scène des architectes Margarida Veiga et Paul Vandebotemert qui ont su tirer parti d'un volume ingrat – très haut, très long – en créant des brisures, des mezzanines, des pans inclinés où s'accrochent une partie des meubles, pour inciter au regard en diagonale.

Parcours joyeux aussi, un peu dillettante, précis sans être exhaustif, qui met en valeur les moments les plus colorés – blanc, rouge, jaune comme les sièges gonflables et les mousses des années 60 quand on marchait sur la Lune –, et les plus ironiques – le kitsch faussement sauvage des années 90 ou la dégingine savante et préméditée des années 80, les années Memphis en Italie.

Il n'est jamais aisé de rassembler le XX^e siècle, même si l'on commence ici prudemment vers 1937 en montrant, pour les années 40, certaines pièces uniques – des candélabres de Raymond Subes – qui relèvent plus de la commande traditionnelle que de l'appellation « design », celle qui signifie recours à la série, réelle ou espérée. Le style « grenier » pour le troisième millénaire est toujours à redouter : les sautes d'humeur et les retournements d'invention des créateurs contemporains font basculer le métronome à un rythme tel que le bric-à-brac n'est jamais loin.

TROIS QUESTIONS À...

FRANCISCO CAPELO

1 Pour qui avez-vous réuni cette collection ?

Dans mon enfance, on entendait à la radio parler de « l'étranger ». Pour moi, l'étranger, c'était un pays, et l'Espagne était une barrière entre nous et « l'étranger ». Un pays où il se passait des choses auxquelles nous n'avions pas accès. La première fois que je suis sorti, ce fut Paris, où j'ai pu voir tout ce qui nous avait manqué. Je fais les choses pour combler des vides, pas pour meubler des maisons. Je rassemble des objets qui, par leur nature, peuvent parler aux générations futures de ce siècle qui a été le mien. L'accès aux œuvres à travers les livres ne suffit pas. Il faut être près d'eux.

2 Quels sont le statut de la collection et vos rapports avec l'Etat ?

C'est un dépôt avec donation. Le conseil culturel du musée gère culturellement les expositions, et les donations éventuelles que d'autres voudraient faire au musée. Mais je dispose d'un droit de veto. Je vais continuer à l'enrichir jusqu'à ma mort. Le fait que le gouvernement s'engage de son côté et exprime sa satisfaction est un symbole positif d'une société qui n'est plus crispée.

3 Quel a été votre premier achat ? Pourquoi les pays nordiques sont-ils si peu représentés ?

C'était, en 1972, une desserte en plastique moulé de Joe Colombo. Ce qui me touche, ce sont les rapports entre ces objets et l'art de l'époque : quand on voit un luminaire de Sarfati, on pense à un mobile de Calder. Pour moi, la France et l'Italie sont les principaux foyers de design, j'aime beaucoup aussi l'époque pop, son humour. Ou celui de ce meuble-bar de 1937 d'un ébéniste français, en acajou et cuir, monté sur des patins de métal. C'est vrai que je fais les choses vite. Je lis, j'étudie, je consulte ceux qui savent, j'apprends.

M. Ch.

Propos recueillis par Michèle Champenois

Un projet soutenu par l'Europe

● **Décidée en 1991**, achevée en 1999, à Porto, après vingt mois de chantier, la construction du Musée d'art contemporain, situé dans un parc de 18 hectares, a été financée aux trois quarts par les fonds structurels de l'Union européenne et le quart restant par l'Etat portugais qui pourvoira au fonctionnement du nouvel établissement. Coût du projet : 4,7 milliards d'escudos (23,5 millions d'euros).

● **Le Musée** comprend un auditorium, une grande salle de 350 m², une bibliothèque et un centre de documentation, un restaurant, et des salles d'exposition ainsi que des réserves, pour une surface totale de 13 000 m² (dont 4 500 m² pour les expositions).

● **La collection** sera centrée sur la période des années 1960 à aujourd'hui. La première exposition s'intitule « Circa 1968 » (jusqu'au 29 août) et présente notamment des œuvres de Baselitz, Polke, Pistoletto, Gordon Matta-Clark et Richard Long.

● **Fondation de Serralvès**, Rua de Serralvès 977. 4150-708 Porto. Tél. : (351-2) 610-37-77. Du mardi au vendredi, de 14 heures à 20 heures. Samedi et dimanche, de 10 heures à 20 heures (horaires d'été jusqu'au 31 octobre).

A Porto, Alvaro Siza signe l'extension de la Fondation Serralvès

PORTO

de notre envoyée spéciale

Pour son architecte comme pour le visiteur, la première œuvre du Musée d'art contemporain, à Porto, c'est l'édifice lui-même. Signé Alvaro Siza. L'architecte né en 1933 à Matosinhos, près de Porto, où il construisit autrefois la piscine et un restaurant qui continuent d'attirer les étudiants japonais sur ce rivage à peu du nord portugais, est installé dans un quartier encore semi-rural de Porto, sur les rives du Douro. A la fois présent et sans cesse entre deux avions comme ses pairs, les quelques architectes qui comptent aux yeux du monde entier.

Lancé il y a dix ans, modifié à trois reprises, financé aux trois quarts par des fonds structurels européens, le Musée d'art contemporain du Portugal, conçu et réalisé par Alvaro Siza, ne sera donc pas situé dans la capitale portugaise, qui possède déjà la Fondation Gulbenkian, mais à Porto, au milieu d'un grand parc des années 30, la Fondation Serralvès. Créée il y a douze ans par l'Etat et 80 entreprises privées pour le rachat de la propriété, cette fondation gère aussi – gérait d'abord – la demeure arts déco qui en est le centre. Un palais rose à la fois élégant et massif, impec-

cablement entretenu, dû au goût français exprimé en 1937 par de riches amateurs qui avaient fait venir Ruhlmann et d'autres Parisiens en vogue pour mettre au point son décor intérieur.

PURETÉ JANSÉNISTE

Des festivals de danse, de musique, des expositions, des actions pédagogiques sont organisés dans le parc et dans la résidence. Dans le nouvel édifice, il s'agira de constituer une collection et un centre de documentation pour l'art contemporain. Sous la direction d'un conservateur venu de Valence (Espagne), Vicente Todolí, et de son adjoint Joao Fernandez, a été mise au point l'exposition inaugurale, intitulée « Circa 1968 », et réunissant des artistes des deux côtés de l'Atlantique. Une façon pédagogique de mettre à jour la connaissance d'esthétiques proches et récentes, mais qui furent, pour des raisons de fermeture culturelle du pays, moins bien diffusées au Portugal que dans d'autres pays d'Europe.

Un mois avant la date prévue pour l'inauguration, le 4 juin, du nouveau bâtiment, placé à bonne distance du premier et invisible derrière les frondaisons, l'architecte, aimable dans l'adversité, avait déjà le plus grand mal à se protéger des intervieweurs de

toutes provenances. Sur place, le chantier faisait émerger, dans un environnement de jardin saturé de pluie, de verdure et de glaise, les parois blanches issues de ces esquisses à main levée qui ont rendu son trait particulier entre tous. Dans son agence, ses fidèles s'inquiétaient de l'avoir encore un peu pour eux, lui qui avait encore mille points à préciser, mille ajustements à régler, mille corrections à apporter.

La pureté janséniste à laquelle tendent les constructions de Siza exige, on le devine, la précision d'une horloge sans aiguilles. Les repères sont invisibles, les encadrements de fenêtres, ou de portes, doivent exister et se faire oublier, les aplats de couleur, du blanc crayeux ou beige grisé, respecter le camaïeu jusqu'à l'indiscernable. Dans le bâtiment encore vide, apparaissent les cheminements, inspirés par le dispositif architectural, et la liberté avec laquelle l'architecte avait pu négocier les relations entre le jardin et l'intérieur. Par ces grandes baies qui cadrent un paysage serré, un espace quasi photographié, ou par ces murs de verre qui s'effaceront complètement pour faire entrer le parc en continu dans la salle des sculptures.

M. Ch.

Voyages en Sibérie au côté de la photographe Claudine Doury

Fruit de quatre séjours dans la région depuis 1996, les travaux de cette passionnée d'ethnologie travaillant pour l'agence Vu sont exposés à l'Espace Paul-Delouvrier de La Villette, à Paris

PEUPLES DE SIBÉRIE, DU FLEUVE AMOUR AUX TERRES BORÉALES. Parc de La Villette, Pavillon Paul-Delouvrier, 211, avenue Jean-Jaurès, Paris 19^e. M^e Porte-de-Pantin. Du mercredi au vendredi, de 14 heures à 19 heures ; samedi et dimanche, de 12 heures à 19 heures. Jusqu'au 29 août. *Peuples de Sibérie, de Claudine Doury.* Texte de Jean-Pierre Thibaudat, Seuil, 144 p., 149 F (22,70 €).

C'est le plus beau des cadeaux que la photographe Claudine Doury a reçu : une lettre chaleureuse de Jean Malaurie à propos de son exposition, *Peuples de Sibérie*, à découvrir à l'Espace Paul-Delouvrier de La Villette. « Comme quoi, les ponts ne sont pas rompus entre photographes et ethnographes. » Car il se trouve que Malaurie, le spécialiste des Esquimaux polaires, l'auteur des *Derniers Rois de Thulé* (1989), le directeur de la mythique collection Terre humaine (Plon), a transmis à Claudine Doury le virus du voyage.

« TRADITION BAFOUÉE »

L'enthousiasme de Claudine Doury est contagieux. « A quinze ans, je voulais faire de l'ethnologie. » Elle suivra les cours de l'IUT de journalisme à Tours. « Mais je ne sais pas vraiment écrire. » Elle choisit donc la photographie, qu'elle aborde par la petite porte, en devenant iconographe à l'agence Gamma puis à Contact à New York. Aujourd'hui, Claudine Doury est photographe à l'agence Vu, avec l'ex-empire soviétique pour destination première – elle a appris le russe à l'école. Elle évoque le terme de photographe de

voyage, trop exotique. « *Ma définition est plus libre. Je pense aux Indiens vus par Curtis, aux portraits à Bali d'Isabelle Wateraux. Le voyage peut aussi être chez soi, en famille. Des Américains le font très bien, comme Philip-Lorca DiCorcia, Tina Barney, Nicholas Nixon, Sally Mann. J'aime prendre des photos de ma fille, même si c'est plus difficile.* »

Les photographes ont bénéficié de l'ouverture de l'empire soviétique, qui, jusqu'au début des années 90, a « mis le peuple sibérien au congélateur ». Claudine Doury a séjourné à quatre reprises pendant huit mois en Sibérie depuis 1996. Si elle sait qu'« aller loin, se pencher sur l'inconnu, donne des images attractives » – c'est l'écueil –, elle veut échapper à la rhétorique autour de la « tradition » qui incite à ne montrer que des peuples nomades, vivant sous une tente ou dans un igloo, figés dans des rites ancestraux, alors que « cette tradition est partout bafouée ».

Claudine Doury reconnaît que certaines de ses images n'échappent pas à l'imagerie traditionnelle : « Quand je montre des Sibériens en peau de bête, je délivre une publicité vivante. Je vais dans le sens du pouvoir russe, qui n'a cessé de "folkloriser" ces peuples. La réalité, c'est qu'un équilibre est anéanti ; 80 000 personnes dans le Grand Nord sont menacées de mourir de faim, et l'alcool fait des ravages. »

La Sibérie de Claudine Doury est en noir et blanc : « C'est idiot, mais la couleur est trop proche de la mythologie véhiculée par les magazines. » Sa clé est de prendre son temps pour tracer son itinéraire, partir avec sa fille, qui surgit sur une image, remplir des carnets de mots et d'images pour concrét-

tiser son expérience. Ne pas dériver des images universelles mais faire des choix parmi les vingt-six peuples de Sibérie, se pencher sur un village, cerner des personnalités, apprendre qu'il ne faut pas « enjamber un lasso quand on est une femme », s'occuper d'un bébé qu'on vous a confié, passer des heures à ne rien faire.

L'ÉMOTION D'ABORD

Claudine Doury sait qu'il est plus délicat de trouver un équilibre entre son expérience du voyage et celle des personnes photographiées. « Je ne veux pas que vous me "ramenez" chez vous », lui a dit un jour un Néneth. « L'échange est à sens unique, explique-t-elle. Je prends, et ils n'ont rien en retour. Il n'y a pas de droit à l'image là bas. » La photographe a la nostalgie d'une période où ces questions ne se posaient pas, celle des photographes des années 30, qui partaient sans idée de retour, celle des récits de voyage publiés par La Guilde du livre, à Lausanne, dans les années 50. Sa « bible » est *L'Usage du monde*, de Nicolas Bouvier, complément intimiste et littéraire du témoignage photographique et du constat de l'ethnologue. « Ce qui compte, c'est l'émotion. Qu'elle vienne du sujet, du cadrage, de l'esthétique ou de la mise en scène. »

Claudine Doury prend pour exemple une photo d'un couple de vieux Koriaks qui a déposé en offrande, pour les dieux, de la nourriture sur la tombe d'un proche, dans la neige. « Il y a de l'information dans cette image, mais c'est d'abord l'émotion qu'elle suscite qui m'a incitée à la retenir. »

Michel Guerrin

INSTANTANÉ

LES ÉNIGMES

D'HUBERT RENARD

C'est une inquiétude qui envahit de temps en temps la critique, une question qui lui est posée souvent : ne sommes-nous pas en train d'ignorer des artistes d'importance, pour quelque mauvaise raison ? Dans l'exposition d'Hubert Renard, elle devient presque obsédante. Parce qu'à dire vrai on ne connaissait pas Hubert Renard jusqu'à ce que l'association Un/un décide de le défendre et trouve un appartement pour le présenter.

Dans la première pièce, un diaporama autobiographique, très bien fait, rappelle deux décennies de travaux et d'expositions qui avaient échappé à la vigilance. A Vérone, Lyon, Dijon, Paris, depuis 1971, Renard a présenté ses

constructions géométriques, en harmonie avec les lieux où il était invité. L'évolution de son travail est très visible – et exemplaire. La rigueur minimaliste des débuts s'est peu à peu détendue et, si Smith et Judd étaient les références originelles de Renard, il n'est pas demeuré longtemps imperméable aux influences d'Artschwager aux Etats-Unis, de Lavier et d'IFP en France. Aux structures anguleuses, parfois polychromes, ont succédé des photographies en lunettes et en diptyques.

Aujourd'hui, l'œuvre de Renard a quitté, sans doute définitivement, l'abstraction ascétique pour le monde des images. Il présente une installation, *L'Exposition du bonheur*. Une banque nantaise, Bretagne Finance Investissement, lui a confié l'aménagement de son hall d'entrée, pour lequel il a conçu un triptyque de visages des deux sexes, radieux. La communi-

cation d'entreprise et la création contemporaine y trouvent chacune leur compte. Décidément cette exposition est une révélation. On comprend mal qu'une œuvre aussi cohérente soit restée inaperçue plus de vingt ans. Il y aurait bien une explication, mais surprenante : ce serait que ce passé ne soit que fable, que ces diapositives et ces catalogues ne soient que leurres pour une pantomime d'art contemporain admirablement montée. Mais, dans ce cas, l'exposition serait plus remarquable encore. Au fait, l'auteur de ces images équivoques s'appelle-t-il vraiment Renard ?

Philippe Dagen

★ Chez Unglee, 1, rue Cail, Paris 10^e. M^e La Chapelle ou Gare-du-Nord. De 17 heures à 20 heures, samedi et dimanche de 14 heures à 19 heures. Jusqu'au 13 juin.

Une machine folle nommée comédien

LE COLONEL DES ZOUAVES, d'Olivier Cadiot. Mise en scène : Ludovic Lagarde. Avec Laurent Poitrenaux.

THÉÂTRE NATIONAL DE LA COLLINE, 15, rue Malte-Brun, Paris 20^e. M^e Gambetta. Tél. : 01-44-62-52-52. Mardi, 19 heures ; du mercredi au samedi, 21 heures ; dimanche, 16 heures. De 80 F à 160 F. Durée : 1 h 15. Jusqu'au 20 juin.

« Il y a quelque chose qui ne va pas. Ce n'est pas une vie. J'ai l'impression de ne pas vivre ma vie. Je n'ai pas de vie. Ce n'est pas une vie. Je n'ai pas de vie. Ce n'est pas ma vie. » Ce n'est peut-être pas une vie mais c'est un récit. L'homme qui parle a été imaginé par Olivier Cadiot, à qui il avait été commandé d'écrire une pièce pour le comédien Laurent Poitrenaux. Cadiot a répondu par un livre, lequel est devenu théâtre, au final d'un long processus de travail associant un metteur en scène-scénographe, Ludovic Lagarde, une chorégraphe, Odile Duboc, un musicien, Gilles Grand, des costumiers, Jean-Jacques et Virginie Weil, un

éclairagiste, Sébastien Michaud, et le comédien Laurent Poitrenaux. Chacun, dans l'affaire, avait un travail quasi diabolique à effectuer, semblable à celui des techniciens sur les circuits automobiles de formule 1 : lancer une machine imparable. Un comédien.

PUZZLE HUMAIN

Laurent Poitrenaux est seul en scène pendant une heure quinze. Aucune défaillance ne lui est permise. Elle envierait dans le fossé *Le Colonel des zouaves*, qui avance comme la voiture dont il est question au début du récit : très vite, sur une route étroite bordée d'arbres meurtriers. Pas question de se relâcher – le mot qui manque au héros de Cadiot. Cet homme est domestique dans une demeure de maître. Une vie dans des offices, à tout régler, au quart de poil. « Il est 18 h 45, le dîner doit être servi dans cent cinq minutes. » L'homme a tellement intégré l'ordre qu'il est devenu fou. Maniaque. Obsessionnel. Sans la grandeur d'un Vatel : il ne se suiciderait pas à cause d'une marée en retard. Il est déjà mort. Réduit à l'automatisme. Compter, respirer,

Brigitte Salino

SORTIR

PARIS

Milt Jackson Quartet

Vibraphoniste, pianiste et compositeur américain, né en 1923, Milt Jackson a joué avec Dizzy Gillespie, Charlie Parker, Thelonious Monk, John Coltrane, Miles Davis, Oscar Peterson, Sonny Rollins... En 1948, il rencontre le pianiste John Lewis avec qui il fonde le Milt Jackson Quartet, qui devient le légendaire Modern Jazz Quartet. Si blues et gospel alimentent l'essentiel de son discours, il joue également le be-bop avec une aisance déconcertante et excelle dans l'interprétation des ballades. A ne pas rater !

Parc floral de Paris (bois de Vincennes), 12^e. M^e Château-de-Vincennes. Le 12, à 16 h 30. Tél. : 01-43-43-92-95. 10 F.

Amina Alaoui

En rapprochant les répertoires musicaux arabo-andalou (son domaine de prédilection), hébraïque et chrétien de l'Andalousie médiévale (voir son disque *Alcantara/Naïve*), Amina Alaoui exprime à sa manière, d'une voix limpide et captivante, un vrai message de tolérance. *Couvert des cordeliers, 15, rue de l'Ecole-de-Médecine, 5^e. M^e Odéon. Les 11 et 12, à 20 h 30. Tél. : 01-42-76-65-66. 25 F et 40 F.*

GUIDE

REPRISES CINÉMA

La Promesse

de Jean-Pierre et Luc Dardenne, avec Olivier Gourmet, Jérémie Renier, Assita Ouedraogo, Rasmene Ouedraogo. *Belge, 1996 (1 h 33). MK2 Beaubourg, 3^e; Sept Parissiens, dolby, 14^e. Tél. : 01-43-20-32-20; Le Cinéma des cinéastes, 17^e. Tél. : 01-53-42-40-20.*

Qu'est-ce que maman comprend à l'amour ? de Vincente Minnelli, avec Rex Harrison, Kay Kendall, Sandra Dee. *Américain, 1958, copie neuve (1 h 32). VO : Reflet Médicis, salle Louis-Jouvet, 5^e. Tél. : 01-43-54-42-34; Mac-Mahon, 17^e. Tél. : 01-43-80-24-81.*

FESTIVALS

Festival du film court

Soixante-quinze films répartis dans quinze programmes sont présentés dans la sélection nationale, européenne et du panorama français de cette 8^e édition du festival Côté court de Pantin. En marge de la manifestation, la nuit du court (le 18 juin à 22 heures) est consacrée à « 50 ans de comédie française ». Des rencontres avec des cinéastes et une lecture de scénarios par cinq jeunes comédiens sont également prévues. *Ciné 104, 104, avenue Jean-Lolive, 93 Pantin. M^e Eglise de Pantin, et dans six salles du département. Du 11 au 20 juin. Tél. : 01-49-15-40-25.*

Retour de flamme

Dans le cadre de la Foire Saint-Germain, une projection exceptionnelle est organisée par la société Lobster Films sur le parvis de l'église Saint-Sulpice. Intitulée « Retour de flamme », cette manifestation, gratuite et ouverte à tous, présente une dizaine de films anciens, oubliés ou abîmés. Ces films, accompagnés au piano par Serge Brombert et dont le plus récent date de 1921, ne durent jamais plus de vingt minutes. Ce sont des comédies, des dessins animés ou des documentaires, dont l'un fait découvrir le *Titanic* avant sa traversée. *Place Saint-Sulpice, 6^e. M^e Saint-Sulpice. Le 11, à 22 h 30. Tél. : 01-43-38-69-69. Accès libre.*

Week-end cinéma expérimental

Le cinéma de Christian Merlhiot questionne la fabrication du sens du discours – comment un texte peut-il nous parler ? –, met à l'épreuve la fonction sémantique d'un langage réduit à l'état de sons ou de bruits – comment des sons peuvent-ils faire sens ? –, et restitue au cinéma sa pleine dimension photographique originelle. Outre la présentation des films de Christian Merlhiot projetés en sa présence et celle également d'Erik Bullot qui présentera également deux de ses courts métrages (le 12 juin, à partir de 14 heures), ce week-end propose aussi une programmation intitulée « Regards croisés : cinéma, peinture » avec la projection de *Au commencement*, de Sarkis, et de *Agop Hovnatanian*, de Sergej Paradjanov, suivie d'une table ronde (le 13, à 14 heures).

La Ferme du Buisson, allée de la Ferme, Noisiel, 77 Marne-la-Vallée. Tél. : 01-64-62-77-00. 20 F.

TROUVER SON FILM

Tous les films Paris et régions sur le Minitel, 3615-LEMONDE ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 F/min)

ENTRÉES IMMÉDIATES

Le Kiosque Théâtre : les places du jour vendues à moitié prix (+ 16 F de commission par place). Place de la Madeleine et parvis de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche. **Chœur et Orchestre philharmonique de Radio-France**
Berlioz : *Roméo et Juliette*. Iris Vermillion (contralto), Eric Huchet (ténor), Jean-Philippe Courtis (basse), Elisha Inbal (direction).

Antoine Tomé

Auteur-compositeur hors champ depuis des années, il musarde loin des routes balisées, se tressant méthodiquement dans les petites salles un réseau d'amis (nouveau disque : *Voyage/La Boutique Production-Musisoft*). Voix tendre et chaleureuse, musiques légères, suggestions de belles escapades. *New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, 10^e. M^e Château-d'Eau. Le 11, à 21 heures. Tél. : 01-45-23-51-41. 80 F.*

Les Samedis du Vieux-Colombier

C'est avec Arthur Adamov que la Comédie-Française termine cette saison son cycle des Samedis du Vieux-Colombier. Cette dernière lecture-spectacle, consacrée comme les précédentes aux auteurs dramatiques trop oubliés du XX^e siècle, affiche une pièce politique, *Paolo Paoli*, avec Bruno Putzulu, Anne Kessler, Olivier Dautrey, etc. Ce premier succès public d'Adamov, qui provoqua une « bataille », a été créé à Lyon en 1957, dans une mise en scène de Roger Planchon qui fut ensuite présentée au Vieux-Colombier en 1958.

Théâtre du Vieux-Colombier, 21, rue de Vieux-Colombier, 6^e. M^e Saint-Sulpice. Le 12, à 17 heures. Tél. : 01-44-39-87-00. Entrée libre.

Salle Pleyel, 252, rue du Faubourg-Saint-Honoré, 8^e. M^e Ternes. Le 11, à 20 heures. Tél. : 01-45-61-53-00. De 80 F à 190 F.

Steve Coleman's Ramases 2000 Project
Bouffes du Nord, 37 bis, boulevard de la Chapelle, 10^e. M^e La Chapelle. Le 11, à 20 h 30. Tél. : 01-46-07-34-50. De 70 F à 90 F.

Antonio Faraò Quartet
Au Duc des Lombards, 42, rue des Lombards, 1^{er}. M^e Châtelet. Les 11 et 12, à 22 h 30. Tél. : 01-42-33-22-88. 80 F.

Paul Davies et David Pouradier-Duteil Duo
Maison de Radio-France, 116, avenue du Président-Kennedy, 16^e. M^e Passy. Le 12, à 17 h 30. Tél. : 01-42-30-15-16. 30 F.

Caratini Jazz Ensemble
La Rotonde, place du 14-Juillet, 77 Moissy-Cramayel. Le 11, à 20 h 45. Tél. : 01-60-60-02-63. 150 F.

Ideal J
Elysée-Montmartre, 72, boulevard Rochechouart, 18^e. M^e Anvers. Le 11, à 19 h 30. Tél. : 01-55-07-06-00. 90 F.

Helmut Lotti
Olympia, 28, boulevard des Capucines, 8^e. M^e Opéra. Le 11, à 20 h 30. Tél. : 01-47-42-25-49. De 260 F à 290 F.

Salif Keita
La Cigale, 120, boulevard Rochechouart, 18^e. M^e Pigalle. Les 11 et 12, à 19 heures. Tél. : 01-49-25-89-99. 130 F.

Meissa
La Maroquinerie, 23, rue Boyer, 20^e. M^e Gambetta. Le 11, à 20 h 30. Tél. : 01-40-33-30-60.

Madredeus
Palais des congrès, porte Maillot, 17^e. M^e Porte-Maillot. Le 11, à 20 h 30. Tél. : 01-40-68-00-05. 240 F.

Mugar
Magic Mirrors, place Robert-de-Cotte, 93 Saint-Denis. M^e Saint-Denis-Basile. Le 12, à 21 heures. Tél. : 01-48-13-06-07. De 60 F à 90 F.

Pierre Berthet, Frédéric Le Junter
Instants chavirés, 7, rue Richard-Lenoir, 93 Montreuil. M^e Robespierre. Les 11 et 12, à 20 h 30. Tél. : 01-42-87-25-91. 80 F.

Nana's Lied
Sentier des Halles, 50, rue d'Aboukir, 2^e. M^e Sentier. Le 11, à 20 heures. Tél. : 01-42-36-37-27. De 60 F à 80 F. Jusqu'au 3 juillet.

Michel Musseau, Pablo Cuelco et Patricia Villaroel
Théâtre du Lierre, 22, rue du Chevaleret, 13^e. M^e Masséna. Les 11 et 12, à 20 h 30. Tél. : 01-45-86-55-83. De 60 F à 90 F.

Chanson plus bifluorée
Casino de Paris, 16, rue de Clichy, 9^e. M^e Trinité. Les 11 et 12, à 20 h 30. Tél. : 01-49-95-99-99. De 120 F à 160 F.

Antonio el Pipa
Trianon, 80, boulevard Rochechouart, 18^e. M^e Anvers. Les 11 et 12, à 20 h 30 ; le 13, à 16 heures. Tél. : 01-44-92-78-05. De 100 F à 200 F.

DERNIERS JOURS

13 juin :

Vieira Da Silva
Musée Maillol-Fondation Dina-Vierny, 61, rue de Grenelle, 7^e. Tél. : 01-42-22-59-58. 26 F et 40 F.
Vera Molnar
Le CREDAC, 93, avenue Georges-Gosnat, 94 Ivry-sur-Seine. Tél. : 01-49-60-25-06. Entrée libre.

Pièces de guerre
d'Edward Bond, mise en scène de Jean-Pierre Vincent.
Théâtre des Amandiers, 7, avenue Pablo-Picasso, 92 Nanterre. Tél. : 01-46-14-70-00. Durée : 9 heures. De 55 F à 140 F.
Chat et souris (moutons)
de Gregory Motton, mise en scène de Ramin Gray et Gregory Motton.
Théâtre, 41, avenue des Grésillons, 92 Gennevilliers. Tél. : 01-41-32-26-26. 80 F et 140 F.
Pluie et vent sur Têlumée Miracle
de Simone Schwartz-Bart, mise en scène d'Anne Marie Lazarini.
Artistic-Athévains, 45 bis, rue Richard-Lenoir, 11^e. Tél. : 01-43-56-38-32. 80 F et 150 F.

**BOX
MAN**

www.boxman.fr

SOLYMA
Solyma
119 F
Prix TTC valable jusqu'au 31/08/99, hors frais d'expédition

Plus de musique, pour plus de monde

www.boxman.fr

EN VUE

■ Inquiète pour la santé de ses consommateurs, la Sierra Leone, pays dévasté par la guerre et souffrant, selon la FAO, de pénuries alimentaires graves, suspend l'importation des poulets belges susceptibles d'être contaminés par la dioxine.

■ Le républicain **Henry Hyde**, président de la commission de la justice à la Chambre des représentants, veut interdire aux mineurs les films « de plus de cinquante homicides ».

■ Mardi 8 juin, le gangster **Frank Rosenthal** apprenait que son ami **Oscar Goodman**, ancien avocat de la mafia, venait d'être élu maire de Las Vegas : « Il est rapide, brillant, il sent d'où vient le vent. Et il sait comment se faire de puissants amis, ce qui dans le Nevada est vital. »

■ L'administration italienne des impôts réclame, chaque année, le paiement de la vignette pour la voiture criblée de balles du général **Della Chiesa**, assassiné par la Mafia en 1982, exposée avec sa plaque d'immatriculation au Musée historique de Voghera.

■ Un Chinois de Taiwan, ivre sur la banquette arrière, enlevé avec sa Mercedes, hissé à bord d'un chalutier, s'est réveillé le lendemain très en colère, sur une île de la province de Fujian, dans un dépôt de voitures volées.

■ Les collisions impliquant des fauteuils roulants seraient « assez fréquentes » selon la police de Bridlington, petite ville de l'est de l'Angleterre, où, mercredi 9 juin, un vieillard renversait encore une septuagénaire avec son engin à propulsion électrique.

■ Un tribunal de Palerme vient de condamner, pour avoir harcelé sa fiancée au téléphone, à 400 000 livres d'amende (environ 200 euros) un employé de la manufacture des tabacs, « sourd-muet de naissance », pensionné pour ce handicap.

■ L'ancien batteur **Carlo Little**, qui abandonna les Rolling Stones à leurs débuts faméliques, vend des saucisses au stade de Wembley où le groupe se produira, dimanche, devant des dizaines de milliers de fans.

■ Le département de la conservation et de la gestion du territoire de l'Etat de l'Australie occidentale poursuit **Dee Margetts**, membre du Parti écologiste, qui, au cours d'une manifestation contre la déforestation, s'était retirée dans une zone interdite pour se soulager derrière un bosquet.

■ Actuellement très occupés par les préparatifs de leur mariage où le Gotha est convié, les jeunes gens, **Eudes**, petit-fils du Comte de Paris, et **Marie-Liesse de Rohan-Chabot**, ne se rencontrent qu'une fois par semaine ou tous les quinze jours.

Christian Colombani

« Le Nouvel Explorateur », une copie très européenne

A l'occasion du scrutin du 13 juin, la soixante-treizième promotion de l'Ecole supérieure de journalisme de Lille a réalisé un magazine, à la manière du « Nouvel Observateur », pour raconter l'Europe. Examen de passage réussi

« **VOTONS !** ». Ainsi conclut l'éditorial volontariste du *Nouvel Explorateur*, une copie quasi conforme du *Nouvel Observateur*, consacré aux élections européennes du 13 juin et à l'Europe. Ce magazine à la manière de *L'Obs* n'est pas vendu en kiosques. Il a été tiré à 1 500 exemplaires seulement, afin de montrer à d'éventuels employeurs tout le savoir-faire de la soixante-treizième promotion de l'Ecole supérieure de journalisme de Lille (ESJ).

Les diplômés de cette école ont réalisé un clone presque parfait : toutes les rubriques de l'hebdomadaire de référence sont là, la

maquette est fidèle, le style à s'y méprendre. La tonalité d'ensemble est nettement pro-européenne, même si la campagne électorale en France se fait « dans le désert ». « *L'absence de passion européenne ne se résoudra pas avec la morne campagne pour l'élection des euro-députés*, lit-on d'emblée (...) *Domage. Car les Européens, par la force des choses, ne peuvent être acteurs de l'Union qu'une fois tous les cinq ans, au moment des élections.* »

L'idée soutenue par la jeune rédaction est que les Européens pratiquent l'Europe comme Monsieur Jourdain la prose. Sans le



savoir. Le dossier du *Nouvel Explorateur* part à la rencontre de huit familles – française, allemande, italienne, tchèque, suisse, suédoise, portugaise, britannique – pour tenter de dessiner une Europe au quotidien. « *Les gens ont peur des choses trop compliquées, de phénomènes qu'ils ne peuvent maîtriser*, explique une mère de famille de Leeds. Ce

qui les intéresse, ce sont les prix au supermarché, des choses concrètes. »

Les familles rencontrées et auscultées ne sont « ni actives ni passives », dit *Le Nouvel Explorateur*. Elles s'affirment « spectatrices de l'Europe, européennes par raison ». « *Peut-être, s'interroge la jeune rédaction, parce qu'elles sont partagées entre l'ouverture qu'elles espèrent et l'uniformisation qu'elles redoutent.* »

EXERCICE DE STYLE

L'idée européenne, si lointaine et abstraite, se fait plus présente dès qu'on s'intéresse aux modes de vie

des Européens. Elle s'affiche dans toute sa diversité à travers une série de « tours d'Europe » où apparaissent les frontières que sont encore les pratiques religieuses, les habitudes alimentaires, les langues (notamment minoritaires), le prix des choses ou encore... l'humour au cinéma.

Les sujets des enquêtes et des reportages oscillent entre l'hyper classique (« Dans les couloirs du lobbizness » à Bruxelles) et le plus inédit (« Françaises en stock », ou quand les bordels belges recrutent en France). Au fil des rubriques et des chroniques, l'exercice de style que se sont imposé les jeunes journalistes de l'ESJ Lille sonne juste. Au chapitre « Economie », « *le reblochon fait de la résistance* », la rubrique « Entreprendre » explique « *comment devenir euromanager* », « Arts-Spectacles » invite à redécouvrir Van Dyck (à Anvers) et Dick Annegarn (chez votre disquaire) et « Notre époque » trace le portrait d'un militant breton « *Français malgré lui* ».

De cet ersatz de *Nouvel Obs*, il ressort, selon les jeunes confrères, « un tableau volontiers impressionniste de la Maison Europe et de ses habitants ». Mais, se rassurent-ils, « *Européens, ils le deviennent, nous le devenons, un peu plus tous les jours* ».

A défaut de trouver ce numéro unique du *Nouvel Explorateur* chez son marchand de journaux, on le consultera sur le Net (www.esj-lille.fr/atelier/explo).

Jean-Jacques Bozonnet

DANS LA PRESSE

L'ÉQUIPE

Jérôme Bureau

■ C'est un journal qui parle. Un journal de sport. Un journal qui, il y a bientôt cent ans, a créé une course cycliste devenue, au fil du siècle, la plus grande épreuve populaire du monde. (...) Il s'agit d'une tradition familiale, celle de Goddet, Chany et Blondin, que nous nous honorons de perpétuer, et qui nous autorise à dire aujourd'hui que le Tour c'est sacré. Et à répondre à tous ceux qui plaident pour qu'il soit immolé sur l'autel de la lutte antidopage que ce serait le pire des renoncements. Tout dépend de ce que l'on veut. Pour ce journal, les choses sont très claires. Il s'agit de mener deux combats indissociables : la défense du sport et la lutte contre le dopage. Et surtout

pas l'un sans l'autre. (...) Nous ne rêvons pas d'un monde idéal, d'un sport débarrassé à tout jamais du dopage. (...) Mais rien ne nous fera jamais admettre que la triche est normale, ni prendre des poulets aux hormones pour des champions. (...) C'est le Tour qui a donné sa splendeur au sport cycliste. C'est par le Tour qu'il renouera avec elle demain.

EUROPE 1

Alain Duhamel

■ La France s'est bien comportée tout au long du conflit. Jacques Chirac était en droit de le souligner, et le moins que l'on puisse en dire est qu'il ne s'en est pas privé. (...) Sur le plan diplomatique, la contribution de la France a été significative et relativement originale, avec en particulier l'obsession justifiée de laisser la Russie dans le jeu et la

préoccupation permanente d'aboutir devant le Conseil de sécurité des Nations unies. De même sur le plan militaire, Paris a toujours cru à la stratégie des frappes aériennes, contrairement à tant d'experts célèbres, et n'a pas eu d'états d'âme après deux mois, ce qui n'a pas été le cas de tous les gouvernements européens, et a écarté jusqu'au bout l'idée dangereuse de l'intervention terrestre. Comme tout cela s'est fait sans se comporter en simple subordonné des Etats-Unis (...), tout cela apparaît au total positif.

FRANCE-INTER

Pierre Le Marc

■ Jamais sans doute la menace du désintérêt et de l'abstention n'aura pesé aussi lourd sur un scrutin électoral (...). Et pourtant les enjeux de cette confrontation européenne ne

sont pas minces. Ils sont même plus importants que lors des précédents scrutins. (...) Le Parlement qui sera élu dimanche sera la première assemblée européenne à disposer d'autant de pouvoir législatif et de contrôle. (...) Les Quinze vont avoir à prendre dans les mois à venir des décisions capitales en ce qui concerne les institutions communautaires, la mise en chantier d'une défense européenne, la concrétisation d'une Europe sociale. (...) Sur le plan de la politique intérieure, cette élection est également plus importante qu'on ne le pense. Elle l'est, bien sûr – proportionnelle oblige – pour chacune des formations qui y participent. (...) Mais ce scrutin est globalement important aussi pour le climat et l'avenir de la cohabitation. (...) On le voit, les raisons de voter dimanche ne manquent vraiment pas.

www.thirdvoice.com

Un nouveau système permet d'ajouter des commentaires à n'importe quelle page Web



américains, les lecteurs ordinaires découvrent une page d'accueil classique, où l'on recommande de remplacer la salade choux-mayonnaise par la poivrons-vinaigre. Ceux qui sont équipés de Third Voice voient apparaître en premier plan une fenêtre dans laquelle une lectrice a

écrit : « *Je commence à penser que tous ces régimes sont de la foutaise...* » Le graffiti spontané de cette anonyme s'impose avec force, par-dessus le texte soigneusement rédigé et mis en page par les web-designers professionnels. Pour orienter les nouveaux venus, Third

Voice affiche sur sa page d'accueil une liste d'une centaine de sites déjà « tagués ».

L'objectif de ses responsables est de constituer une base d'utilisateurs fidèles, ce qui lui permettra de vendre de l'espace publicitaire et des partenariats. En même temps, ils décrivent leur système comme un outil de liberté, qui donne la parole au petit peuple des internautes à égalité avec les propriétaires de sites. En revanche, certains webmasters redoutent déjà une perte de contrôle éditorial et une cacophonie généralisée, très dommageable pour les sites commerciaux, ainsi que pour les sites politiques et religieux qui deviendront malgré eux des lieux de débat contradictoire.

Third Voice a promis de limiter les dégâts en supprimant les propos obscènes ou racistes et les appels au meurtre, mais, pour le reste, elle se considère comme un prestataire technique neutre qui n'a pas à se préoccuper de la teneur des messages.

Yves Eudes

Partez en vacances avec Le Monde

FAITES SUIVRE OU SUSPENDRE VOTRE ABONNEMENT PENDANT VOS VACANCES :

● Retournez ce bulletin au moins 12 jours à l'avance sans oublier de nous indiquer votre numéro d'abonné (en haut à gauche de la «une» de votre journal).

● Si vous êtes abonné par prélèvement automatique, votre compte sera prélevé au prorata des numéros servis dans le mois.

RECEVEZ LE MONDE SUR LE LIEU DE VOS VACANCES.

Retournez-nous au moins 12 jours à l'avance ce bulletin accompagné de votre règlement.

DUREE	FRANCE
2 semaines (13 n°)	96/14,64*
3 semaines (19 n°)	139/21,19*
1 mois (26 n°)	173/26,37*
2 mois (52 n°)	378/57,63*
3 mois (78 n°)	562/85,68*
12 mois (312 n°)	1 980/301,85*

Offre valable jusqu'au 31/12/99

Vous êtes abonné(e)

Pour les suspensions ou transferts vacances : un numéro exclusif 0 803 022 021 (0,99 F TTC la minute)

Votre numéro d'abonné (impératif) : _____

Prénom : _____ Nom : _____

Commune de résidence habituelle (impératif) : _____

Suspension vacances (votre abonnement sera prolongé d'autant)

du : _____ au : _____

Transfert sur le lieu de vacances (France métropolitaine uniquement)

du : _____ au : _____

Votre adresse de vacances :

Prénom : _____ Nom : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Vous n'êtes pas abonné(e)

Pour tout autre renseignement : 01.42.17.32.90 de 8 h 30 à 18 heures du lundi au vendredi

Votre adresse de vacances :

du : _____ au : _____

Prénom : _____ Nom : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Votre adresse habituelle :

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Votre règlement : Chèque bancaire ou postal joint

Carte bancaire n° : _____

Bulletin à renvoyer à : Le Monde - Service Abonnements 24, avenue du Général Leclerc - 60646 Chantilly Cedex

Date et signature obligatoires : _____

La palme de la victoire par Alain Rollat

Rien n'est plus déprimant qu'une fin de guerre mi-figue, mi-raïsin, sans vainqueur ni vaincu. Tout le monde crie victoire, chacun se pare de lauriers, les deux camps font la fête, on ne s'y retrouve plus. Tout va-t-en-guerre qui se respecte devrait privilégier l'extermination de son ennemi. C'est, en effet, une constante dans les comportements psychologiques d'après-guerre : sauf en cas d'écrasement de l'un des belligérants, les combattants reviennent à leur point de départ. Tel qui refusait tout compromis s'en accommoda, tel qui prêchait l'intransigeance se montre conciliant, etc. La fonction ludique de la guerre prend alors une dimension surréaliste. La télévision ajoute à la confusion. Le premier qui s'y proclame champion le devient en image. D'où l'empressement de Slobodan Milosevic à y paraître avant ses adversaires pour maquiller son échec en succès. Sa pose

martiale, debout face à la caméra, bien campé sur ses jambes, poings serrés, menton relevé, exprimait déjà une volonté de revanche.

Tout chef de guerre soucieux de son piédestal doit donc s'adjoindre un chroniqueur dont les récits feront foi au regard de l'Histoire. Si Louis IX ne s'était pas confié au sire Jean de Joinville, dont les mémoires ont bâti sa légende, il ne serait jamais devenu Saint Louis. Si Jacques Chirac n'avait pas amadoué le seigneur de TF 1, Patrick Poivre d'Arvor, jeudi soir, la face de la paix en eût été occultée.

Les habitants de Belgrade n'auraient jamais su qui remercié pour le non-bombardement de leurs ponts. Ceux du Monténégro n'auraient jamais su qui bénir d'avoir été moins pilonnés que leurs voisins. Les civils de Serbie n'auraient jamais su quels aviateurs féliciter pour leurs frappes sans « aucune bavure ». L'armée alliée n'aurait

jamais su que son état-major comprenait un talentueux réserviste qui n'a « jamais douté de la stratégie suivie ». La coalition européenne n'aurait jamais su qu'elle comptait en ses rangs un diplomate si avisé qu'il dispose dans son bureau de quatre téléphones dont l'un, « le plus gros », est relié en permanence à Bill Clinton, tandis qu'un autre est équipé d'une « case Eltsine » ayant « beaucoup servi ».

Bref, sans l'heureuse collaboration de ses deux gloires nationales, la France n'aurait jamais su qu'elle avait gagné la guerre du Kosovo presque toute seule. Ni qu'elle gagnera les suivantes, celles que les méchants des autres pays ne manqueraient pas de lui déclarer puisque, à dater de ce jour historique, « nous n'aiderons que les pays respectueux des droits de l'homme ». Il y avait déjà la Victoire de Samothrace, il y a désormais celle de l'Elysée !

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

- 21.20 Sur les traces de Robinson Crusoé. Forum Planète
- 23.25 Otages, le syndrome de Stockholm. Forum Planète

MAGAZINES

- 18.30 Nulle part ailleurs. Invités : Gastave Parking ; Lucious Jackson ; Willy Voet ; Hervé Chabaliel ; Daniel Schneidermann. Canal +
- 19.00 Tracks. Arte
- 19.10 et 0.10 Le Rendez-vous. LCI
- 20.00 20 h Paris Première. Best of. Paris Première
- 20.55 Thalassa. Entre sel et terre. France 3
- 22.00 Faut pas rêver. Tchad : Foulbés du lac Tchad. France : Le pétrolier de la Seine. Inde : L'école des sages. France 3
- 23.05 Bouillon de culture. Mêlez-vous des femmes ! Sans aucun doute. Le crédit : piège de l'argent facile ! TF 1
- 23.45 Les Dossiers de l'Histoire. Mon père, le Che. France 3

DOCUMENTAIRES

- 19.35 Mémoires du XX^e siècle, Hubert Beuve-Méry. [5/5]. Planète
- 19.50 Delacroix, le voyage au Maroc. Odyssee
- 20.15 Reportage. Paroles de réfugiés. [5/5]. Arte

- 20.35 Anciennes civilisations. [3/13]. La Grèce antique. Planète
- 20.45 Méditerranée. [2/12]. France 3
- 21.25 Françoise Sagan. Planète
- 21.55 Histoire de la BD. 50 - 50. Odyssee
- 22.10 Mémoires d'un lynchage. Planète
- 22.15 Grand format. Forte est la terre. Arte
- 22.25 Un siècle de science-fiction. Jules Verne. 13^{ème} RUE
- 23.00 La III^e République. [6/6]. Histoire
- 0.30 Cinq colonnes à la une. Planète
- 1.00 La Case de l'Oncle Doc. Le jardin est dans le jardinier. France 3

SPORTS EN DIRECT

- 19.00 Football. Festival Espoirs de Toulon : France - Afrique du Sud. Eurosport
- 3.55 Rugby. Tonga - France. France 2

DANSE

- 21.45 Café Müller. Chorégraphie de Pina Bausch. Musique de Henry Purcell. Avec Pina Bausch. Mezzo

MUSIQUE

- 20.00 Brahms. Trio en ut mineur. Mezzo
- 21.00 Nice Jazz Festival 1998. 50^e anniversaire du festival. Muzzik
- 22.00 Don Giovanni. opéra de Mozart. Par l'Orchestre de l'Opéra de Cologne, dir. James Conlon. Paris Première

- 22.45 Bernstein. Divertimento pour orchestre. Par l'Orchestre philharmonique de Vienne, dir. L. Bernstein. Mezzo
- 23.10 Seiji Ozawa dirige Dvorak. Avec l'Orchestre symphonique de Boston et le Chœur philharmonique de Prague, dir. Seiji Ozawa. Mezzo
- 0.15 Stravinsky. Le Sacre du printemps. Par l'Orchestre royal du Concertgebouw d'Amsterdam, dir. Riccardo Chailly. Muzzik

TÉLÉFILMS

- 20.45 La Maison d'Alexina. Mehdi Charef. Arte
- 22.10 La Façon de le dire. Sébastien Grall. Festival
- 23.30 Mariée pour le pire. Noël Black [1/2]. O. Téva

COURTS MÉTRAGES

- 0.45 Libre court. De ce côté du miroir. Emmanuel Brousouloux. France 3

SÉRIES

- 21.00 Crim'. La part du feu. Mort d'un peintre. France 2
- 23.00 X-Files, l'intégrale. Les Calusaris. O. Contamination. O. M 6
- 0.25 Friends. The One with Joey's Big Break (v.o.). Canal Jimmy
- 0.50 Star Trek, Deep Space Nine. Chuchotements (v.o.). Canal Jimmy
- 1.35 Star Trek, la nouvelle génération. Terre promise (v.o.). Canal Jimmy

FILMS

- 17.55 Bob le flambeur. Jean-Pierre Melville (France, 1955, N., 105 min) O. Ciné Classics
- 17.55 Panique. Julien Duvivier (France, 1946, N., 95 min) O. Cinétoile
- 21.00 Sur la route de Madison. Clint Eastwood (Etats-Unis, 1995, 135 min) O. Cinéstar 2
- 21.00 Rosencrantz et Guildenstern sont morts. Tom Stoppard (Etats-Unis, 1990, 115 min) O. Ciné Cinéma 2
- 21.05 L'Appât. Anthony Mann (Etats-Unis, 1953, v.o., 90 min) O. Cinétoile
- 21.20 Big Man. David Leland (Grande-Bretagne, 1991, 115 min) O. Cinéstar 1
- 21.55 Elephant Boy. Robert Flaherty et Zoltan Korda (Grande-Bretagne, 1937, N., v.o., 85 min) O. Ciné Classics
- 22.30 Ceux qui m'aiment prendront le train. Patrice Chéreau (France, 1998, 120 min) O. Canal + vert
- 22.35 L'Inspecteur Harry. Don Siegel (Etats-Unis, 1971, v.o., 105 min) O. Ciné Cinéma 1
- 23.20 Thérèse Raquin. Marcel Carné (France - Italie, 1953, N., 110 min) O. Ciné Classics
- 23.30 La Dernière Femme. Marco Ferreri (France - Italie, 1975, 105 min) O. Cinétoile
- 23.40 Shadows. John Cassavetes (Etats-Unis, 1960, N., v.o., 85 min) O. Arte
- 0.35 Les Yeux noirs. Nikita Mikhailkov (Italie, 1986, 120 min) O. Cinéstar 2



0.45 Contes cruels de la jeunesse. Nagisa Oshima. Avec Yusuke Kawazu, Miyuki Kuwano (Japon, 1960, v.o., 90 min) O. France 2

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

- 19.05 Le Bigdil.
- 19.50 Clic & Net.
- 20.00 Journal, Météo, Trafic infos.
- 20.50 Drôle de zapping.
- 23.10 Sans aucun doute. Le crédit : piège de l'argent facile !

FRANCE 2

- 19.15 1 000 enfants vers l'an 2000.
- 19.20 Qui est qui ?
- 20.00 Journal, Campagne officielle pour les élections européennes, Météo, Point route.
- 21.00 Crim'. [1/6]. La part du feu. O. [2/6]. Mort d'un peintre. O.
- 23.05 Bouillon de culture. Mêlez-vous des femmes !
- 0.20 Journal, Météo.
- 0.40 Ciné-club. Cycle «Le Souffle des années 60».

FRANCE 3

- 18.15 et 23.00 Campagne officielle pour les élections européennes.
- 18.20 Questions pour un champion.
- 18.50 Un livre, un jour.
- 18.55 Le 19-20 de l'information, Météo.
- 20.05 Fa Si La.
- 20.35 Tout le sport.
- 20.55 Thalassa. Entre sel et terre.
- 22.00 Faut pas rêver. Tchad : Foulbés du lac Tchad. France : Le pétrolier de la Seine. Inde : L'école des sages.
- 23.15 Météo, Soir 3.
- 23.45 Les Dossiers de l'Histoire. Mon père, le Che.
- 0.45 Libre court. De ce côté du miroir. O.
- 1.00 La Case de l'Oncle Doc. Le jardin est dans le jardinier.

CANAL +

- En clair jusqu'à 21.05
- 18.30 Nulle part ailleurs.
- 20.30 Allons au cinéma ce week-end.
- 21.05 Soirée loups-garous. 21.06 Le Loup-garou de Londres. Film. John Landis. O.
- 22.40 Le Loup-garou de Paris. Film. Anthony Waller. O.
- 0.15 L'espion qui venait du surgelé. Film. Mario Bava (v.o.). O.
- 1.40 Piège intime. Film. Anthony Hickox (v.o.). O.

Le Monde TELEVISION

FRANCE 2

21.00 **La Crim'**
Une trame simplissime mais efficace pour cette nouvelle série policière mettant en scène une équipe de six flics dirigée par le commandant Galliot, incarné par l'actrice Clothilde de Baysier. Une écriture nerveuse, des dialogues brefs, une caméra inventive surfent sur une histoire de meurtre et d'enquête. Toutefois, un regret en forme de reproche : la violence est omniprésente.

ARTE

22.15 **Forte est la terre**
La mutation du monde rural, observée par Andrew Orr et par son coréalisateur Pierre Bourgeois. Leur caméra labouré deux terres de Bourgogne, celle de Puisay et de Forterre, petites exploitations d'un côté, étendues mécanisées de l'autre. Les deux hommes ont filmé les travaux et les saisons. Le regard d'un « étranger » sur une inéditable mutation qui risque d'aboutir à une terre sans paysans.

FRANCE 2

0.45 **Contes cruels de la jeunesse** ■ ■ ■
Ce film de Nagisa Oshima dresse le constat de la haine que vouent à leurs aînés les jeunes Japonais, « les enfants de la défaite ». Le personnage central est tenu par une étudiante, Makoto. « Protégée » par un autre étudiant, Kiyoshi, ses déboires l'amèneront à la délinquance et à la mort, faute d'avoir adhéré à une pensée politique. Une œuvre forte.

SAMEDI 12 JUIN

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

- 12.10 et 17.10, 4.10 Le Monde des idées. LCI
- 21.25 Primo Levi ou la tragédie d'un optimiste. Forum Planète
- 23.20 Le Ghetto de Varsovie. Forum Planète

MAGAZINES

- 14.15 Bouillon de culture. Mêlez-vous des femmes ! Avec Mary et Carol Higgins Clark. TV 5
- 16.10 Nautisme. Entretien avec Jacqueline Tabarly. LCI
- 16.30 Le Magazine de l'Histoire. La Résistance. Invités : Daniel Cordier, Jean-Paul Bonnet, Jean-Pierre Azéma. Histoire
- 18.15 Mots croisés. Les élections européennes. Invités : Nicolas Sarkozy, François Hollande, François Bayrou, Robert Huel. TV 5
- 19.00 T.V. +. Canal +
- 19.00 Histoire parallèle. Semaine du 12 juin 1949. De Gaulle : retour ou éclipse ? Invité : Pierre Lefranc. Arte
- 21.05 Thalassa. Mal de mer. TV 5
- 21.40 Métropolis. Ben Becker : une carrière berlinoise. Varsovie-Génève-New York : une vie au service de l'art. Arte
- 22.15 Envoyé spécial. Scientologie, une secte au-dessus des lois ? Le blues des maires. Tadjikistan, la route de la drogue. TV 5
- 22.55 T'as pas une idée ? Invité : Siné. Canal Jimmy
- 23.25 Union libre. France 2

DOCUMENTAIRES

- 17.40 La République est morte à Diên Biên Phu. [2/2]. Planète
- 17.55 100 ans de films d'horreurs. Dracula et ses disciples. Ciné Classics
- 18.25 Rome secrète. [7/10]. Borgo et le château Saint-Ange. Odyssee
- 18.30 La III^e République. [6/6]. 1929-1940. Histoire
- 18.50 Genèse d'un tueur. Planète
- 19.00 Notre 20^e siècle. La mode : des modes. Odyssee
- 19.15 100 ans de films d'horreurs. Les buveurs de sang. Ciné Classics
- 20.10 Croisière sur le Nil. [6/8]. France 3
- 20.10 Félix Meynet. Planète
- 20.30 Primo Levi. Et mon tout est un homme. Forum Planète
- 20.35 Planète animal. Tuer pour vivre : le prédateur incompris [2/5]. TMC

- 20.35 Timothy Leary, le pape des Sixties. Planète
- 20.45 L'Aventure humaine. Théodore Monod, le vieil homme et la fleur. Arte
- 20.45 Boulot bonheur. Histoire
- 20.50 L'Île des enfants. Odyssee
- 21.30 Planète Terre. Un trou dans le ciel. TMC
- 21.55 Atlantic Records, un label de légende. [2/2]. Canal Jimmy
- 22.05 Histoire de la BD. [7/13]. Love Is All You Need. Odyssee
- 22.30 Mémoires du XX^e siècle, Hubert Beuve-Méry. [5/5]. Sirius et de Gaulle. Planète
- 22.30 Le Soulèvement du ghetto de Varsovie. Forum Planète
- 22.35 Le Vaisseau spatial Terre. Avalanche. Odyssee
- 23.00 Pompidou, l'école du pouvoir. Histoire
- 23.25 Anciennes civilisations. [3/13]. La Grèce antique. Planète
- 0.00 Music Planet. Lauryn Hill. Arte
- 0.00 Delacroix, le voyage au Maroc. Odyssee
- 0.15 Françoise Sagan. Planète

SPORTS EN DIRECT

- 15.00 et 19.45, 21.00, 1.35 Automobiles. 24 heures du Mans. Warm up et la course. Eurosport
- 16.00 Golf. Masters féminins d'Evian. Canal +
- 17.00 Rugby. Afrique du Sud - Italie. Canal +
- 18.00 Football. Festival Espoirs de Toulon. Pays-Bas - Portugal. Eurosport
- 20.30 Equitation. Jumping de Cannes. Paris Première
- 2.05 Hockey sur glace NHL Stanley Cup. Canal +
- 4.00 Rugby. Samoa - France. France 2

MUSIQUE

- 18.00 Chick Corea piano solo. Munich 1982. Muzzik
- 18.30 Divertimento pour orchestre, de Bernstein. Avec l'Orchestre philharmonique de Vienne. Mezzo
- 18.55 Seiji Ozawa dirige Dvorak. Avec l'Orchestre symphonique de Boston et le Chœur philharmonique de Prague. Mezzo
- 18.55 The Milt Jackson Quartet and Gary Burton. Muzzik
- 19.55 Maurice Ravel. Par l'Orchestre symphonique de la Radio du NDR de Hanovre, dir. Aldo Ceccato. Muzzik

- 20.30 Intégrale Chopin. Par la Philharmonie nationale polonaise, dir. Kazimierz Kord. Mezzo
- 20.30 Maurice Ravel par Martha Argerich. Avec l'Orchestre symphonique de la Radio du NDR de Hanovre, dir. Aldo Ceccato. Muzzik
- 22.30 Massive Attack. Bruxelles 1998. Canal +
- 23.35 Alanis Morissette. Paris Première

VARIÉTÉS

- 20.55 Hymne à la voix. Le Maroc. France 2

TÉLÉFILMS

- 18.45 Bella Vista. Alfredo Arias. Festival
- 20.30 Drôle de maman. Larry Elikann. Ciné Cinémas
- 20.30 L'Argent. Jacques Rouffio [3/3]. Festival
- 22.10 Docteur Semmelweis. Roger Andrieux. Festival
- 22.10 La Véritable Histoire de Jack l'Eventreur. David Wickes [2/2]. O. Série Club
- 22.40 Pile ou face. Edward Berger. Arte
- 23.10 Hollywood Night. Fausse piste. Paul Ziller O. TF 1

SÉRIES

- 18.30 Homicide. Euthanasie. Série Club
- 19.35 Happy Days. Une de trouvée, dix de perdues. Série Club
- 19.45 La Vie à cinq. La nuit des démons. Téva
- 20.15 The Fast Show (v.o.). Arte
- 20.25 Working. Labor Pains (v.o.). Série Club
- 20.35 Evamag. Service compris. O. Canal +
- 20.45 New York Undercover. [2/2]. Persécutions. 13^{ème} RUE
- 20.50 Charmed. Clones en série. M 6
- 21.00 H. Trop moche pour être belle. O. Canal +
- 21.00 VRS. Petite sœur (v.o.). Canal Jimmy
- 21.25 Spin City. Radiotages. O. Canal +
- 21.45 A la une. Cent ans déjà... O. Canal +
- 21.45 L'Immortelle. Crime et châtement. M 6
- 22.10 South Park. Mecha Streisand. O. Canal +
- 22.45 Buffy contre les vampires. Sortilèges. Le choucou du prof. M 6
- 22.55 Colombo. Une ville fatale. TSR
- 22.55 Nestor Burma. Nestor Burma en direct. 13^{ème} RUE
- 0.00 Star Trek, Deep Space Nine. Chuchotements. Canal Jimmy

FILMS

- 13.00 Nikita. Luc Besson (France, 1990, 115 min) O. Canal + vert
- 13.15 Planète hurlante. Christian Duguay (Etats-Unis, 1995, 140 min) O. Cinéstar 2
- 13.30 Tandem. Patrice Leconte (France, 1986, 90 min) O. Cinéstar 1
- 14.15 La Grande Guerre. Mario Monicelli (Italie, 1959, N., 125 min) O. Cinétoile
- 14.35 Je suis un évadé. Mervyn LeRoy. Avec Paul Muni, Glenda Farrell (EU, 1932, N., v.o., 95 min) O. Ciné Classics
- 16.10 Thérèse Raquin. Marcel Carné (Fr. - It., 1953, N., 105 min) O. Ciné Classics
- 16.20 La Proie pour l'ombre. Alexandre Astruc (Fr., 1960, N., 95 min) O. Cinétoile
- 17.55 Un petit coin aux cieux. Vincente Minnelli (EU, 1943, N., v.o., 95 min) O. Cinétoile
- 23.00 Elephant Boy. Robert Flaherty et Zoltan Korda. Avec Sabu, Walter Hudd (GB, 1937, N., v.o., 85 min) O. Ciné Classics
- 23.00 Tron. Steven Lisberger (EU, 1982, v.o., 95 min) O. Ciné Cinéma 3
- 0.35 L'Inspecteur Harry. Don Siegel (EU, 1971, v.o., 100 min) O. Ciné Cinéma 3
- 0.50 Sur la route de Madison. Clint Eastwood (EU, 1995, 130 min) O. Cinéstar 2
- 1.00 Léviathan. Léonard Keigel (Fr., 1962, N., 85 min) O. Cinétoile
- 1.50 La Ruée vers l'or. Charles Chaplin (EU, 1925, N., muet, v.o., 75 min) O. Ciné Classics
- 1.55 Big Man. David Leland (GB, 1991, 110 min) O. Cinéstar 1
- 2.10 Le Club de la chance. Wayne Wang (EU, 1993, v.o., 135 min) O. Ciné Cinéma 1
- 3.00 Léo. Jean-Claude Lauzon (Fr. - Can., 1992, 105 min) O. Cinéstar 2
- 4.45 Les Yeux noirs. Nikita Mikhailkov (It., 1986, 110 min) O. Cinéstar 2



14.35 Je suis un évadé. Mervyn LeRoy. Avec Paul Muni, Glenda Farrell (EU, 1932, N., v.o., 95 min) O. Ciné Classics

- 16.20 La Proie pour l'ombre. Alexandre Astruc (Fr., 1960, N., 95 min) O. Cinétoile
- 17.55 Un petit coin aux cieux. Vincente Minnelli (EU, 1943, N., v.o., 95 min) O. Cinétoile
- 23.00 Elephant Boy. Robert Flaherty et Zoltan Korda. Avec Sabu, Walter Hudd (GB, 1937, N., v.o., 85 min) O. Ciné Classics
- 23.00 Tron. Steven Lisberger (EU, 1982, v.o., 95 min) O. Ciné Cinéma 3
- 0.35 L'Inspecteur Harry. Don Siegel (EU, 1971, v.o., 100 min) O. Ciné Cinéma 3
- 0.50 Sur la route de Madison. Clint Eastwood (EU, 1995, 130 min) O. Cinéstar 2
- 1.00 Léviathan. Léonard Keigel (Fr., 1962, N., 85 min) O. Cinétoile
- 1.50 La Ruée vers l'or. Charles Chaplin (EU, 1925, N., muet, v.o., 75 min) O. Ciné Classics
- 1.55 Big Man. David Leland (GB, 1991, 110 min) O. Cinéstar 1
- 2.10 Le Club de la chance. Wayne Wang (EU, 1993, v.o., 135 min) O. Ciné Cinéma 1
- 3.00 Léo. Jean-Claude Lauzon (Fr. - Can., 1992, 105 min) O. Cinéstar 2
- 4.45 Les Yeux noirs. Nikita Mikhailkov (It., 1986, 110 min) O. Cinéstar 2



PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

- 15.45 Flipper. O.
- 16.40 Dingue de toi. O.
- 17.10 Xéna la guerrière. O.
- 18.05 Sous le soleil. O.
- 19.05 Beverly Hills. O.
- 19.50 Bloc modes.
- 20.00 Journal, Météo.
- 20.50 Drôle de jeu. La dernière !
- 23.10 Hollywood Night. Fausse piste. Téléfilm. Paul Ziller. O.

FRANCE 2

- 0.50 Formule F 1. 1.25 TF 1 nuit, Météo.
- 15.35 Samedi sport. 17.45 Football. Australie - Reste du monde.
- 19.20 1 000 enfants vers l'an 2000.
- 19.25 Le monde est petit.
- 19.55 et 20.45 Tirage du Loto.
- 20.00 Journal, Météo.
- 20.55 Hymne à la voix. Spécial Maroc.
- 23.25 Union libre. 1.15 Journal, Météo. 1.35 Automobiles. 24 heures du Mans.

FRANCE 3

- 15.05 Destination pêche.
- 15.40 Couleur pays.
- 18.20 Questions pour un champion.
- 18.50 Un livre, un jour.
- 18.55 Le 19-20 de l'information, Météo.
- 20.10 Le Feuilletton de la vie. [6/8].
- 20.40 Tout le sport.
- 20.55 La Nuit du partage, Emmaüs à 50 ans.
- 0.05 Météo, Soir 3.
- 0.30 Qu'est-ce qu'elle dit, Zazie ? Thierry Metz. Correspondances. Russel Desmond.
- 1.05 et 2.40 Saturnales. Journal des spectacles. 1.10 Saturnales, Virtuoses. Les Masters de piano de Monte-Carlo.

CANAL +

- 14.00 Basket NBA.
- 16.00 Golf. Masters féminin d'Evian.
- 17.00 Rugby. Afrique du Sud - Italie.
- En clair jusqu'à 20.35
- 18.50 Flash infos.
- 19.00 T.V. +.
- 20.03 Jean-Luc et Faipassa.
- 20.05 Daria. O.
- 20.25 Le Journal du cinéma.
- 20.35 Samedi comédie. 20.35 Evamag. Service compris. O. 21.00 H. Trop moche pour être belle. O. 21.25 Spin City. Radiotages. O. 21.45 A la une. Cent ans déjà... O. 22.10 South Park. Mecha Streisand. O.
- 22.30 Massive Attack. Live à l'Ancienne Belgique.
- 23.25 Sitcom. Film. François Ozon. O.
- 0.45 Robin des mers. Film. Jean-Pierre Mocky. O.

CANAL +

- 14.00 Basket NBA.
- 16.00 Golf. Masters féminin d'Evian.
- 17.00 Rugby. Afrique du Sud - Italie.
- En clair jusqu'à 20.35
- 18.50 Flash infos.
- 19.00 T.V. +.
- 20.03 Jean-Luc et Faipassa.
- 20.05 Daria. O.
- 20.25 Le Journal du cinéma.
- 20.35 Samedi comédie. 20.35 Evamag. Service compris. O. 21.00 H. Trop moche pour être belle. O. 21.25 Spin City. Radiotages. O. 21.45 A la une. Cent ans déjà... O. 22.10 South Park. Mecha Streisand. O.
- 22.30 Massive Attack. Live à l'Ancienne Belgique.
- 23.25 Sitcom. Film. François Ozon. O.
- 0.45 Robin des mers. Film. Jean-Pierre Mocky. O.

SIGNIFICATION DES SYMBOLES

- Les codes du CSA**
- O Tous publics
- Accord parental souhaitable
- Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans
- Public adulte
- Interdit aux moins de 16 ans
- Interdit aux moins de 18 ans
- Les cotes des films**
- On peut voir
- ■ A ne pas manquer
- ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique
- Les symboles spéciaux de Canal +**
- DD Dernière diffusion
- ◆ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants

ARTE

TF 1

- 19.00 Tracks.
- 19.45 Météo, Arte info.
- 20.15 Reportage. Paroles de réfugiés [5/5].
- 20.45 La Maison d'Alexina. Téléfilm. Mehdi Charef. O.
- 22.10 Contre l'oubli. Pierre Duterte, France.
- 22.15 Grand format. Forte est la terre.
- 23.40 Shadows. Film. John Cassavetes (v.o.). O.
- 1.05 Le Dessous des cartes. Belgique 1999. Téléfilm. Manuel Poirier. O.

M 6

Elections, prédation !

par Pierre Georges

EH BIEN, la campagne s'achève. Celle des élections européennes s'entend. C'est fou comme on n'a pas vu le temps passer ! Dimanche, on vote. On va savoir enfin, au terme de cette longue pénitence imposée aux candidats et aux listes, amenés le plus souvent à œuvrer, sauf exception, dans le désert d'auditoires limités, qui a mangé qui.

Une campagne électorale, des élections sont toujours, par définition, de nature prédatrice. Il s'agit aussi de dévorer l'autre, l'adversaire. De la façon la plus démocratique et la plus aimable qui soit. Il y a – en excluant tout préjugé poujadiste et toute facilité d'écriture qui serait elle de nature anti-démocratique – un petit côté chaîne alimentaire dans la quête des suffrages.

Ce fut très net cette fois-ci. Comme à chaque rendez-vous européen. Une vraie entreprise de prédation. A droite comme à gauche, les plus petits entendant nettement faire festin sur le dos des plus gros. Autrement exprimé, cela peut se résumer ainsi : à droite, la liste Bayrou a voulu faire son miel des reliefs de la défunte Alliance. L'attelage Pasqua-de Villiers s'est nourri, bruyamment, des ailes de la liste Sarkozy-Madelin et du croupion de la bête à deux FN. A gauche, les Verts n'ont pas fait mystère d'inscrire à leur menu l'animal communiste génétiquement modifié, d'appellation Bouge l'Europe, tout en plumant au passage la volaille socialiste. Dans le couple Laguiller-Krivine, l'appétit est manifestement venu en mangeant, avec cette forte envie d'accommoder sur fond de sauce rouge le PC, le PS de tous les laissés-pour-compte de la sociale.

Bref, dur de deviner, au grand banquet de dimanche, qui viendra dîner. On dira qu'il y a des sondages pour cela. Mais, outre que la loi ordonne de les tenir secrets, même de Polichinelle, l'ampleur de l'indécision manifestée soit à voter, soit à venir voter, oblige aux plus élémentaires prudenances. Sauf dans le secret des états-majors de campagne, nul ne se risque à avancer des chiffres, des pourcentages, si ce n'est comme dans un rêve.

Ce rêve pour certains porte un curieux nom, comme de code et que l'on a beaucoup entendu ces jours-ci : « le résultat à deux chiffres ». Hors les tenants d'habitude, PS et RPR-DL, postulent « au résultat à deux chiffres », c'est-à-dire de 10 % à l'infini, trois écuries, quatre peut-être, cinq, qui sait : la liste Pasqua-de Villiers dont le vrai objectif reste tout de même de croquer, outre l'Europe, « Narcisse Sarkozy » ; la liste Cohn-Bendit qui, à « deux chiffres », même 10,0000 %, toucherait au vert paradis ; la liste Le Pen-FN maintenu-de-Gaule égaré qui, ayant manifestement réglé son compte à la dissidence et au factieux Brutus, se satisferait bruyamment de ces beaux restes. Les listes Bayrou et Bouge l'Europe qui, d'aventure, si elles arrivaient à rallier une si jolie plage, connaîtraient un bonheur sans mélange.

La campagne européenne s'achève. Européenne certes, mais d'abord comme un banquet franco-français où chacun aura été, en quelque sorte, et le convive et le met. Et le vrai paradoxe de cette entreprise prédatrice pourrait être une addition politique parfaitement salée, dès lundi.

Dioxine : la Commission va ouvrir une procédure d'infraction contre la Belgique

Il lui est reproché un retard d'information à propos de la contamination

LA COMMISSION européenne a annoncé, jeudi 10 juin, sa décision d'ouvrir une procédure d'infraction contre la Belgique dans le cadre de l'affaire de la contamination alimentaire à la dioxine. Martine Reicherts, porte-parole du président de la Commission, a précisé que cette procédure serait engagée à cause, notamment, du retard mis par les autorités belges à informer en temps utile la Commission de l'existence d'une contamination de produits destinés à la consommation humaine par de très forts taux de dioxine.

Le gouvernement belge avait, mardi 8 juin, fait officiellement son mea culpa quant à sa gestion d'une crise sanitaire dont il n'avait manifestement pas prévu quelles dimensions internationales elle risquait de prendre. « J'admets que la Belgique a entraîné les pieds pour collecter les résultats des tests », avait déclaré Luc Van Den Bossche, nouveau ministre belge de la santé, dans le cadre d'une réunion des ministres européens de la santé organisée à Luxembourg.

Selon les décisions prises, fin mai,

par la Commission européenne, la Belgique ne peut plus aujourd'hui exporter ses produits avicoles, porcins et bovins s'ils ne sont pas munis d'un document sanitaire délivré par le gouvernement, certifiant qu'ils ne proviennent pas d'élevages pouvant être considérés comme ayant été exposés au risque de contamination par la dioxine.

SOUS-ESTIMATION PERSISTANTE

De nombreux pays, dont la France sont allés plus loin en décrétant, de manière unilatérale, un embargo sur la totalité des produits d'origine animale originaires de Belgique. Jean-Luc Dehaene, premier ministre belge, s'est pour sa part déclaré, jeudi 10 juin, « persuadé » que la production de l'ensemble des élevages de son pays est saine. Postulant que la contamination s'est limitée aux quinze derniers jours du mois de janvier, il entend convaincre au plus vite la Commission européenne que l'heure est venue d'autoriser à nouveau l'exportation de ces produits. Or on craint, à la Commission européenne, que les autorités belges continuent, de

manière délibérée, à sous-estimer la réalité du risque sanitaire.

Le gouvernement belge réclame d'autre part que soient levées les interdictions de transport et d'abatage qui visent les animaux des élevages ayant été nourris avec des aliments potentiellement contaminés par les graisses de la firme Verkest. « Sur la base des résultats d'analyse dont le gouvernement dispose, il est persuadé qu'aucun problème ne se pose pour les produits de ces entreprises précise un communiqué du premier ministre, diffusé jeudi 10 juin. Afin de convaincre la Commission européenne, le gouvernement fera prélever à grande échelle, auprès d'un échantillon représentatif de ces entreprises, des échantillons de poulets, de porcs et de bovins pour détecter avec une méthode rapide la présence éventuelle de dioxine. »

Aucune information précise n'est toutefois disponible quant aux résultats dont dispose le gouvernement belge et l'origine exacte de la contamination des graisses de la firme Verkest entrant dans la composition des aliments pour ani-

maux n'est toujours pas officiellement connue. Le gouvernement estime disposer enfin des listes exhaustives des élevages susceptibles d'avoir été contaminés dans le passé, soit 20 % des élevages de poulets, 17 % des élevages bovins et 40 % des élevages de porcs.

Plusieurs postes-frontières avec la France, les Pays-Bas et l'Allemagne ont été bloqués, jeudi 10 juin, par des éleveurs belges qui protestaient contre « l'embargo européen » qui pénalise leurs produits agricoles. « Nous ne voulons pas laisser entrer les produits français dans notre pays tant que l'Europe ne lève pas l'embargo sur les marchandises belges », expliquaient dans les Ardennes les manifestants qui ont annoncé leur intention de durcir leur action, notamment dimanche 13 juin, jour des élections européennes. La Commission européenne a aussitôt fait savoir qu'elle allait « demander aux autorités belges quelles mesures à la liberté de circulation des marchandises dans l'Union européenne ».

Jean-Yves Nau

Les époux Bardet condamnés à une peine de prison ferme pour travail clandestin

LES ÉPOUX BARDET, prévenus dans une affaire apparentée à l'esclavage moderne, ont été condamnés, jeudi 10 juin, par le tribunal correctionnel de Paris à un an d'emprisonnement dont cinq mois avec sursis, 100 000 F (15 244 €) d'amende chacun et trois ans de privation de leur droits civiques, civils et de famille pour travail clandestin. Vincent Bardet et son épouse Aminata devront également payer solidairement 100 000 F de dommages-intérêts à la jeune Togolaise Henriette, dont ils avaient utilisé les services pendant quatre ans, alors qu'elle n'avait pas de titre de travail et qu'ils ne lui versaient pas de rétribution. En revanche, considérant les faits comme insuffisamment établis, le tribunal n'a pas retenu le grief de traitements inhumains et dégradants. Le 19 mai, le substitut Nicolas Blot avait requis contre chacun d'eux un an de prison ferme et 200 000 F d'amende (*Le Monde* du 21 mai). L'avocat des époux Bardet, M^e Gérard Tcholakian, a indiqué que ses clients feraient appel de ce jugement.

L'affaire provoque une vive émotion au sein des éditions du Seuil. Vincent Bardet est le fils de Jean Bardet, aujourd'hui décédé, fondateur avec Paul Flamand de la maison d'édition. A ce titre, il détient 5 à 6 % des parts du capital de la société. En revanche, il n'occupe qu'une place marginale dans l'équipe – il codirige une collection de poche, « Points-sagesse », spécialisée dans les textes

émanant des diverses spiritualités – et ne siège pas au comité éditorial.

Rue Jacob, on insiste sur le caractère privé de cette affaire « *extraordinairement déplaisante* ». Fondée sur des idéaux chrétiens et de gauche, la maison ne peut se permettre aucun signe de faiblesse dans une matière qui engage la dignité de la personne humaine. Claude Cherké, PDG du Seuil, nous a déclaré, vendredi 11 juin, que « *l'ensemble de la communauté du Seuil, personnel et auteurs, avait été doublement choqué, par le fond de l'affaire d'abord, puis par l'assimilation qui avait pu être faite entre celle-ci et la maison d'édition. Avant que le jugement soit rendu, ajoute M. Cherké, Vincent Bardet avait, de sa propre initiative, pris la décision de démissionner du conseil de surveillance* [actuellement présidé par Jacques Duquesne]. Je vais examiner aujourd'hui avec lui les conséquences qu'il convient de tirer sur le plan de ses fonctions éditoriales. Nous ne sommes là ni pour absoudre, ni pour renforcer une condamnation pénale ».

De son côté, le Comité contre l'esclavage moderne, par la voix de ses responsables, se déclare « *très satisfait et soulagé* » par ce jugement, qui intervient deux mois après la condamnation à un an de prison ferme d'une Malgache qui exploitait l'une de ses compatriotes (*Le Monde* du 25 février). « *Un tabou est en train d'être levé* », souligne l'association.

Patrick Kéchichian

DÉPÊCHES

■ **FOOTBALL** : la brigade financière du SRPJ de Marseille a été saisie par le parquet d'une demande d'enquête préliminaire sur les comptes de l'Olympique de Marseille. Les enquêteurs ont été chargés de procéder à des vérifications sur les conditions dans lesquelles auraient été réalisées diverses « transactions » ou « participations aux bénéfices de transactions » depuis la saison 1997-1998.

■ **SATURNISME** : deux décrets d'application de la loi de lutte contre les exclusions, relatifs aux mesures d'urgence contre le saturnisme, ont été publiés au Journal Officiel, vendredi 11 juin. La loi oblige désormais tout médecin détectant un cas d'intoxication au plomb, à le signaler au préfet du département. Celui-ci doit « immédiatement » opérer un diagnostic sur l'immeuble et prescrire des « travaux de recouvrement » au propriétaire qui a un mois pour les faire exécuter.

